



Monsieur le Préfet
Sous-préfecture
26 rue de la République
69 400 Villefranche-sur-Saône

Belleville-en-Beaujolais, le 17 janvier 2022

Référence : NTC/PS/JM

Objet : Convention financière 2021 et CRTE

Monsieur le Préfet,

Veillez trouver ci-joint un exemplaire original du contrat territorial de relance et de transition écologique ainsi que la convention financière, signées le 14 décembre 2021.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

*Avec mes remerciements
pour votre soutien à
notre collectivité.*

Jacky MÉNICHON
Président de la CCSB





CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Communauté de communes Saône
Beaujolais**

ENTRE

La Communauté de communes Saône-Beaujolais

Représentée par Jacky MENICHON, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du (date),
Ci-après désigné par « la Communauté de communes (CCSB) »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône,
Ci-après désigné par « l'État » ;

Le Département du Rhône,

Représenté par Christophe GUILLOTEAU,
Ci-après désignée par « le Département » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de communes Saône Beaujolais autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé. La Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB) et ses 35 communes membres ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation avec l'Etat afin de confirmer la volonté commune du territoire de s'engager dans la transition écologique.

Sur la base des axes et enjeux du futur projet de territoire et PLUiH, le CRTE décline par orientations stratégiques, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat souple, évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition de la Communauté de communes Saône-Beaujolais

La Communauté de communes Saône Beaujolais choisit de s'engager dans la démarche et la rédaction de son projet de territoire. Il s'agira de donner cohérence et lisibilité à l'action intercommunale, d'inscrire les ambitions des politiques publiques considérées comme structurantes pour le territoire.

Elle sera accompagnée d'un partenaire extérieur (URBA LYON) et bénéficiera d'une aide de l'ANCT à hauteur de 20 000€.

• **Résumé des enjeux et axes forts du futur projet de territoire :**

La Communauté de communes Saône Beaujolais est déjà engagée dans plusieurs démarches à l'échelle de son territoire : SCOT du Beaujolais, PLH, PLUi du Haut Beaujolais, élaboration en cours du PLUiH, PCAET, TEPos, PAT ... Ces différents outils ont permis d'alimenter le projet de contrat de transition écologique de la collectivité qui constituera son projet de territoire et sa feuille de route stratégique.

Fortement engagée dans la transformation durable de son territoire, la CCSB choisit de retenir plusieurs enjeux de réflexion :

- faire du développement durable et de la transition écologique, des clés de l'aménagement territorial
- renforcer le lien entre l'administration et ses citoyens
- créer un partenariat fort avec le tissu économique local
- soutenir et renforcer une politique de solidarité
- développer l'attractivité du territoire
- améliorer le cadre de vie
- promouvoir des solutions innovantes et durables de production, d'approvisionnement et de consommation
- développer une offre culturelle, artistique et éducative au profit du plus grand nombre

Ces principaux enjeux seront mis en œuvre sur le territoire de la CCSB au travers de quatre grands axes :

- Axe 1 : Préserver et valoriser l'environnement

Préservation de l'environnement et de ses ressources mais aussi des espaces naturels et de la biodiversité, répondre aux défis de la transition énergétique, développement de l'économie circulaire, de nouvelles pratiques agricoles, promotion et massification des EnR, réseaux de chaleur, station GNV, rénovation énergétique du bâti public, méthanisation

- Axe 2 : Mobiliser les potentiels locaux pour une économie innovante, durable et créatrice d'emplois

Attractivité du territoire, soutien aux entreprises locales, dynamisme de la vie associative, développement des circuits courts, accompagner la création d'entreprises, diversité des activités économiques, renforcement des commerces et services de proximité, coworking, accompagnement des porteurs de projets

- Axe 3 : Planifier l'aménagement de l'espace et les mobilités

Schéma territorial des mobilités alternatives, intermodalité, un maillage stratégique d'infrastructures de transport, politique foncière maîtrisée (baisse de l'artificialisation des sols), préserver la vitalité et le caractère rural du territoire, attractivité, tourisme durable

- Axe 4 : Vivre solidaire et ensemble

Développement des services aux publics, amélioration des conditions de vie, reconnaissance du potentiel de chaque individu, résilience sanitaire (maillage de l'offre de soins, éducation à la santé), réduction des inégalités sociales, éducation (campus connecté), culture (CTEAC) et sport, actions intergénérationnelles, structures enfance-jeunesse (maison de la jeunesse, CPEF).

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur les nouvelles ambitions du territoire et qui sera en cohérence avec le CRTE départemental et le CPER signés entre l'Etat et le Département pour l'un et l'Etat et la Région pour l'autre.

Orientation stratégique 1 : Anticiper et accompagner le territoire dans son besoin d'adaptation face aux impacts locaux du changement climatique

Orientation stratégique 2 : Elaborer une stratégie pour une économie innovante, durable et créatrice d'emplois

Orientation stratégique 3 : Accompagner à la transition énergétique pour une société bas carbone

Orientation stratégique 4 : Développer la transversalité des politiques publiques et les coopérations inter-territoriales pour plus de cohésion sociale

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique porte sur le périmètre de la Communauté de Communes Saône Beaujolais, et ses 35 communes membres.

La CCSB est déjà engagée dans plusieurs démarches structurantes contractualisées avec l'Etat. Ainsi, le programme « Petites villes de demain » pour les communes de Belleville-en-Beaujolais et Beaujeu, le PCAET, le contrat Enfance-jeunesse, le PAT, ACTEE, SEQUOIA, le contrat de ville et de cohésion urbaine, le CTEAC.

Ces contrats engageant l'intercommunalité auprès de l'Etat seront pleinement intégrés au Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Les engagements financiers associés seront détaillés dans la maquette globale.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet (tableau de synthèse) en annexe 2.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets qui seront portés par la CCSB et ses 35 communes devront respecter les engagements nationaux (stratégie bas carbone et biodiversité) avec une attention particulière sur la consommation en foncier et en ressources, et sur l'amélioration de l'état des milieux naturels.

L'envergure des projets est très variable, structurants à l'échelle du territoire ou de la commune, mais toujours porteur d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer. L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

La Communauté de communes Saône Beaujolais coopère de manière très étroite avec de nombreuses collectivités et partenaires en inter-territorialité.

Plusieurs syndicats jouent un rôle prépondérant dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'intercommunalité :

- le Syndicat Départemental de l'Energie du Rhône- SYDER- est un acteur incontournable de la transition écologique sur la CCSB. Notamment en ce qui concerne la mise en place de bornes électriques mais aussi d'installations photovoltaïques sur les toitures publiques du territoire.

- le Syndicat mixte LYBERTEC qui aménage et gère le parc d'activités Lybertec situé sur les communes de Belleville-en-Beaujolais, Saint Georges de Reneins et Charentay.

- le Syndicat mixte des rivières du Beaujolais (SMRB) qui gère les contrats de rivières et lutte contre les inondations

- le Syndicat mixte du Beaujolais (SMB) anime différents dispositifs en faveur du développement du territoire : SCOT, Geopark Beaujolais, plan paysage Beaujolais, charte forestière du massif du Beaujolais

- le Syndicat mixte d'élimination, de traitement et valorisation des déchets- SYTRAIVAL

La CCSB est également en relation étroite avec de nombreux partenaires techniques. Ainsi la ALTE 69, l'ADEME, l'Agence de l'eau, la Banque Des Territoires, la CCI du Beaujolais, l'Interbeaujolais, ACTEE, l'ANAH

Article 5 : Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe), la Banque des territoires), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;

- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;

- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

La Communauté de communes Saône Beaujolais bénéficie d'un accompagnement financier de la part de l'ANCT afin de construire le diagnostic du territoire, d'identifier et définir les indicateurs et élaborer le projet de territoire.

Cet accompagnement s'inscrit en complémentarité des enjeux et orientations prises dans le cadre du Contrat de Relance pour la Transition Ecologique et a été confié à l'Agence d'Urbanisme de Lyon (Urba Lyon)

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, la Communauté de communes Saône Beaujolais assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...)Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du futur projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités

d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

6.4. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière

sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule avec le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le préfet du département, ou son représentant, et par le président de la Communauté de communes Saône Beaujolais.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté de communes Saône Beaujolais, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts - Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et d'un représentant du Département.

Il siégera au moins une fois par an, pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat, le président de la CCSB et le directeur ou chef de projet identifié de la Communauté de communes Saône Beaujolais. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Ce comité technique sera composé des membres suivants :

- Représentants de l'Etat (DDT et sous-préfecture)
- Chef.f.e.s de projets de la Communauté de communes selon les thématiques abordées par le comité technique + économiste de flux (SEQUOIA)
- Représentant du département
- le cas échéant, en fonction de l'ordre du jour, les maires ou les présidents de syndicats

Toute structure qui, au regard des enjeux et orientations pourra par son expertise apporter des éléments d'information ou d'aide à la décision concernant la mise e œuvre de ce contrat.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action.

L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 1.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 1

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Lyon.

Signé à Belleville-en-Beaujolais, le 14 décembre 2021

Pour le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône,
Le sous-préfet de Villefranche-sur-Saône,
Jean-Jacques BOYER

Le président de la CCSB
Jacky MÉNICHON

Le président du département du Rhône
Christophe GUILLOTEAU

Sommaire des annexes

Annexe 1 - Orientations stratégiques, objectifs et indicateurs

Annexe 2 - Fiches actions et grille d'analyse du porteur de projet



SOUS-PREFECTURE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

**CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE
RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION
ECOLOGIQUE**

ANNEE 2021

ENTRE

Le Préfet du département du Rhône,

d'une part,

ET

La Communauté de communes Saône-Beaujolais,

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2021 liste les actions à engager pour l'année 2021.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le protocole d'engagement signé le 13 juillet 2021,
VU le contrat de relance et de transition écologique de la communauté de communes Saône-Beaujolais, signé le 14 décembre 2021, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2021 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2021, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2021

Ces actions, qui seront à engager en 2021, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*crédits du plan de relance, dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de relance et de transition écologique, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2021 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve

que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Au titre de l'année budgétaire 2021, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 1 de la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

Orientation	Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs
Transition écologique	Changement huisserie école	Aigueperse	18 698	13 698	5 000	
Cohésion sociale	Aménagement locaux accueil de loisirs	Beaujeu	300 000	149 250	150 750	
Transition écologique	Diminution eaux parasites Etoux	Beaujeu	287 000	87 750	110 000	89 250
Cohésion sociale	Maison France services	Belleville-en-Beaujolais	104 474	21 134.8	31 252.20	52 087
Cohésion sociale	Vidéoprotection	Belleville-en-Beaujolais	118 706	39 850.73	35 590.27	43 265
Transition écologique	Réhabilitation centre social	Belleville-en-Beaujolais	582 664	147 714	434 951	
Transition écologique	Rénovation thermique mairie annexe	Belleville-en-Beaujolais	151 100	30 220	120 880	
Transition écologique	Création recyclerie	CCSB	542 740	329 005.93	213 734.07	
Transition écologique	Rénovation énergétique école et logement communal	Cenves	50 000	40 840	9 160	
Transition écologique	Isolation thermique de trois salles communales	Cercié	100 000	20 007	17 622	62 371
Transition écologique	Changement de chaudière école	Chiroubles	41 500	8 300	8 300	30 400
Transition écologique	Rénovation thermique école Avenas	Deux-Grosnes	900 000	676 100	63 900	160 000
Transition écologique	Rénovation énergétique du dernier commerce	Deux-Grosnes	89 800	17 960	35 920	35 920
Transition écologique	Rénovation énergétique école du haut	Juliénas	16 650	11 650	5 000	
Transition écologique	Renouvellement STEP	Jullié	534 434	137 684	156 749.49	250 000
Transition écologique	Rénovation thermique et mise en	Lancié	900 000	179 936.8	720 063.20	

	accessibilité mairie					
Transition écologique	Rénovation thermique bâtiment école	Lantignié	92 532	50 892.6	41 639.40	
Transition écologique- cohésion sociale	Revitalisation centre-bourg village	Odenas	125 000	14 031.24	55 968.76	55 000
Transition écologique	Rénovation des cours d'école	Quincié-en- Beaujolais	107 286	85 828.8	21 457.20	
Transition écologique	Création d'une extension local associatif	Quincié-en- Beaujolais	103 900	43 755	31 170	25 975
Transition écologique	Rénovation thermique bâtiments communaux	Régnié-Durette	229 414	1491 19.45	80 294.55	
Cohésion sociale	Aire de jeux	St Clément-de- Vers	48 713	34 099.1	14 613.90	
Cohésion sociale	City-stade- pumptrack et aire de jeux	St Didier-sur - Beaujeu	155 526	62 210.19	46 657.81	46 658
Transition écologique	Réhabilitation école et accessibilité	St Etienne-la- Varenne	354 455	151 510.25	124 055.75	78 889
Transition écologique	Collecte séparative des EU- Bourchanin	St Georges de Reneins	562 496.72	351 496.72	211 000	
Transition écologique /Cohésion sociale	Réfection de deux salles de classe	Villié-Morgon	86 428	56 181.7	30 246.3	
Transition écologique	Amélioration des réseaux d'EP	Villié-Morgon	365 000	292 000	73 000	

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	Plan de relance 1 789 563.49	DETR 839 578.46	DSIL 219 833.75	Volet territorial du CPER	Contrats X....	Autres (préciser)
----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------------	----------------	----------------------

ARTICLE 5 : Durée

La présente convention est signée pour l'année 2021 correspondant à l'année budgétaire.

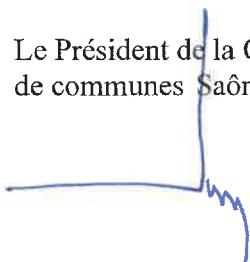
Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2021.

ARTICLE 6 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Belleville-en-Beaujolais, le 14 décembre 2021

Le Président de la Communauté
de communes Saône Beaujolais



Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de l'arrondissement de
Villefranche-sur-Saône,
Jean Jacques BOYER





▶
**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

OCTOBRE 2021

▶ **Orientations stratégiques et
indicateurs**

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : Anticiper et accompagner le territoire dans son besoin d'adaptation face aux impacts locaux du changement climatique

Résumé des enjeux

- Se préserver des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents (tempête, grêle, inondation, canicule) en adaptant les modèles de développement vers plus de résilience
- Préserver qualitativement et quantitativement la ressource en eau et le foncier perméable de qualité
- Préserver la biodiversité et la qualité des milieux

Orientations stratégiques

Mieux connaître, préserver et valoriser les terres non bâties et la biodiversité

Il s'agit de renforcer la capacité de résilience du territoire face aux changements climatiques en mobilisant les acteurs gestionnaires des espaces naturels, de cultures et urbains. Dans un contexte de fortes pressions pour l'urbanisation résidentielle et économique et d'injonctions légales au ZAN, les politiques publiques œuvrent à la préservation du foncier non bâti.

Concernant les espaces naturels et de cultures

Les espaces naturels et de culture doivent pouvoir plus clairement être intégrés comme un des fondamentaux de la qualité du cadre de vie des habitants. Les ressorts de qualités sont multiples, mais doivent être renforcés dans leur capacité d'efficience :

- Sécurité alimentaire de proximité ; face à des changements climatiques planétaires qui modifient nos réseaux d'approvisionnement et dégradent la qualité des productions pour une meilleure productivité.
- Résilience du territoire face aux aléas climatiques, notamment liés aux pluies ;
- Santé et bien-être car les espaces agricoles et naturels constituent des espaces de promenades et de récréation pour la population amenée à vivre dans des espaces plus denses.

C'est aussi une occasion de sensibilisation aux conditions de production d'une partie des aliments du quotidien et à la richesse des espaces naturels.

- Accompagner l'évolution et l'adaptation des systèmes d'exploitation (sylvicoles, agricoles, viticoles, ...) pour une meilleure préservation de la qualité des sols, de l'air et des espèces et la prévention des risques de coulées de boues lors de fortes pluies
- Valoriser les productions locales (plus de valeur ajoutée), en lien avec les bassins de consommation environnant (notamment caladois et lyonnais) et accompagner les transmissions d'exploitations et le renouvellement des générations pour maintenir la capacité de culture des terres et le potentiel alimentaire inhérent
- Sensibiliser les publics à l'importance du rôle des espaces de culture, pour le territoire pour une meilleure préservation des terres et des productions
- Maintenir et recréer des haies, des mares et réduire les pratiques de désherbage pour réduire le risque de coulées de boue par ruissellement.

Concernant les espaces urbanisés

Il s'agit de développer la porosité et la végétalisation des villes et des bourgs qui ont des effets multiples et notamment :

- Amélioration du fonctionnement hydrologique et climatique et meilleure résistance aux événements climatiques de fortes pluies et fortes chaleurs
- Maintien de la biodiversité en milieu urbain nécessaire à la santé physique et mentale, à l'épanouissement des habitants et travailleurs du territoire
- Préserver et développer les espaces non bâtis perméables et réduire le risque d'inondation par ruissellement



- Lutter contre les îlots de chaleur et développer une climatisation naturelle des espaces urbanisés
- Favoriser le déplacement des espèces et réduire la fragmentation des habitats pour maintenir la biodiversité
- Lutter contre la pollution lumineuse et développer les trames noires

Renforcer la gestion durable de l'eau et de l'assainissement et le maintien de l'accès à une eau potable de qualité

Dans un contexte de réchauffement climatique et d'intensification des consommations en eau et des épisodes de fortes pluies, les politiques publiques œuvrent à une meilleure gestion des eaux en agissant d'une part sur le traitement des eaux usées et des eaux pluviales et d'autre part sur le stock et la qualité de l'eau potable.

- Améliorer la cohérence entre la planification du développement du territoire et les schémas cadre de gestion de l'eau, établir une vision prospective collective
- Renforcer les outils de suivi et de protection de la ressource en eau
- Réduire les consommations en eau potable (limiter les phénomènes d'évaporation dans les espaces urbanisés) adapter les sources d'approvisionnement aux usages
- Collecter et recycler les eaux pluviales
- Mettre aux normes les dispositifs d'assainissement non collectif
- Recycler les eaux pluviales et les eaux usées pour des usages adaptés

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectif : préservation des sols et biodiversité ?

Indicateurs :

- respect de l'objectif du Scot
- surfaces désimperméabilisées (cours d'école, espace public),
- nombre d'arbres, de linéaire de haies plantés et de mares créées

Objectif : préservation de la qualité et la quantité de la ressource en eau

Indicateurs :

- réalisation d'un schéma d'assainissement des eaux pluviales et d'un document de planification et de gestion de l'eau (Sage), intégration aux autres documents de planification
- nombre d'actions de sensibilisation autour de l'eau
- évolution de la consommation, des usages
- mesure de la qualité des eaux

Objectif : lutte contre les îlots de chaleur et amélioration du confort d'été

Indicateurs :

- nombre d'arbres plantés
- évolution de la surface de pleine terre, de la strate herbacée

Objectif : évolution des pratiques agricoles

Indicateurs :

- nombre d'exploitations engagées dans la transition vers une agriculture durable et agroécologique
- nombre de contrats de Paiements pour services environnementaux signés



ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : Elaborer une stratégie pour une économie innovante, durable et créatrice d'emplois

4

OCTOBRE 2021

Résumé des enjeux

- Encourager l'implantation et le développement des entreprises engagées dans la transition écologique (notamment en lien avec les énergies renouvelables et la gestion de l'eau) et l'adaptation aux changements climatiques
- Favoriser l'ancrage territoriale des activités économiques

Orientations stratégiques

Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire

Faciliter les conditions de développement d'un tourisme responsable

- Valorisation des bâtiments à valeur patrimoniale pour l'accueil touristique
- Intégration des mobilités durables dans les circuits touristiques

Développer les filières valorisant les circuits courts et le recyclage

- Massifier le développement du photovoltaïque et les boucles locales de production/consommation énergétiques
- Produire des matériaux biosourcés à usages autres qu'alimentaire et notamment le bois
- Encourager la production des cultures comestibles de qualité et leur commercialisation à l'échelle locale et du bassin lyonnais
- Favoriser le recyclage des objets, matériaux de construction et déchets

Définir une vision stratégique et cohérente avec un modèle de développement économique du territoire plus en résilience

- Définir un schéma d'accueil des entreprises et les conditions d'implantation cohérentes avec la transition écologique (eau potable, eau pluviale, assainissement, pleine terre, végétalisation, matériaux, mobilités durables)
- Favoriser la mutualisation des services de fonctionnement et des infrastructures tels que les espaces de stationnement, plan de déplacement inter-entreprises, espace de restauration et de conciergerie, ...



Objectifs et indicateurs de suivi

Objectif : favoriser l'économie sociale et solidaire

Indicateur :

- nombre de porteurs de projet
- nombre d'emplois créés
- nombre de projet porté par le territoire

Objectif : qualité et rythme de commercialisation des zones d'activités économiques et commerciales

Indicateur :

- taux de remplissage
- nombre d'emplois créés
- surfaces de photovoltaïque en toiture
- surfaces de parking dotées en ombrières

Objectif : production de matériaux biosourcés à usages autres qu'alimentaire identifié concerne la production de bois matériaux

Indicateur :

- tendance d'évolution de la consommation de matériaux biosourcés : nombre de construction et réhabilitation réalisées avec des matériaux biosourcés

Objectif : promouvoir le réemploi des matériaux et objets

Indicateurs :

- fréquentation de la ressourcerie créée
- quantité de déchets revalorisés par les déchetteries
- taux moyen de recyclage des déchets produits par le territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : Accompagner à la transition énergétique pour une société bas carbone

Résumé des enjeux

- Réduire la dépendance énergétique, les besoins de consommation
- Sécuriser l'approvisionnement par une plus grande diversité des filières et par un ancrage territoriale des sources
- Améliorer la qualité de l'air, le confort thermique des bâtiments et la santé des habitants

Orientations stratégiques

Assurer une réponse adéquate aux besoins actuels et futurs des habitants du territoire qui intègrent les enjeux de transitions tant en termes d'équipements, de logements, de mobilité...

Développer les énergies renouvelables

- Promouvoir les réseaux de chaleur urbains
- Installer des stations Gaz naturel et bornes électriques pour les véhicules
- Favoriser la méthanisation et la collecte des déchets utiles,
- Développer massivement le photovoltaïque
- Nombre de sociétés de projet créées

Mettre en place les conditions nécessaires aux pratiques de mobilités durable et décarbonée

- Développer la pratique du covoiturage et de l'autopartage
- Poursuivre les efforts d'intermodalités (articulation modes actifs/TC/ferroviaire)

- Inciter à la pratique du vélo dans les déplacements liés aux loisirs mais aussi pour le domicile-travail
- Repenser les cheminements à la faveur des modes actifs dans les centres des villes et villages et améliorer les liaisons inter-quartiers (enjeu de santé, qualité de vie, ...)
- Accompagner l'électrification du parc automobile
- Développer le tissu économique local pour offrir des emplois de proximité, et réduire le besoin de mobilité longue distance
- Faciliter le recours au télétravail en développant des espaces de coworking
- Identifier les conditions nécessaires au développement du fret fluvial et ferroviaire

Réduire la consommation énergétique des bâtiments

- Accompagner la rénovation énergétique du parc de logements public et privé existant
- Accompagner la rénovation énergétique des équipements publics (Séquoia)
- Sensibiliser les habitants et les entreprises aux pratiques de réduction des consommations (y compris des commerçants)

Objectifs et indicateurs de suivi

Pour le développement des énergies renouvelables

Objectif : passer les consommations de 299 à 259 GWhEF/an en 2030

Objectif : mise en place d'une boucle locale d'électricité

Indicateur : oui/non

Objectif : massification du photovoltaïque : atteindre une production de plus de 100 GWh en 2030 en photovoltaïque

Indicateur :

- taux de réalisation
- surface et production en photovoltaïque
- nombre de sociétés de projets créées

Objectif : développement de la filière solaire thermique : développer plus de 6000 installations individuelles de 4 m²

Indicateur : taux de réalisation

Objectif : développement de la filière bois/énergie : installer l'équivalent de 50 chaufferies bois de 200 kW d'ici 2030 et 10 réseaux de 500 kW et 2 réseaux de 2 MW

Indicateur :

- taux de réalisation
- nombre de renouvellement de système de chauffage bois pour réduire les émissions de particules fines.

Objectif : développer la filière méthanisation : produire plus de 30 GWh/an

Indicateur : taux de réalisation

Objectif : création d'une station de Gaz naturel véhicule (GNV)

Indicateur : oui/non

Objectif : développer la filière géothermie : production de l'ordre de 20 GWh à 2030

Indicateur : Taux de réalisation

Objectif : mettre en place une instance de gouvernance pour accompagner l'évolution des réseaux en lien avec GrDF, Enedis et le Syder

Indicateur : oui/non

Vers des bâtiments sobres en énergies

Objectif : rénovation des bâtiments publics et de 540 logements (en BBC) par an à l'horizon 2030 se déclinant de la manière suivante : 200 maisons construites avant 1990/an + 60 logements sociaux/an + 280 autres logements/an

Indicateur :

- taux de réalisation (source : Stratégie du PCAET)
- nombre de bâtiments rénovés
- évolution de la consommation énergétique des bâtiments

Objectif : rénovation thermique à un niveau BBC de près de 200 000 m² de bâtiments tertiaires

Indicateur : nombre d'audit par un conseiller (source : Stratégie du PCAET)

Objectif : sensibilisation aux actions de sobriété et d'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements du résidentiel

Indicateur : Nombre d'action réalisée (source : Stratégie du PCAET)

Vers une mobilité décarbonée

Objectif : réduire les déplacements contraints liés au travail

Indicateurs :

- création d'espaces de coworking
- nombre d'utilisateurs de ces espaces

Objectif : conduire une réflexion autour du fret fluvial

Indicateur : oui/non

Objectif : développement des modes doux

Indicateur :

- kilomètres de pistes cyclables
- nombre de arceaux et stationnements sécurisés

Objectif : développer le covoiturage, la diversification énergétique du pas automobile pour viser une consommation énergétique pour le transport de personnes de 157 GWh/an en 2030

Indicateur :

- taux de réalisation
- nombre de bornes électriques

Objectif : accompagnement aux entreprises innovantes dans le secteur du transport et la logistique, l'incitation au ferroutage pour les entreprises s'implantant sur le parc d'activité Lybertec et faire passer la consommation de 285 à 185 GWh EF/an d'ici 2030

Indicateur :

- taux de réalisation
- nombre d'entreprise recourant au ferroutage

ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : Développer la transversalité des politiques publiques et les coopérations inter-territoriales pour plus de cohésion sociale

8

OCTOBRE 2021

Dans un contexte de croissance de la vulnérabilité énergétique des ménages, dans leur logement comme dans leur mobilité, à l'augmentation des valeurs foncières et immobilières des polarités d'emplois et d'équipements, aux évolutions démographiques et des formes des ménages, le risque de décrochage est de plus en plus important.

Résumé des enjeux

- Prévenir les situations de marginalisation par rapport à l'emploi, au logement et aux services publics
- Favoriser l'épanouissement des habitants et des travailleurs
- Favoriser la santé physique des habitants, prévenir de l'obésité et des maladies cardiovasculaires

Orientations stratégiques

Développer une offre de logement abordable et qualitative notamment dans les villes et les bourgs

- Soutenir la rénovation énergétique du parc résidentiel et l'adaptation aux situations de handicaps, notamment des bailleurs sociaux
- Renforcer l'offre de logements neufs abordables
- Sensibiliser à la qualité de l'air extérieure et intérieure en incitant notamment au remplacement du chauffage individuel au bois (cheminées à foyer ouvert)

Lutter contre les inégalités, la marginalisation et la précarisation des ménages

- Favoriser le vivre ensemble, la mixité des genres, des générations et des personnes handicapées dans les espaces et équipements publics, dans l'accès aux services
- Réduire les inégalités d'accès à l'éducation et à la culture

- Accéder à une alimentation saine et accessible financièrement
- Maintenir un bon niveau d'équipements et de services en adéquation avec l'évolution de la population
- Mailler l'offre de soin pour permettre l'accès à la santé de tous

Favoriser l'accès à l'emploi et le développement de l'emploi décent

- Développer l'accès à la formation adaptée aux besoins du territoire
- Faciliter le développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, pour des emplois ciblant des publics jeunes et/ou précaires
- Favoriser les entreprises engagées dans des emplois décents (facilités des conditions d'implantation et critères de marchés publics)

Développer des espaces publics de qualité avec des ambiances végétales paysagées au sein des espaces urbanisés et à l'échelle du territoire

- Intensifier la végétalisation et le paysagement et développer la canopée dans les espaces urbanisés
- Intégrer la lutte contre l'ambrosie et les plantes allergisantes à la gestion des milieux naturels et projets de végétalisation
- Favoriser l'accès à des espaces de loisirs en plein air (pour l'activité physique et la santé mentale)



Objectifs et indicateurs de suivi

Objectif : coordonner et fédérer les acteurs autour de la démarche CRTE

Indicateur : nombre de réunions de suivi du CRTE réalisées

Objectif : développement des services au public

Indicateur :

- nombre de Maison France service et maison du Rhône
- nombre d'utilisateurs

Objectif : développement de la fibre et du numérique sur l'ensemble du territoire

Indicateur :

- taux de couverture
- nombre de personnes qui a rencontré un conseiller numérique

Objectif : mailler l'offre de soin pour permettre l'accès à la santé à tous

Indicateur :

- nombre de maisons de santé
- nombre de professionnels de santé en exercice sur le territoire

Objectif : réduction des inégalités d'accès à l'éducation et à la culture

Indicateur :

- nombre d'étudiants inscrits sur le campus connecté (50 étudiants à 2024)
- création d'un campus des métiers et des qualifications
- part des jeunes sans formation ni emplois
- nombre et fréquentation des manifestations organisées par les Microfolies
- contrat enfance-jeunesse

Objectif : accéder à une alimentation saine et accessible financièrement

Indicateur :

- réalisation ou non du Projet Alimentaire Territoriale
- nombre de points de vente disponibles et quantité de paniers distribués
- nombre d'enfants dans les cantines

Objectif : accompagnement à l'accueil des publics fragiles

Indicateur :

- nombre de logements rendus accessibles aux PMR dans le parc social
- le dynamisme de la vie associative au soutien des publics fragile



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

Référent CCSB : **Nathalie Tissier-Chauveau**
n.tissier-chauveau@ccsb-saonebeaujolais.fr

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Karen McCormick** - k.mccormick@urbalyon.org
Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



**CARNET DES
INDICATEURS DE
TRANSITION**

SEPTEMBRE 2021



Portrait
Communauté de communes
de Saône en Beaujolais
La transition écologique des territoires





Des indicateurs de transition écologique

Urbalyon, outil d'ingénierie au service des territoires

L'Agence d'urbanisme se positionne au service des territoires de l'aire métropolitaine pour les accompagner dans la compréhension des enjeux de transitions et l'impulsion des changements de pratiques dans tous les domaines et à plusieurs échelles.

Elle propose un outillage pour comprendre, objectiver les connaissances (observatoires, benchmark,...) mais également dessiner des actions efficaces, construire des cadres de discussions pour faire ensemble, explorer, impulser des évolutions (projets partagés, partenariats...) répondant aux enjeux contemporains de l'organisation de nos territoires.

À l'échelle du carré métropolitain, avec l'appui du réseau des 4 Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Urba4), ou l'échelle du quartier, de la commune, de l'EPCL, l'Agence peut aider à appréhender, à différentes échelles, des stratégies durables et innovantes.

Urbalyon propose de mettre à la disposition des intercommunalités une série d'indicateurs inspirés par la circulaire CRTE du Premier Ministre, qui témoignent de l'engagement des territoires dans la transition écologique. Bien sûr, le terme est à définir (chapitre suivant) et à ajuster localement, mais il s'agit ici d'abord de donner des pistes de débats et d'évolution des politiques publiques locales pour répondre aux défis environnementaux de ce siècle.

Vers des stratégies de transitions

La transition correspond au cheminement qui conduit à une reconfiguration du fonctionnement et de l'organisation d'un système, ainsi qu'un changement profond des pratiques au quotidien, en faveur d'un état de soutenabilité et de résilience de la société et de son territoire. Le système est programmé pour rechercher le bien-être de la population et de l'environnement, le progrès social et humain, l'égalité et la solidarité.

Le cheminement dans la transition émerge d'une volonté qui touche à la fois les institutions, les acteurs privés et les citoyens. L'échelon de la proximité est fondamental pour enclencher un passage à l'action. Les coopérations territoriales accélèrent les transformations positives. Afin de construire ce chemin, les stratégies de transition permettent de définir collectivement un horizon à atteindre, désirable et mis en récit, pour susciter l'envie d'agir et se projeter.

La transition peut combiner une série de stratégies qui précisent les objectifs pour le territoire, se complètent et interagissent entre elles.

Vers une cohésion sociale et solidaire renforcée

35 communes

44 300 habitants (2018)

15 150 emplois totaux (2018)

82 hab./km²

593,8 km²

Une polarité structurante

Territoire doté d'une forte composante rurale, limitrophe de deux départements (au nord la Saône-et-Loire, et à l'est le département de l'Ain), la Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB) a pour principale polarité la commune de Belleville-en-Beaujolais qui compte plus de 13 000 habitants, soit près de 30% du peuplement total du territoire. Saint-Georges-de-Reneins (4 400 hab.), Beaujeu (2 150 hab.), Villié-Morgon (2 100 hab.) et Deux-Grosnes (1 900 hab.) constituent également des concentrations humaines importantes. En cumul, ces cinq localités représentent 53,3% du peuplement total de la CCSB.

Belleville-en-Beaujolais et la CCSB se positionnent comme porte d'entrée nord du département du Rhône, territoire d'interface irrigué par le Val de Saône en direction de Villefranche-sur-Saône et de la Métropole de Lyon.

Dynamiques socio-économiques

Une croissance démographique mesurée

+ 1 700 habitants entre 2013 et 2018, soit une évolution annuelle moyenne de + 0,7%.
Source : Insee, 2017

Un territoire attractif pour les familles

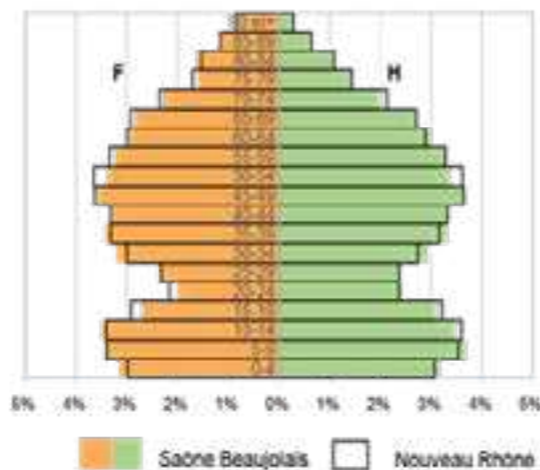
33,4% des ménages sont des couples avec enfant(s), soit 5 900 ménages, mais aussi 7,5% de familles monoparentales (1 400 ménages).

La croissance démographique, liée à la part importante de ménages avec enfant(s), peut notamment entraîner une forte demande sur les équipements et services (petite enfance, écoles, loisirs/sport, établissements de santé...).

Un vieillissement en cours de la population

24,2% de la population totale a 60 ans ou plus (contre 22,7% en 2013).

Une démographie comparable à celle observée à l'échelle du Rhône : les 20-29 ans moins présents sur le territoire
Source : Insee, RP



Le vieillissement de la population est une tendance sociétale nationale, qui n'épargne aucun des territoires du Rhône. Le vieillissement de la population interroge sur les ressources du territoire en offre de soins, en établissements spécialisés, en offre de mobilité et de services adaptés...

Parallèlement, 26,2% des habitants de la CC Saône Beaujolais ont moins de 25 ans (et 20,4% ont moins de 14 ans).

Un niveau de vie moins élevé que dans d'autres territoires du Rhône

22 060 €/an,

c'est le revenu médian au sein de la CCSB, soit 150€ de moins qu'à l'échelle du département du Rhône (22 210 €/an).

Les 10% le plus riches de la CCSB (35 830 €/an) disposent d'un revenu 2,7 fois plus élevé que les 10% les plus modestes (13 070€/an). Ce rapport (disparités) entre les revenus les plus hauts et les revenus les plus modestes atteint 3,7 dans le Rhône.

9,9% de la population de la CCSB vit sous le seuil de pauvreté

cette part est de 11% à l'échelle du Rhône.

La précarité touche davantage les jeunes et les locataires (le taux de pauvreté atteint 14,4% chez les moins de 30 ans, et 20,3% chez les locataires (contre 5,6% chez les propriétaires).

Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian 2018)

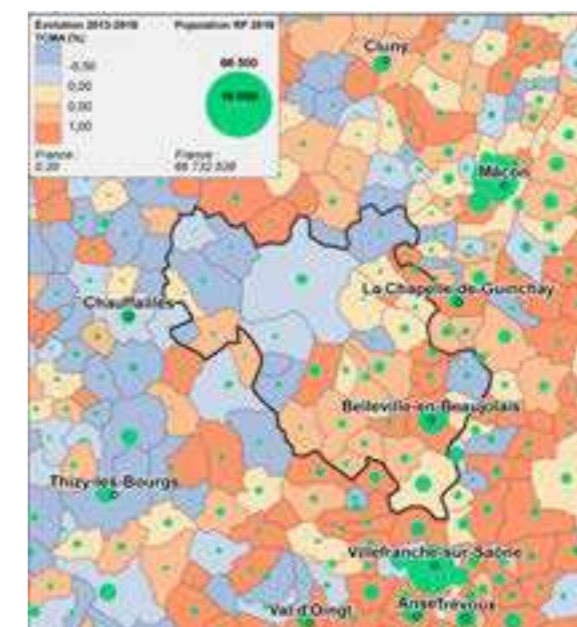
Belleville-en-Beaujolais : 13,0%, Saint-Georges-de-Reneins : 7,0%

Revenu médian par unité de consommation
Source : Filsofi

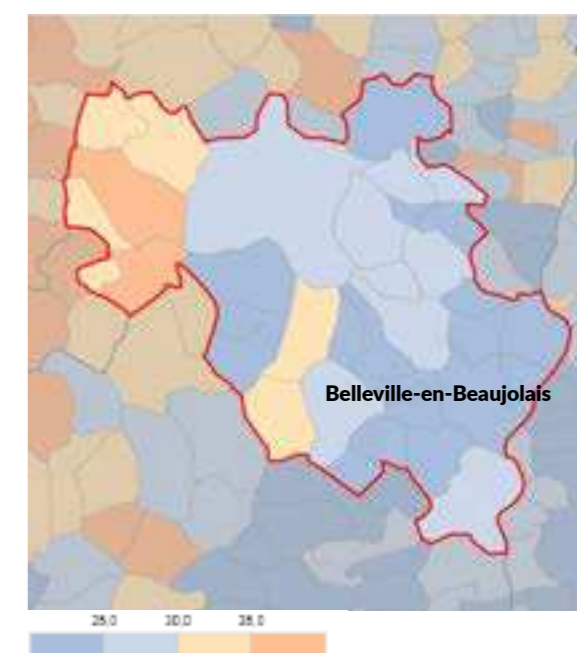
- Les trois niveaux de revenus les plus élevés :
 - Villié-Morgon : 23 800 euros
 - Saint-Georges-de-Reneins : 23 910 euros
 - Saint-Étienne-la-Varenne : 24 410 euros

- Les trois niveaux de revenus les plus bas :
 - Propières : 19 120 euros
 - Saint-Bonnet-des-Bruyères : 19 720 euros
 - Deux-Grosnes : 19 830 euros

Taux d'évolution annuel de la population (2013-2018)
Source : Insee, RP



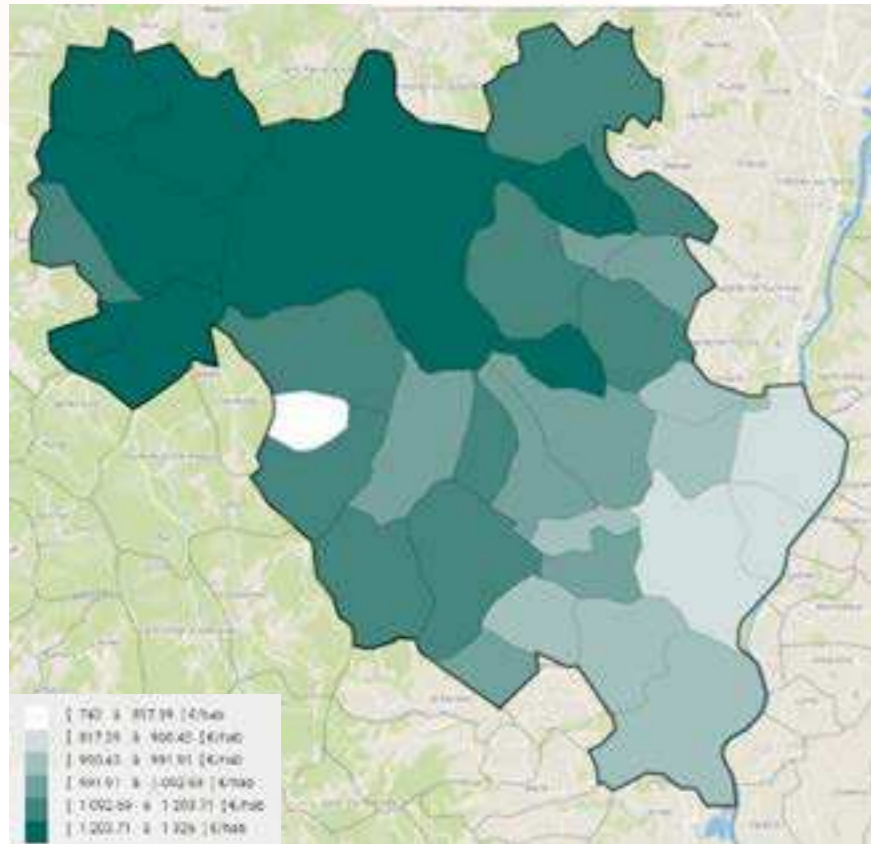
Part de la population de plus de 60 ans (2018)
Source : Insee, RP



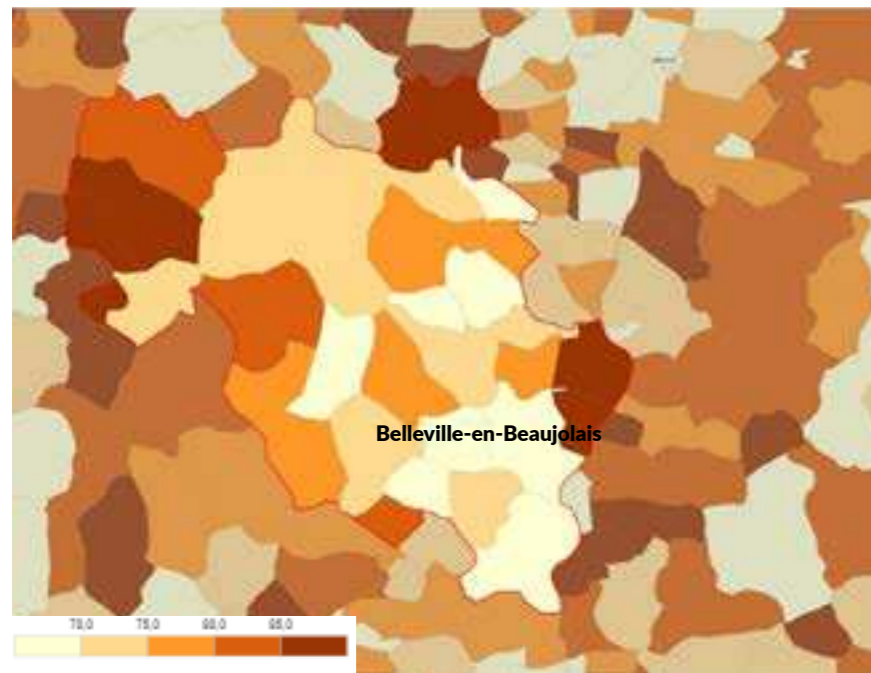
Opérer les transitions démographiques?

- Soutenir le territoire dans sa capacité d'accueil en équipements
- Favoriser le développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, pour des emplois ciblant des publics jeunes et/ou précaires
- Accompagner le vieillissement de la population en tenant compte des inégalités d'accès aux équipements, services et commerces, aux pratiques de mobilités
- Soutenir les projets d'insertion dans le domaine de la transition écologique et de l'accompagnement du vieillissement/santé

Facture énergétique pour le résidentiel par habitant (2017)
Source : Terristroy



Part des résidences principales occupées par le propriétaire (2018)
Source : Insee, RP



Cadre résidentiel

Une facture énergétique résidentiel variable

995 €/hab en moyenne dans la CCSB

850€/hab à Belleville-en-Beaujolais, contre plus de 1250 €/hab. à Deux-Grosnes et dans les communes du nord-ouest de la CCSB (valeur de la facture énergétique du secteur résidentiel rapportée au nombre d'habitants).

Le secteur résidentiel (362 GWh) se positionne comme le second poste de consommation énergétique du territoire après le transport routier (667 Gwh).

La rénovation énergétique du parc de logements touche prioritairement les logements les plus anciens (parc résidentiel d'avant 1970 potentiellement plus énergivore). Un accompagnement à la rénovation énergétique est opéré (Renov en Beaujolais), avec des aides financières (Anah) allant jusqu'à 7 500 € par ménage.

Pour le territoire et ses habitants, l'enjeu est à la fois : économique (réduire les dépenses de chauffage), climatique (réduire les gaz à effet de serre) et lié à la qualité de vie (améliorer le confort de l'habitat).

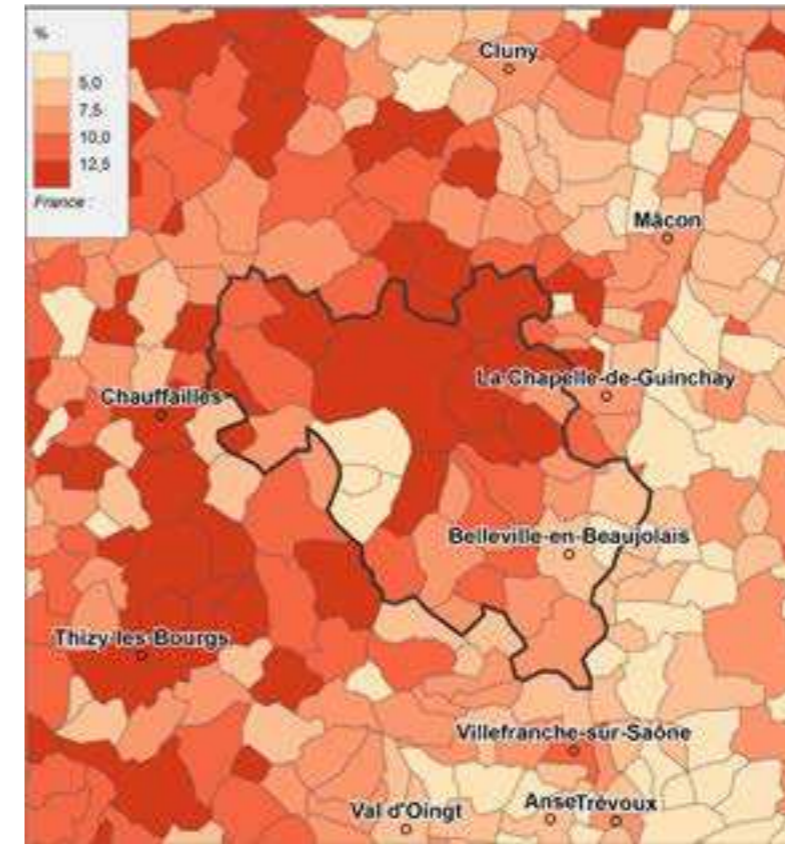
L'enjeu de réhabilitation thermique de l'habitat est aussi un levier pour les artisans locaux, la structuration des filières de biomatériaux régionaux.

Taux de pauvreté selon le statut d'occupation de la résidence principale
Source : Insee, RP 2018

- Part des ménages locataires du parc privé :
 - CCSB : 22,9% (Belleville-en-Beaujolais 27,5%)
 - Rhône : 20,9%
- Part des ménages locataires du parc HLM :
 - CCSB : 9,3% (Belleville-en-Beaujolais 21,5%)
 - Rhône : 10,2%

	Taux de pauvreté
Propriétaires	5,6%
Locataires	20,3%

Part des logements vacants (2018)
Source : Insee, RP 1968-2018



83% des logements sont des résidences principales (89% dans le Rhône).

65% des ménages sont propriétaires de leur résidences principales (67% dans le Rhône).

74% maisons individuelles dans le parc des résidences principales sont des et 26% des logements collectifs.

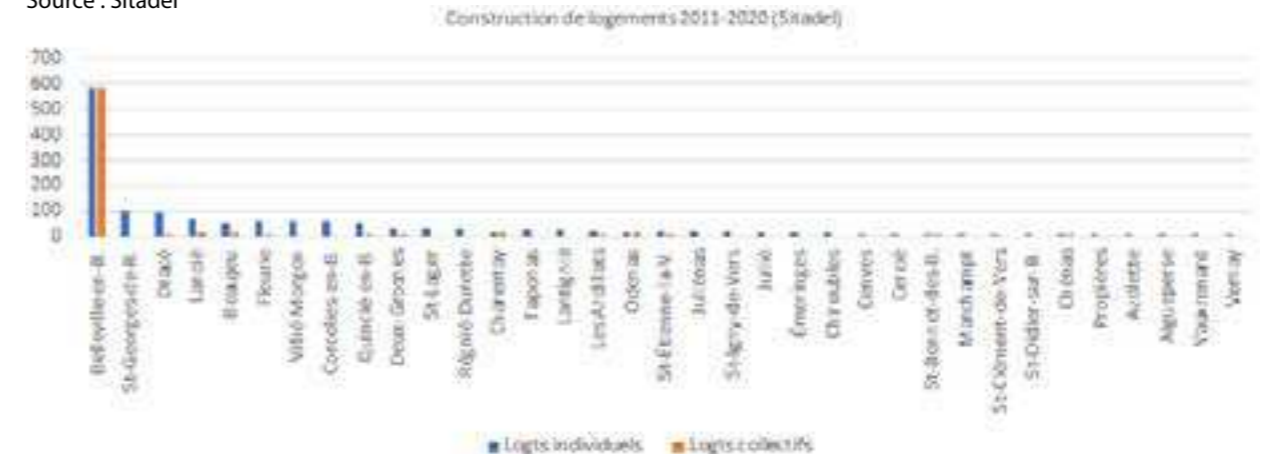
10% des logements sont vacants. Les résidences secondaires représentent près de 7% du parc de logements.

Plus de **2 200** nouveaux logements construits entre 2011 et 2020, dont 72% de logements individuels peu économes en foncier.

La dynamique des constructions neuves de maisons individuelles reste dans la tendance, et tend à diminuer avec les nouvelles considérations foncières (Zéro artificialisation nette ZAN).

Belleville-en-Beaujolais représente 52% des logements commencés entre 2011 et 2020. La commune compte 86% des logements collectifs commencés de la CCSB.

Logements commencés entre 2011 et 2020
Source : Sitadel



Vers une économie du territoire robuste

Attractivité et emploi

Près de 9300 emplois salariés privés fin 2019

Source : Acoess-Urssaf/(15 150 emplois totaux fin 2018, Insee RP).

55,5% des emplois du territoire sont localisés à Belleville-en-Beaujolais (5 160 emplois salariés privés).

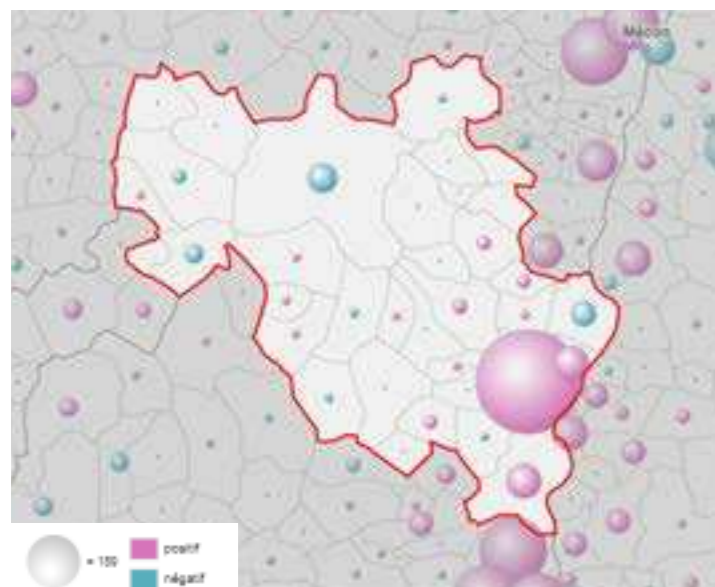
Saint-Georges-de-Reneins (1200 emplois), Beaujeu (420 emplois), Deux-Grosnes (400 emplois) et Quincié-en-Beaujolais (300 emplois) constituent également des polarités économiques structurantes, bien que de rang inférieur.

Le tissu économique local compte plus de 6 100 établissements dont environ 180 d'au moins 10 salariés, et 11 d'au moins 100 salariés dont :

- 250 à 499 salariés : Corico (transformation et conservation de la viande de volaille) à Monsols, et Centre hospitalier de Belleville-en-Beaujolais,
- 200 à 249 salariés : centre hospitalier de Beaujeu, Astra Plastique à Saint-Georges-de-Reneins, Compagnie Rhône Maintenance et Nettoyage à Belleville-en-Beaujolais

Evolution de l'emploi salarié privé (2019)

Source : Acoess-Urssaf



880 emplois salariés privés supplémentaires en 5 ans (2015-2019)

Au total, 22 des 35 communes de la CCSB ont un solde de créations d'emplois positif, soit la création de 1 089 emplois.

L'évolution du nombre d'emplois salariés privés est pour l'essentiel marqué par :

- les progressions enregistrées à Belleville-en-Beaujolais (+756 emplois), Saint-Georges-de-Reneins (+105 emplois) et Taponas (+84 emplois) ;
- les destructions d'emplois ayant affecté les communes de Deux-Grosnes (-78 emplois), Dracé (-45 emplois) et Propières (-33 emplois).

3 325 demandeurs d'emplois (cat. ABC) fin 2020 dans la CCSB

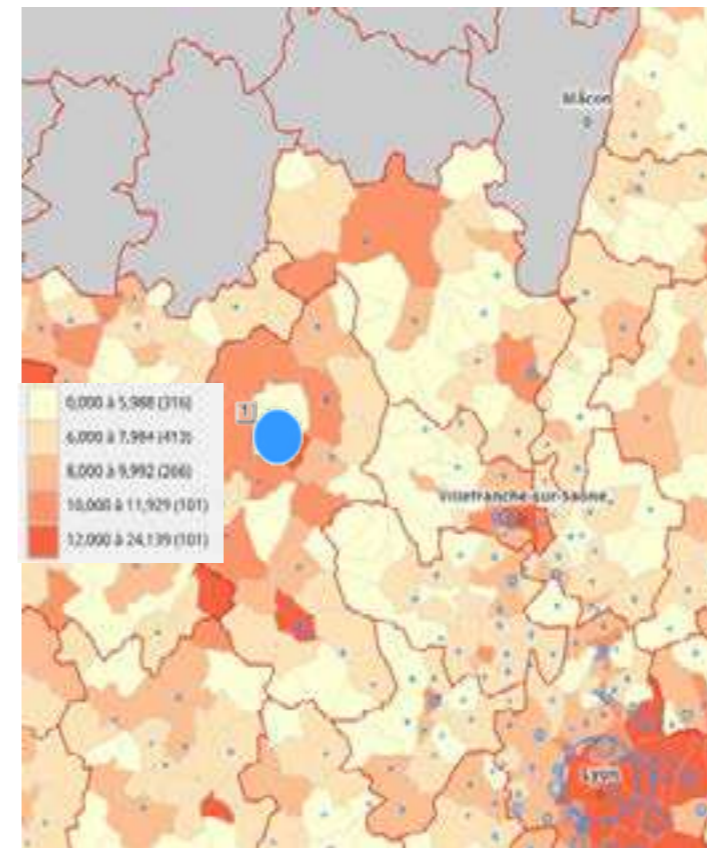
Les chômeurs de catégorie A et les bénéficiaires du RSA sont moins représentés qu'à l'échelle du Rhône :

- Chômeur de cat. A : 53% dans la CCSB (Rhône : 63%)
- Bénéficiaires du RSA : 12% (Rhône : 19%)
- Les femmes et les seniors sont surreprésentées parmi les chômeurs :
 - Femmes : 57% des chômeurs dans le CCSB (Rhône : 50%)
 - 50 ans et plus : 27% des chômeurs de la CCSB (Rhône : 22%)
- Chômeurs de longue durée (1 an et plus) : 49% dans la CCSB (Rhône : 47%)
- Des demandeurs d'emplois plus nombreux entre 2017 et 2020 :
 - Catégories ABC : +19% (+604 personnes), Rhône : +6%
 - Bénéficiaires du RSA : +43% (+166 personnes), Rhône : +37%
 - Chômeurs de longue durée (1 an et plus) : +26% (+403 personnes), Rhône : +19%
 - 50 ans et plus : +22% (+190 personnes), Rhône : +11%

Belleville-en-Beaujolais regroupe un tiers des établissements de 10 salariés et plus, dont 8 des 14 plus grands employeurs du territoire

Nombre de demandeurs d'emploi de cat. A fin 2020 pour 100 actifs au recensement 2017

Source : Insee



Lybertec, un site économique à dimension métropolitaine et à forte valeur environnementale

Ce site anticipe un besoin d'accueil et de développement à horizon 2035 d'entreprises dans des conditions d'implantation environnementale et énergétiques exemplaires avec une accroche fer et route et tous modes.

1 campus connecté et des espaces de co-working à Belleville-en-Beaujolais et à Fleury

Le campus connecté permet à tous un accès à la formation supérieure tout en réduisant les besoins de mobilité et d'hébergement étudiant. La création d'un espace de co-working à Beaujeu est prévu pour 2022.

Opérer les transitions écologiques du territoire : quels leviers pour l'emploi ?

- Conforter la résilience du territoire en développant l'emploi local, sur ses propres forces économiques, sur son tissu entrepreneurial et associatif local, et en favorisant la diversification des emplois
- Accompagner l'évolution et l'adaptation des systèmes d'exploitation agricole au changement climatique

Evolution 2017-2020 du nombre de chômeurs par catégorie

Source : Pôle emploi

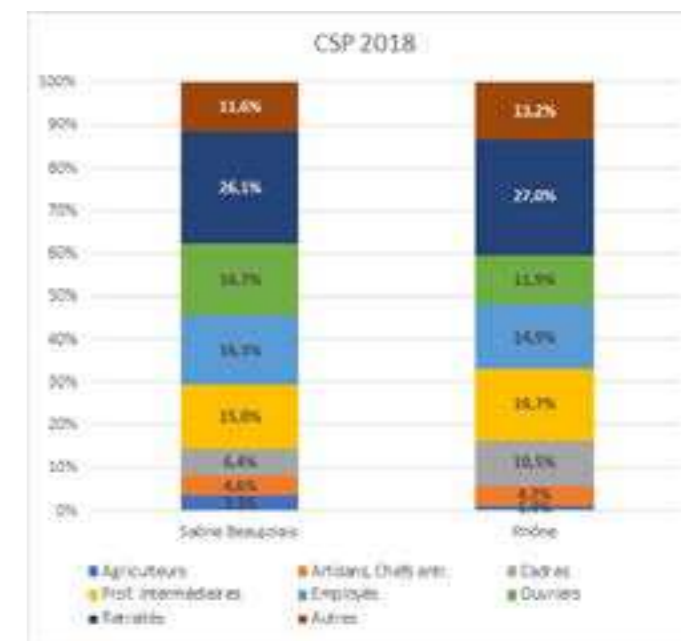


Beaujolais vers votre avenir

Cet organisme facilite l'accueil et l'émergence d'entreprises dans les villages ainsi que l'implantation de salariés ou nouveaux arrivants.

+presque 5 points d'ouvrier et -4 points de cadres sur le territoire par rapport au reste du Rhône

Source : RP 2018



- Développer des capacités d'implantation à forte qualité environnementale pour l'accueil de nouvelles entreprises pour diversifier l'emploi
- Favoriser le développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, pour des emplois ciblant des publics jeunes et/ou précaires
- Soutenir les projets d'insertion dans le domaine de la transition écologique et de l'accompagnement du vieillissement/santé



Vers une mobilité soutenable

La mobilité soutenable vise un fonctionnement territorial équitable et peu consommateur d'énergie. Les actions concrètes sont la sobriété (ou maîtrise de la demande), l'utilisation de modes de transport peu carbonés (vélo, marche), la décarbonation et l'efficacité énergétique pour les transports routiers et ferrés. La transition vers une mobilité soutenable n'est possible qu'en accompagnant des changements de comportements acceptables (notamment en termes de temps et d'argent).

La mobilité n'est pas toujours choisie ; elle soulève des questions de dépendance énergétique, d'équité sociale et territoriale, de cadre de vie et de santé.

La transition vers une mobilité soutenable ne s'appuie donc pas uniquement sur l'offre de transports, mais également sur l'aménagement du territoire et l'évolution de nos modes de vie (services, commerces, télétravail, habitat, etc.).

Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il faudrait réduire de 97% les émissions liées au transport, par rapport à 2015, soit : moins de kilomètres parcourus, plus de transports en commun, de marche, de vélo et voiture partagée, moins d'avion et de voiture individuelle.

LES CHIFFRES DE LA RÉGION

33%

des émissions régionales viennent du secteur des transports. Il s'agit du premier secteur émetteur de gaz à effet de serre.

Source : ORCAE, 2017

9,4 km

C'est la distance moyenne en 2017 entre le domicile et l'emploi, + 24% par rapport à 1999.

Source : Carré métropolitain, 2015

La région AURA est en **2^e position**, derrière l'Île-de-France, sur son parc de VE-VHR (Véhicules électriques et hybrides rechargeables) avec environ 48 000 véhicules légers, ce qui représente 490 VE/VHR pour 100 000 habitants, soit un nombre légèrement supérieur à la moyenne nationale qui est de 467 véhicules pour 100 000 habitants.

30

bornes électriques pour 100 000 habitants, c'est la moyenne régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Situé à 40' de Lyon en train comme par l'autoroute, le territoire de la CCSB est accessible et connecté à l'axe majeur nord sud Lyon Macon. La porte d'entrée principale en est Belleville-en-Beaujolais. Cependant, la taille du territoire de l'intercommunalité qui s'étend sur les Monts du Beaujolais et le caractère rural de son armature urbaine ne permettent pas de disposer d'axes structurants sur lesquels organiser des lignes fortes de déplacements.

L'automobile, un mode de déplacement majoritaire dans les déplacements structurants domicile-travail et un fort émetteur de GES

97% des déplacements internes entre deux communes de la CCSB se font en voiture ou en moto.

Source : Insee, Mobpro 2018

L'indicateur de la part modale voiture et moto pour la réalisation des déplacements intercommunaux est particulièrement fort par rapport à d'autres EPCI. Compte tenu des caractéristiques du territoire, l'organisation du covoiturage et de l'auto-partage constitue un effort fort pour le territoire. La distance moyenne parcourue en interne à l'EPCI correspond à celle de la moyenne régionale avec 9km entre le domicile et l'emploi soit 18km par jour.

27% des déplacements intra-communales sont réalisés à pied, en vélo ou en TC

Source : Insee, Mobpro 2018

La part des déplacements réalisés en modes actifs est forte à l'échelle intra communale mais pourrait être encore augmentée si des aménagements de sécurisation de ces modes de déplacement étaient déployés.

6% des déplacements domicile-travail sont réalisés en transport en commun

Source : Terristory, 2017

Si l'offre de transports publique est difficile à développer sur un territoire à dominante rurale, les pratiques de covoiturage offrent une opportunité intéressante de mobilité moins carbonnée.

36% des actifs de la CCSB parcourent plus de 30 km par jour pour se rendre au travail

Source : Terristory, 2017

Les trajets de plus de 30km par jour ont un impact non négligeable sur l'état de fatigue des usagers et sur le budget global alloué au seul motif du travail.

La majorité des déplacements domicile-travail est réalisée en interne au territoire

9 825 trajets se font quotidiennement au sein de la CCSB, soit 46% du total des flux

La majorité des déplacements domicile-travail se fait en interne au territoire. Les autres déplacements sont principalement effectués en lien avec l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

2 308 trajets journaliers de la CCSB vers la CAVBS (28% des trajets sortant de l'EPCI)

1 117 trajets journaliers de la CCSB vers la Métropole de Lyon (13,5% des trajets sortant de l'EPCI)

Source : Insee, Mobpro 2015

Seulement 6 % des flux sortants sont réalisés en TC.

Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)

100% du territoire couvert par une AOM

La CCSB est l'autorité organisatrice de la mobilité par transfert de compétence depuis le 1^{er} juillet 2021, et désormais compétente sur les trois sujets suivants : modes actifs, mobilités solidaires et usages partagés de la voiture.

Covoiturage et autostop organisé

1 parking dédié au covoiturage

Source : Région Auvergne-Rhône-Alpes, MOV'ICI, 2021

Une mutation encore lente de la motorisation du parc automobile

2,1%
véhicules propres (hybrides, électriques et gaz)

58%
gazole

40%
essence
Source : AAADData, 2021

25% des consommations énergétiques du territoire sont liées au transport

6 bornes de recharge électrique ouverte au public
Source : IRVE, 2021

La part des véhicules propres de la CCSB est légèrement en-dessous de la moyenne départementale (2,8%). La forte dépendance à la voiture et la nécessité de se multimotoriser pour les ménages (47% des ménages) peut expliquer ce phénomène alors même qu'une partie de la population aurait le pouvoir d'achat pour faire ce choix. Cependant, le manque de borne électrique ouverte au public entretient le faible taux d'équipement des ménages. A titre comparatif, la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien en compte 6 sur son territoire.

La part des véhicules diesel est parmi la plus forte du département du Rhône avec les Monts du Lyonnais et l'Ouest Rhodanien en raison des longues distances à partir dans des territoires à caractère ruraux et montagneux. Les habitants des communes aux franges ouest et nord de l'EPCI, les plus éloignées des secteurs de concentration d'emplois, étant les plus fragiles économiquement, la mutation du parc vers des véhicules plus «verts» devra être accompagnée pour se réaliser.

Vulnérabilité face à la mobilité

14% des ménages consacrent au moins 20% de leur budget à leur mobilité (achat/réparation véhicule, carburant, assurance...).

Mobilités actives

14 km de Voie Verte

en enrobé sur 4m de large

Source : CD du Rhône, 2019

Le territoire dispose de 41,5km de pistes cyclables aménagées dont 14 km de voie verte qui permet de relier Belleville-en-Beaujolais à Beaujeu.

7 boucles cyclo-touristiques jalonnées autour de la Voie Verte

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche de cyclotourisme et de mise en valeur des paysages.

48 places sécurisées pour les vélos dans les gares

Source : CD du Rhône, 2019

Le passage d'un usage «loisir» à un usage «quotidien» du vélo nécessite des politiques d'accompagnement et des aménagements continus et sécurisés (itinéraires agréables, ombragés et jalonnés, stationnement sécurisé). Certaines communes se sont dotées d'aménagements permettant de favoriser l'utilisation du vélo comme les bandes cyclables, les zones 30 ou les zones de rencontre (espace public ou chaussée partagée). Cependant, ces aménagements restent trop ponctuels pour générer un changement de pratique. Les zones d'activités ne sont pas encore aménagées, la jonction entre le Voie Verte et la gare n'est pas balisée et la traversée du Rhône restent

Le transport à la demande pour les ménages les plus précaires et pour les communes non desservies par des lignes de bus

19 communes concernées par le TAD

En 2020, 389 réservations effectuées et 4 147km parcourus.

Principaux enjeux de mobilité

- Développer la pratique du covoiturage et de l'auto-partage sur ce territoire
- Développer la pratique du vélo dans les déplacements liés aux loisirs mais aussi pour le domicile travail
- Poursuivre les efforts d'intermodalité et les connexions modes doux (articulation modes actifs/ TC/ferroviaire)
- Repenser les cheminements en modes actifs dans les centres des villes et villages et améliorer les liaisons inter-quartiers (enjeu de santé, qualité de vie, ...)
- Accompagner la mutation énergétique du parc automobile et notamment en développant l'accès au GNV, l'hydrogène et l'électrique.



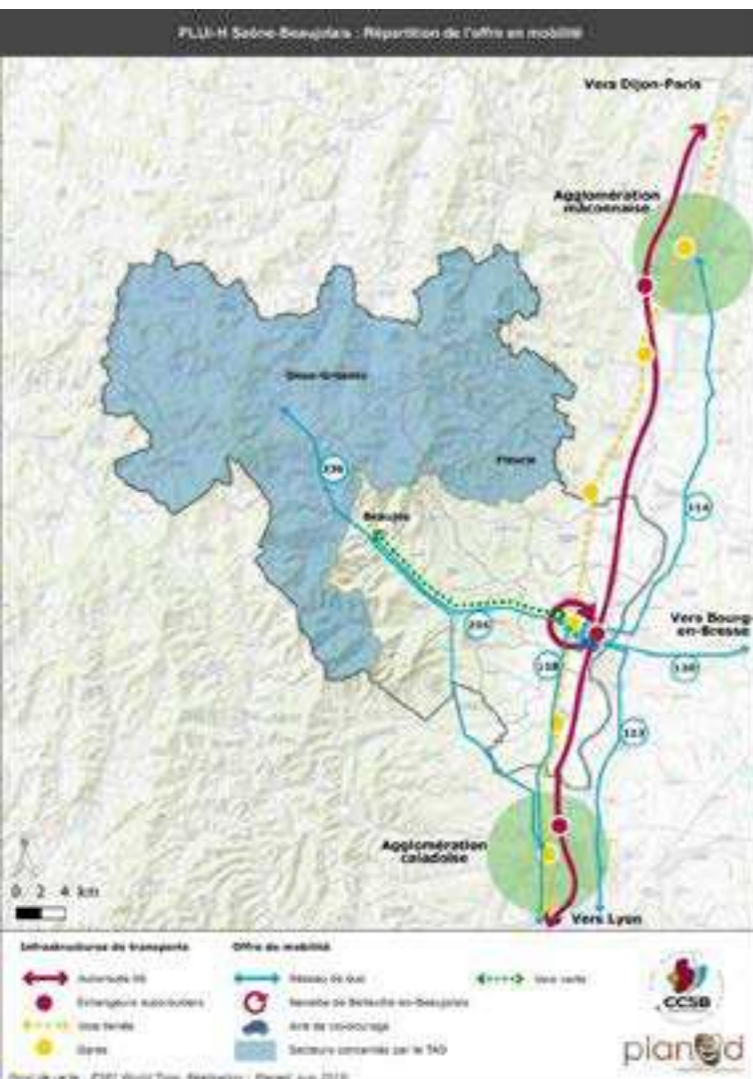
Desserte TC et pôle multimodal

1 pôle multimodal ferroviaire/TC

La CCSB bénéficie de deux gares sur son territoire à Saint Georges-de-Reneins (55 000 voyageurs/an) et Belleville-en-Beaujolais, la mieux desservie et fréquentée par plus de 850 000 voyageurs chaque année. Le parking de la gare, bien que disposant de 750 places, est régulièrement saturé. Une navette urbaine de Belleville-en-Beaujolais permet la desserte des différents quartiers et de la gare près de 20 fois par jour.

3 lignes de bus régulières
Source : Sytral, 2021

La ligne 118 entre Belleville-en-Beaujolais et la gare de Lyon Vaise. La ligne 235 entre Beaujeu et Belleville-en-Beaujolais et la ligne 236 entre Villefranche-sur-Saône et Monsols.



Émission de gaz à effet de serre

329 Kg teqCO²
(tonnes équivalent CO²)

7,5 t/hab.
(contre 8,4t/hab. pour le Rhône)

Des valeurs dans la moyenne départementale marquées cependant par le poids des transports (51% de marchandises et 49% de personnes) et l'agriculture (50% des émissions du cheptel). Les émissions de GES ici calculées n'intègrent pas les émissions indirectes liées aux importations de biens et services (empreinte de carbone de biens consommés par exemple).

Part de chaque secteur dans les émissions totales de gaz à effet de serre

52% transports routiers

14% résidentiel

24% agriculture

8% tertiaire

Source : ORCAE, 2018 (données diffusées en 2021)

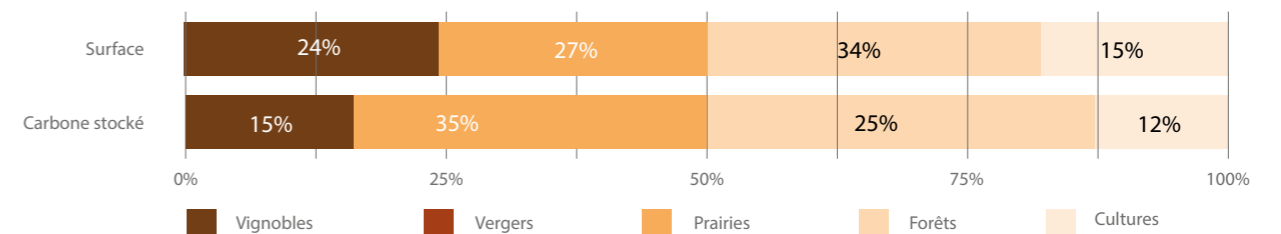
Protection des sols agricoles et naturels (séquestration du carbone émis)

512 Km² soit 12 219 kteqCO² de carbone captés par an

La préservation des activités agricoles et la protection des espaces naturels participent activement de la « compensation » carbone du territoire.

Stock de carbone par type de surface

Source : ORCAE, 2018



Vers une société bas carbone

Un territoire bas carbone ou en transition énergétique, désigne une modification profonde de notre modèle de production (énergies fossiles importées : uranium, pétrole, gaz... ; système centralisé) et de consommation de l'énergie, en le réorientant vers un système sobre et faiblement émetteur de gaz à effet de serre (GES).

Pour cela, deux leviers complémentaires sont décisifs : une baisse significative des consommations énergétiques (pour alimenter les besoins de chaleur, en production de froid et en électricité et gaz) et une évolution du mix énergétique faisant la part belle aux énergies renouvelables (solaire, bois énergie, géothermie, aérothermie, méthanisation, éolien, hydroélectricité, valorisation déchets...).

LES CHIFFRES DE LA RÉGION

61% des émissions de GES sont dues aux énergies fossiles et 32% des GES sont émis par les transports.

80% du carbone sont stockés par les forêts et les prairies permanentes. Le stock de carbone sur le territoire régional est estimé à 1 592 MteqCO₂ (en 2018).

214 TWh la consommation d'énergie finale en 2018, soit une baisse de 7% en comparaison de 2005.

45,5% de la consommation d'énergie finale concernent les bâtiments.

La région Auvergne-Rhône-Alpes produit **62%** de l'énergie qu'elle consomme (part de la production d'énergie dans la consommation d'énergie finale).

21% la part de la production d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation d'énergie finale.

Une production d'énergie renouvelable dominée par l'hydroélectricité :

87% de la production EnR électrique.

Et le bois énergie :

70% de la production EnR thermique.

Source : ORCAE, 2021

Consommation énergétique du territoire (à climat normal)

1407 GW/h

Belleville-en-Beaujolais et Saint-Georges-de-Reneins portent à elle deux, la moitié de la consommation énergétique totale.

32 MW/hab.

(contre 35 MW/hab. dans le reste du Rhône)

Source : ORCAE, 2018

Dans un contexte de croissance démographique et de hausse de la demande, la mobilité au quotidien et le logement demeurent les deux principaux gisements d'économie d'énergie.

Facture énergétique par habitant (dépenses de ménages, agriculture et industrie)

3 683€ par an/hab.

en 2017, en moyenne sur la CCSD (dont 995 euros pour le l'habitation et 1923 euros pour le transport routier)

1 485€ par an/hab.

en moyenne à Saint-Étienne-la-Varenne

3 461€ par an/hab.

en moyenne à Belleville en Beaujolais

Source : Terristory, 2021

Avec la surface de plancher, l'isolation de la

maison et les déplacements quotidiens, la facture énergétique des ménages augmente. La facture énergétique est issue d'un calcul effectué par AURA-EE sur la base des données de consommation d'énergie finale du secteur résidentiel de l'ORCAE 2018 et des prix par type d'énergie disponibles sur la base de données nationales Pégase et des hypothèses de calcul de l'outil FacETe.

Répartition des étiquettes énergétiques du parc de logement

26% des consommations énergétiques du territoire proviennent du parc de logement (en dessous de la facture énergétique du Rhône (31%).

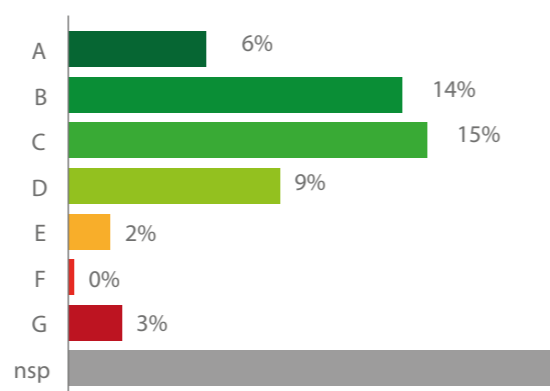
Source : Terristory, 2017

Un parc de logements qui reste consommateur d'énergie mais qui est finalement relativement récent (premières réglementations thermiques en France datent de 1975).

Les étiquettes énergétiques (source contestée pour sa fiabilité) du parc sont majoritairement en classes A, B et C, parfaitement dans les mêmes répartitions que dans le reste du département du Rhône. Encore 35% des maisons et 54% des appartements sont classées en D. Les appartements montrent des performances énergétiques au-dessus de la moyenne rhodanienne.

Source : ORCAE 2018

Indicateur du Rhône
Source : MIN perval 2019 + RPLS 2020



Développement des énergies renouvelables

La production d'ENR représente

7,2% de la production d'énergie total du territoire

Source : ORCAE 2018

72% issus de la valorisation thermique de la biomasse (bois) (79 577MWh en 2019)

Dans le cadre de l'évaluation des potentiels d'énergies renouvelables, les surfaces de forêts exploitables ont été caractérisées pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. A noter que la méthode ne prend pas en compte l'existant : les forêts déjà exploitées sont comptées dans les forêts exploitables.

6% de photovoltaïque (6 694 MWh en 2019)

Source : ORCAE 2018

L'Observatoire Régional Climat Aire Energie (ORCAE) estime qu'il y a un potentiel de production énergétique par les déchets méthanisables (équivalent à 47384 MW/an) principalement des déjections d'élevage. Les panneaux solaires thermiques (dans les secteurs résidentiel et industriel) représentent une solution de production de chaleur renouvelable avec un potentiel productible annuel total sur le territoire de 105 108 MWh.

Le développement des pompes à chaleur et des chauffages au bois granulé représenterait 70 000 MWh d'énergie produite. Les panneaux solaires thermiques (sur les maisons individuelles pour l'eau chaude sanitaire) représentent une solution de production de chaleur renouvelable et les panneaux photovoltaïques (non concurrents de l'usage agricole des sols) sont un gisement énergétique local intéressant mais qui peine à se développer (2 286 MWh soit 2,29 GWh en 2019 ce qui est très faible bien qu'en augmentation).



Artisans certifiés RGE

270 artisans et entreprises certifiés

Le territoire possède les compétences professionnelles pour la transition énergétique. A l'échelle du département du Rhône, on compte plus de 2 500 artisans et entreprises certifiés RGE.

Territoire 0 fioul

Le territoire comptait encore

3002 chaudières individuelles au fioul (estimations) en 2017, dont 22% des maisons et 5% des appartements. Ce sont des valeurs supérieures à la moyenne régionale qui est de 20% pour les maisons et 3% pour les appartements.

Les consommations énergétiques pourront être réduites par l'isolation et l'accompagnement des propriétaires dans la modernisation de leur système de chauffage, en visant l'éradication des vieilles cuves fioul.

Source : estimation Insee RP, 2017

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (SUR LES VENTES DE 2019)

ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

	Appartement	Maison	Appartement	Maison
A	0%	1%	3%	10%
B	4%	5%	31%	21%
C	19%	22%	29%	25%
D	54%	35%	11%	24%
E	11%	26%	20%	9%
F	6%	9%	3%	8%
G	6%	2%	3%	3%
	100%	100%	100%	100%

Principaux enjeux énergétiques

- Assurer une réponse adéquate aux besoins actuels et futurs des habitants du territoire qui intègrent les enjeux de transitions ; en termes d'équipements, de logements, de mobilité...
- Adapter la trajectoire résidentielle au regard de la demande de logements, des besoins des ménages (vieillesse, évolution de la taille des ménages), et des évolutions réglementaires (sobriété foncière, normes énergétiques et thermiques...)
- Accompagner la rénovation énergétique du parc existant
- Développer le tissu économique local pour offrir des emplois sur place, et réduire le besoin de mobilité longue distance/encourager le télétravail et le coworking
- Mettre en synergie toutes les politiques publiques de planification au service de la transition écologique et énergétique

Vers une alimentation résiliente

Le système alimentaire désigne l'ensemble des étapes qui permettent d'alimenter la population, de la production agricole à la valorisation des déchets, transports compris. La résilience de ce système fait référence à sa capacité, tout au long de la chaîne, à fournir une nourriture suffisante, diversifiée et de qualité à toute la population, malgré des perturbations plus ou moins prévisibles : changement climatique, destruction de la biosphère, dépendance aux énergies fossiles, artificialisation et dégradation des sols agricoles...

Un système agricole résilient et durable est un système qui :

- contribue au système alimentaire local,
- favorise la diversité spécifique et génétique dans l'espace et dans le temps (variétés, populations, races),
- promeut les services écologiques (pollinisation, lutte biologique, stockage de carbone, régulation climatique),
- minimise l'usage des ressources sensibles (engrais, pesticides de synthèse, carburants, irrigation),
- préserve les ressources naturelles (eau, sol, air, biodiversité).

LES CHIFFRES DE LA RÉGION

160 000

actifs agricoles permanents et 62 500 exploitations pour une surface agricole moyenne par exploitation de 52 ha (contre 61 ha en moyenne en France).

3,1 millions d'ha

de Surface agricole utile (SAU), soit la 4^e région agricole de France en surface.

28%

d'exploitations agricoles engagées dans un sigle ou une démarche de qualité (hors bio) : plus de 102 produits sont sous indication d'origine géographique.

206 000 ha

de surface bio ou cours de conversion. Ce qui fait de la région, la 2^e en surface pour l'agriculture biologique.

7,8 millions

d'habitants dans un bassin de consommation dont ont su profiter les agriculteurs commercialisant en circuit court, soit plus de 22,5% des exploitations.

Source : Chambre d'agriculture AURA, 2017



La CC Saône Beaujolais dispose d'une production agricole dynamique et diversifiée : élevages, viticulture, sylviculture, ... L'agriculture occupe 62% de l'espace. C'est aussi un territoire aux formes d'urbanisation résidentielle et d'activités qui concurrencent fortement les usages agricoles périurbains et accroît la pression foncière. Afin de maintenir cette dynamique agricole, garante des paysages et d'une économie locale, une stratégie de soutien est portée par les élus de la CCSB.

Part de la surface agricole

48%

 du territoire

L'activité agricole est en baisse passant de 1 583 exploitations en 2010, contre 2 140 exploitations en 2000, soit une diminution de 26% du nombre d'exploitations. La majorité des exploitations sont individuelles. En parallèle, les surfaces moyennes des exploitations ont augmenté de 27%, passant de 12,8 ha à 16,4. Ainsi, les exploitations s'agrandissent, emploient davantage de personnes, mais sont de moins en moins nombreuses.

Source : recensement agricole (2010), portrait agricole du Rhône (agreste, 2018), EIE du PLUI du HAUT-BEAUJOLAIS.

Du fait du secret statistique, certaines données ne sont pas accessibles en détail, et des écarts de chiffres peuvent être présentes ci-après, notamment au niveau des orientations technico-économiques des exploitations.

Artificialisation des sols

2 302 ha

 de surface agricole utile

Source : Spot Thema

Entre 2000 et 2010, 210 ha d'espaces agricoles ont été consommés sur le territoire, soit une réduction de 1%.

Projet alimentaire territorial (PAT)

1

 Projet alimentaire territorial

L'existence d'un projet alimentaire territorial renseigne d'une démarche proactive et collective en faveur de l'alimentation qui vise notamment à relocaliser l'agriculture dans les territoires.

Principaux enjeux agricoles

- Préserver les terres cultivables et le maintien de l'activité agricole
- Permettre à tous d'accéder à une nourriture de qualité
- Accompagner les transmissions d'exploitations et le renouvellement des générations
- Adapter des modes de production au changement climatique et à la préservation des milieux : préservation de la ressource en eau, biodiversité, recherche d'une haute valeur agronomique, etc.

Agriculture biologique

Environ **90** exploitations engagées dans l'agriculture biologique dans la CCSB en 2019

Source : Agence Bio, 2019

La surface en agriculture biologique a augmenté de 632%

Entre 2010 et 2018, le nombre d'exploitations est passé de 45 à 85 (+89%) et représente 6% de la surface agricole, soit 1 150 ha en 2018, dont 297ha (25%) encore en conversion à l'agriculture biologique. À l'échelle du département du Rhône, seulement 9% des surfaces agricoles sont labellisées Agriculture biologique, soit 520 exploitations au total. D'autres communautés de communes sont aussi engagées dans une dynamique locale d'adaptation des modes de production agricole : CC Monts du Lyonnais (83), CC Vallons du Lyonnais (28).

Démarche qualité & circuit court

12

 exploitations en vente directe

8

 points de vente collectifs

11

 marchés de producteurs

7

 AMAP inscrites au réseau « Avenir Bio »

Source : Chambre d'agriculture du Rhône, 2021

Surface agricole utile (SAU)

25 916 ha

dont la majorité des surfaces exploitée est destinée au fourrage et prairies (67%). Les surfaces toujours en herbe occupent 60% de SAU et les vignes 14%.

- Développer les énergies renouvelables
- Valoriser les productions locales, en lien avec le bassin de consommation que représente la métropole de Lyon
- Sensibiliser et accompagner l'évolution des mentalités et usages : ressources alimentaires locales, préservation des paysages, accès à une eau potable...
- Accompagner l'ouverture des espaces agricoles à des usages de loisirs : communication sur le respect des sentiers balisés, pas de cueillette...

Protection des milieux et de la biodiversité

Véritables atouts pour l'attractivité du territoire et les activités agricoles, les milieux naturels s'inscrivent dans des enjeux de protection et de mise en valeur : le patrimoine naturel et culturel sont tous deux des piliers d'une politique de développement durable locale. L'artificialisation des sols, tout comme la dégradation des cours d'eau, témoigne de dynamiques à l'œuvre qui mettent sous pression les ressources naturelles de la CC Saône Beaujolais.

Espaces naturels sensibles et Natura 2000

Les Espaces naturels sensibles (ENS) résultent de la politique départementale de protection, de gestion et d'ouverture au public d'espaces naturels. Ils constituent un outil de protection soit par acquisition foncière, soit à travers la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics. Les espaces Natura 2000 se situent le long de la vallée de la Saône, entre Belleville-en-Beaujolais et Villefranche-sur-Saône.

6 espaces naturels sensibles du CC Saône Beaujolais

8 400 hectares dont le site du Massif du Mont Saint-Rigaud, Massif d'Avenas, Landes du Beaujolais, Mont Brouilly, Val de Saône et Bois Baron.

Part du territoire couvert par un « réservoir de biodiversité »

42% du territoire sont couverts par un réservoir de biodiversité

Source : Sraddet Auvergne-Rhône-Alpes, 2019

Au sein de la CCSB, ces espaces jouent un rôle dans l'accueil et la préservation de la biodiversité, qu'elle soit de nature remarquable ou ordinaire. Ils sont composés des zonages suivants : ZNIEFF type 1 et 2, Natura 2000, réserves de biosphère.

1 Geopark sur 1 550 km² en 116 communes

Source : Syndicat mixte du Beaujolais

Le Beaujolais fait partie du réseau des « Unesco Global Geoparks ». Situé en bordure du Massif central, au nord-ouest de Lyon, les ressources géologiques et hydrauliques font toujours vivre l'industrie et l'artisanat, tout comme elles déterminent la vocation des sols.

2 communes labellisées « Terre saine »

Source : Ecophyto Pro

Les communes de Belleville-en-Beaujolais et Dracé font partie de l'objectif zéro pesticide pour l'entretien des espaces verts, des promenades et forêts. Avec la signature du label Terre saine, il s'agit d'offrir un espace à la biodiversité en ville et de réduire l'exposition aux pesticides.

Obstacles aux continuités écologiques

12 obstacles ponctuels à la continuité écologique

Source : SRCE Rhone-Alpes, 2013

Les continuités écologiques garantissent aux espèces la libre circulation et l'accès aux zones nécessaires à leur reproduction, alimentation ou abri, indispensables pour leur survie. Les obstacles aux continuités écologiques perturbent le fonctionnement des habitats et des espèces et fragilisent considérablement l'ensemble de la biodiversité.

Linéaire de boisement

9,7 km de linéaire

Source : Spot Thema, 2015

Changement des pratiques agricoles

La mise en place en mars 2021 du dispositif de paiement pour services environnementaux (PSE) devrait permettre d'accompagner les agriculteurs à la transition agro-écologique.

Espaces naturels sensibles sur le territoire de la CCSB (2017)

Source : Service du cadastre Droits de l'Etat réservés (2015), Département du Rhône



Vers une prise en compte des cycles de l'eau et du vivant

La restauration du vivant propose de remettre en symbiose les territoires avec la puissance de ses écosystèmes. Des espaces naturels et agricoles vivants sont un atout indispensable à la résilience de notre territoire de vie, renforçant sa capacité à se reconstituer après avoir subi des perturbations. Les pressions sur la vie aquatique et terrestre sont nombreuses : changement climatique, artificialisation des sols, pollutions de l'air, des eaux et des sols, consommation des ressources non renouvelables, et dégradent fortement nos cadres de vie, notre santé et fragilisent même nos économies très importatrices.

Pour retrouver un certain équilibre avec la nature qui nous entoure, il faut la protéger plus volontairement. Il est essentiel d'en restaurer les capacités, la diversité des paysages, des cultures, des espèces et des gènes. La pandémie de 2019 nous a rappelé l'interdépendance forte entre l'état écologique des milieux, l'état de santé des animaux et la santé humaine.

Il s'agit de redonner des bases solides pour trouver des moyens de productions locales (alimentation, biomatériaux, capteurs naturels de polluants, etc.) qui n'épuisent pas les ressources, mais font vivre des hommes dans leur environnement.

La résilience de ce système vivant lie durablement les enjeux de qualité de l'air et de qualité de l'eau, de diversité de la biodiversité, de sols fertiles...

LES CHIFFRES DE LA RÉGION

362

corridors écologiques d'importance régionale

51%

du territoire régional concernés par des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff)

581

sites gérés par les conservatoires d'espaces naturels

58

Espaces naturels sensibles (ENS) dans le département du Rhône. En Auvergne-Rhône-Alpes, les ENS couvrent 3,8% de la surface de la région.

Source : Sraddet, 2019



Vers une gestion durable de la ressource en eau

Du fait de son réseau hydrographique abondant, constitutif du bassin versant des rivières du Beaujolais la CC Saône Beaujolais est particulièrement concernée par la qualité et la préservation de ses cours d'eau.

Au total, plus de 500 km de cours d'eau traversent les vignobles du Beaujolais. Comme beaucoup de bassins périurbains, il est marqué par de nombreux dysfonctionnements dus aux activités humaines : crues violentes et inondations, dégradation de la qualité de l'eau, érosion accrue du lit et des berges mais également des épisodes de sévères étiages.

Pour assurer l'équilibre des milieux et le maintien à long terme de l'activité agricole, une attention particulière est à porter sur la ressource en eau : la renaturation des cours d'eau, la consommation raisonnée, l'infiltration des eaux de pluie... sont autant de pistes d'actions pour faire face aux changements climatiques et préserver la ressource.

Etat des cours d'eau

211 km

de cumul de cours d'eau

Source : Gest'Eau, 2021

13 rivières de classe 1, dont 42% des cours d'eau du CCSB, avec des mesures pour prévenir la dégradation du cours d'eau

Source : Gest'Eau, 2021

Note : les classes 1 et 2 ne se cumulent pas, mais peuvent se chevaucher

Classe 1 : mesures pour prévenir la dégradation

Classe 2 : mesures correctrices sur les ouvrages existants

Source : Actu Environnement 2013

2 cours d'eau sont classés en liste 2 : le ruisseau des Samsons et de l'Ardières

Source : Contrat de Rivières du Beaujolais, 2012-2017

Pour les eaux de surface, l'enjeu est à la qualité autant qu'à la quantité ; la baisse des débits dans le temps interroge la capacité du territoire à faire face aux changements climatiques.

Protection des points de captage

1 point de captage prioritaire dont :

- 0 point de prélèvement pour l'AEP avec NO3 + pesticides

- 1 point de prélèvement pour l'AEP avec pesticides

Planification et gestion durable des cours d'eau

3 gestionnaires

Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB) gère l'essentiel du territoire pour l'entretien et la restauration des cours d'eau. Avec en partie le Syndicat pour le Sornin et affluents (SYMISOA) et l'EPTB Saône Doubs, ces structures ont en charge le Contrat de rivière (ayant pour objectif la gestion, la restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques), les Contrats de milieu, le Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI des rivières du Beaujolais) (ayant pour objectif la prévention et la gestion des inondations). Depuis 2020, la partie Saône et Loire est gérée par l'agglomération de Mâcon.

Une dynamique de protection du vivant déjà engagée

1 projet de Trame verte et bleue et de développement de la biodiversité

La CCSB porte un important projet de Trame Verte et Bleue, qui a pour but de renforcer la préservation des espaces naturels et préserver les corridors écologiques et la biodiversité. Ce projet est financé pendant 4 ans dans le cadre d'un appel à projet: « Marathon de la biodiversité », portant sur 42 communes avec la création des 42 mares, et 42 km de haies. La LPO a aussi installé un refuge pour la biodiversité en ville.

Source : CCSB-PCAET-TEPOS

82,4 km de linéaires de haies protégés

110 ha de zones humides sont protégés, dans les documents d'urbanisme

Sur les 19 PLU du territoire de la CC Saône-Beaujolais, environ 82,4 km de linéaires de haies sont protégés. Cette protection permet de protéger les haies de l'arrachage.

La protection des zones humides porte principalement sur deux communes (Régnié-Durette et Chénas).

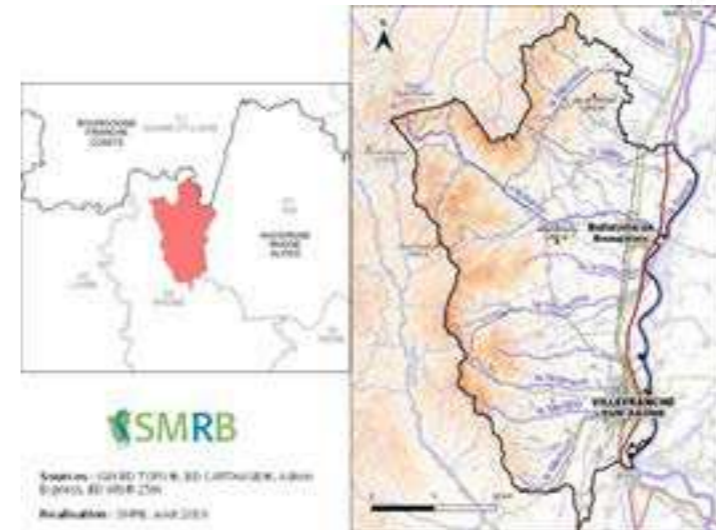
Source : RP-Tome1-DIAG TERRITOIRAL

Optimisation du système d'assainissement

Réaliser un schéma directeur d'assainissement identifier les équipements existants et leurs dysfonctionnements pour se doter d'un PPI

CITEAU (centre intercommunal de traitement des eaux)

La Step du Citeau est à la fois producteur et fournisseur d'énergie depuis 2014. Les boues de surfaces sont traitées pour produire de l'énergie de chauffage qui profite à un ensemble immobilier situé en proximité. Le réseau de chaleur du Citeau a un rendement de 1Kwh consommé pour 4Kwh.



Principaux enjeux écologiques pour la protection des milieux

- Valoriser et accompagner la transition agricole
- Favoriser le déplacement des espèces et réduire la fragmentation des habitats, y compris pour les milieux aquatiques
- Viser la sobriété de consommation et la préservation de la qualité de la ressource en eau
- Améliorer la cohérence entre la gestion de l'eau et la planification du territoire, adapter une vision prospective collective, renforcer les outils de suivi et de protection de la ressource en eau
- Maitriser la consommation foncière pour protéger les ressources naturelles
- Maintenir et redonner de la perméabilité des sols pour réduire les risques d'inondation par ruissellement et de coulée de boues
- Préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle du territoire



Vers un cadre de vie favorable à la santé

Les préoccupations environnementales en santé publique s'accroissent ces dernières années face à l'importante progression des maladies dites chroniques, majoritaires aujourd'hui dans les causes de mortalité (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies dégénératives...). Ces maladies sont la conséquence d'un ensemble complexe de facteurs, d'expositions et d'interactions regroupés sous le terme de « santé environnementale », dépassant l'approche traditionnelle de la médecine.

La santé n'est pas seulement déterminée par le patrimoine génétique et la qualité de l'offre de soins : les facteurs environnementaux (milieux, pollutions, climats...) et les conditions socio-économiques (alimentation, lieu de vie, éducation...) déterminent à hauteur de 80% la santé d'un individu. Les intercommunalités, en agissant sur la qualité du cadre de vie et la cohésion sociale, deviennent des acteurs incontournables d'une transition qui prend en compte la prévention et l'aménagement d'un territoire favorable à la santé des personnes.

LES CHIFFRES DE LA RÉGION

28% des décès dans la région AURA sont dus à des cancers et **26%** à des maladies cardiovasculaires.
Source : ARS, ORS, 2016

1,4 million de personnes a été exposé à des taux trop importants de particules fines (PM 2,5) en 2018, dans le département du Rhône.
Source : laboratoire ATMO

Environ la **moitié des décès**, avant l'âge de 65 ans, pourrait être évitée.
Source : ARS, ORS, diagnostic PRSE, 2016

30 jours concernés par une vigilance pollution en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2018 toutes zones confondues (principalement dus à l'ozone).
Source : ORCAE, 2018

50% de surmortalité en Région AURA lors de la canicule de 2003.

22% d'augmentation prévue du nombre de cancers de la peau (cutanées non-mélanocytaires) sur les sujets de + de 65 ans, et de 50% chez les + de 80 ans.

La CC Saône Beaujolais bénéficie de nombreux atouts pour son cadre de vie : prégnance des espaces naturels, production agricole de proximité et de qualité, logement individuel recherché... La pérennisation de ces aménités constitue un réel enjeu de santé et d'attractivité pour le territoire. Le territoire est cependant marqué par un mode de déplacement automobile majoritaire générant des pollutions qui interroge quant aux défis d'amélioration de la qualité de l'air, des mobilités actives et de l'activité sportive. L'amélioration des mobilités actives est un facteur protecteur des maladies cardio-vasculaires et du diabète.

La qualité de l'air

Le territoire est en dessous des valeurs recommandées par l'OMS (sauf pour l'Ozone à certaines périodes).

Les principales sources d'émissions des polluants atmosphériques sont : l'habitat et son chauffage qui produisent des poussières, l'agriculture qui émet des polluants atmosphériques par traitements chimiques. Le transport routier impacte, lui, la qualité de l'air des secteurs de plus forts trafics.

L'ozone, polluant estival, est formé par une réaction initiée par le rayonnement solaire UV. Ainsi, un accroissement de l'ensoleillement et de la chaleur pourrait augmenter le niveau moyen d'ozone et avoir une incidence sur la survenue des épisodes de pollution à l'ozone.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), de particules de monoxyde de carbone (CO) et de Composés organiques volatils non méthaniques (COVNM).

Les épisodes de pollution aux particules (en lien avec le chauffage individuel au bois peu performant) pourraient s'intensifier. À contrario, les températures plus douces pourraient conduire à une moindre utilisation des installations de chauffage et ainsi à une réduction des épisodes de pollution.

*COVNM : composés organiques volatils non méthaniques

**NOx : composés chimiques contenant azote et oxygène (oxyde d'azote).

***SOx : oxydes de soufre

Source : ORCAE 2018

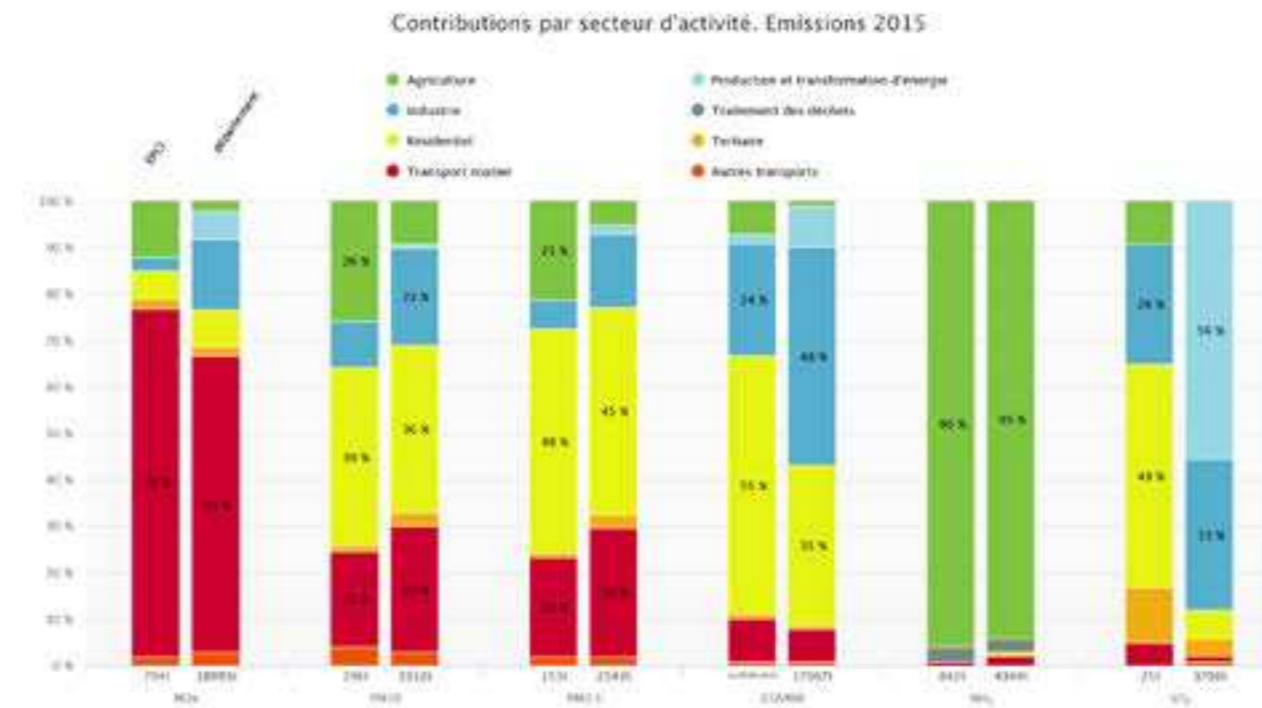
L'environnement sonore

6,5% de la population reste soumise à un niveau de bruit supérieur à 70 dB(A)

12,3% de la population est exposée à des niveaux de coexposition air-bruit (niveau 5 + 6, 6 étant le niveau maximal)

Soit 5428 personnes exposées à des niveaux de pollution de l'air et de pollution sonore importants, souvent liés à une proximité d'axes de transport. Une moyenne élevée au regard des autres EPCI. Les transports représentent près de 80% du bruit émis en France (OMS).

Source : Balises, 2020



Contributions des secteurs d'activité (en%) dans les émissions des polluants (en tonnes) sur l'EPCI (à gauche) et sur le département (à droite) en 2015

Prise en charge du public vulnérable

74 Etablissements recevant des populations vulnérables (ERPv).

Dont 0,5% des ERPv de la Région et dans la moyenne par rapport aux chiffres des Communautés des Communes voisines (72 CC Beaujolais Pierres Dorées, 112 CC Villefranche Beaujolais Saône et 26 ERPv la CC Val de Saône Centre)

Source : Cerema 2020

Une attention particulière est à porter sur les ERPv, tant sur leur accessibilité que sur la qualité des établissements et du cadre environnant.

Qualité du sol

9 sites pollués (ou potentiellement) appelant une action des pouvoirs publics (BASOL)

Sources : ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), BRGM (base BASIAS), 2018

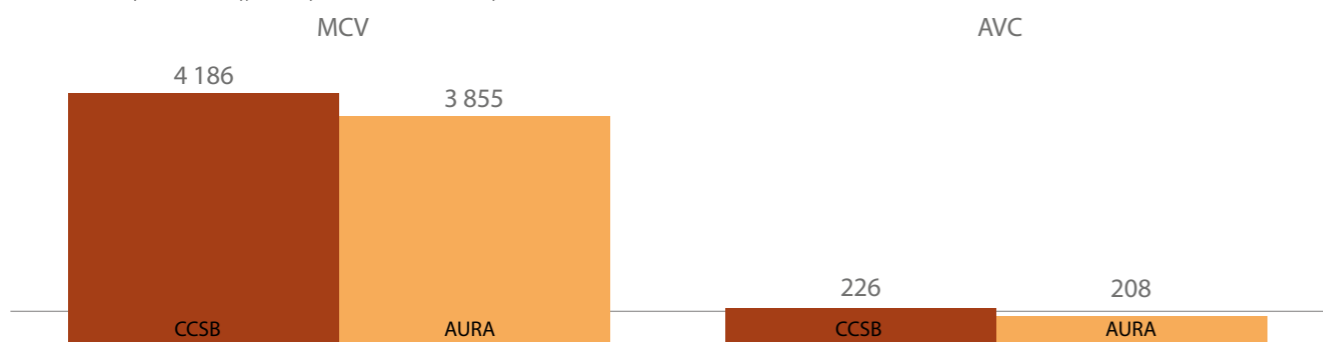
Population âgée

24,5%
de personnes de 65 ans et plus

Source : Insee, 2018

Taux standardisés annuels de patients hospitalisés pour maladies cardio-vasculaires (MCV) et Accident vasculaires-cérébraux (AVC)/Taux pour 100 00 habitants

Source : ATIH (PMSI - 2019), Insee (Recensement - 2017)



Allergie

7,6%
de la population potentiellement allergique à l'ambroisie

Sources : Balises 2020

C'est le pourcentage de population exposée à un risque allergique à l'ambroisie supérieur à 3, plus de 40 jours dans l'année, qui touche 10,8% de la population régionale. Les risques allergiques d'origine pollinique sont une pathologie à surveiller, avec une augmentation attendue des pollens en lien avec le réchauffement climatique. L'asthme et les allergies nécessitent, comme l'ensemble des maladies dites chroniques, une prise en charge conséquente sur plusieurs années.

Maladies cardio-vasculaires

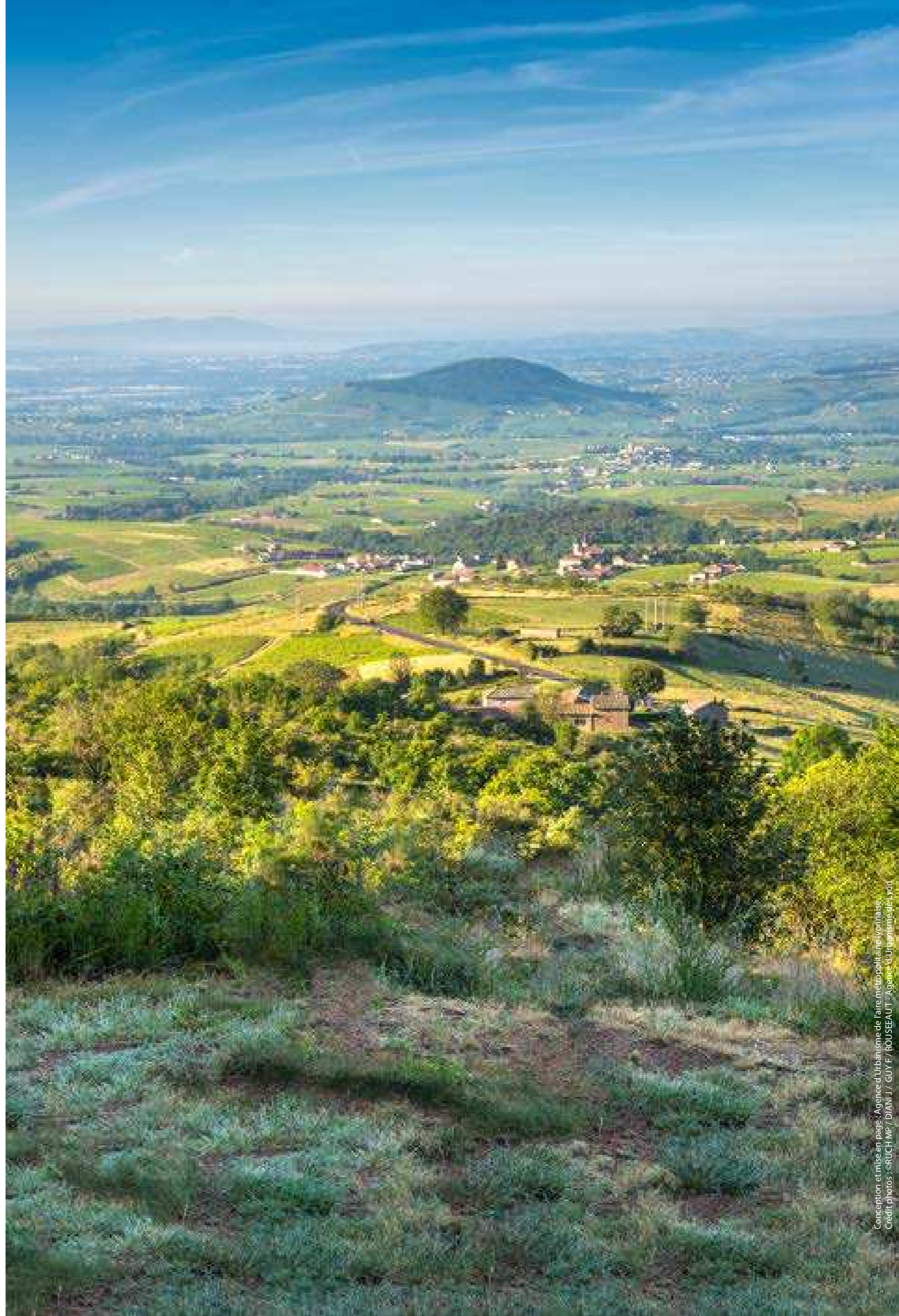
200
pour 100 000 habitants, taux standardisés annuels de mortalité par maladies cardio-vasculaires

Sources : Inserm CépiDc, Insee 2014, Balises

Les maladies cardio-vasculaires sont les premières pathologies motivant une prise en charge en Affection de longue durée (ALD) en Auvergne-Rhône-Alpes, devant les cancers et le diabète (respectivement 2^e et 3^e place).

Principaux enjeux de santé-environnement

- Apporter une vigilance renforcée sur le vieillissement de la population (adaptation des besoins de mobilités, de services, de l'espace public, de logements...)
- Inciter à l'activité physique en créant les conditions favorables et sécurisées sur l'espace public
- Favoriser l'accès à des espaces de loisirs en plein air (pour l'activité physique et la santé mentale)
- Intégrer la lutte contre l'ambroisie et les plantes allergisantes à la gestion des milieux naturels et projets de végétalisation
Soutenir les projets d'insertion dans le domaine de l'accompagnement du vieillissement et de la santé
- Sensibiliser à la qualité de l'air extérieure et intérieure en incitant notamment le remplacement du chauffage individuel au bois dans le résidentiel (cheminées à foyer ouvert)





Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

Référent CCSB : Nathalie Tissier-Chauveau
n.tissier-chauveau@ccsb-saonebeaujolais.fr

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : Damien Caudron
Référent : Karen McCormick - k.mccormick@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Communes/CCSB	Maitrise d'ouvrage	AMO	Montage particulier éventuel (concession, Partenariat Public Privé,...)	Projet	Pilier du CRTE (Cohésion, Transition écologique ou Compétitivité)	Descriptif sommaire du projet	Etape d'avancement (Opportunité, Programme simple, Etude de faisabilité avec ou sans diagnostics techniques ou Maîtrise d'œuvre)	Budget minimum de travaux HT	Budget maximum de travaux HT	Subventions demandées et/ou obtenues	Besoin éventuel de couverture en subvention pour lancer le projet	Début de travaux	Fin de travaux	Objectifs environnementaux, sociaux, économique,....	Indicateurs des objectifs
Communauté de communes Saône Beaujolais															
		Projets prêts à démarrer 2021-2022													
CCSB	CCSB	Oui	Société de projets avec participations public/privé	Développement stratégie EnR	Transition écologique/développement économique	Massification de l'installation de PV par la création de sociétés de projets, prise de participation dans société de projet citoyenne Soleil en Beaujolais	faisabilité	1 000 000	2 000 000	0	30%	2021	2030	l'objectif est de déployer à l'échelle de l'ensemble du territoire l'installation de PV sur le bâti public et privé (ombrières + sols) mais aussi de l'agrivoltaïsme pour atteindre les objectifs du TEPOS d'être un territoire à énergie positive d'ici 2050	Nombre de projets EnR en place KWh produits
CCSB		Oui	Plan de stratégie foncière	Proto-aménagements stratégie ENR et boucle locale déélectricité	Transition écologique	études qui permettent d'assainir le foncier (démolition, dépollution). Développement d'une stratégie foncière au profit de la politique d'aménagement durable souhaitée par le territoire	AMI consultation société de projets	300 000	350 000	non		2021	2026	mise en place du dispositif	nombre de PV installés sur le territoire, nombre de KWHC produits sur le territoire, retour sur investissement pour le territoire
CCSB	SYDER	Non	commande publique	IRVE	Transition écologique	Déploiement de 25 bornes (rapide ou accélérée) de recharges sur le territoire	faisabilité	250 000	250 000	0	au moins 30%	2021	2023	Carburations alternatives au fossile	Bornes installées Consommations électriques TCO2 évitées
CCSB+AS3-PS3	CCSB/privé	Mo-be-lead sur étude dimensionnement/implantation station-service Investisseur privé	Public/privé sur études et investissement	Station-service gaz naturel pour véhicules étude puis investissement	Cohésion, Transition écologique, développement économique	Après une étude de définition du potentiel de gisement territorial GNV en 2020 s'avérant concluante, volonté de réaliser une station-service GNV sur CCSB au dernier trimestre 2021 (avec privé). Etude de dimensionnement à venir (mars 2021). Première station publique pour PL et VL avec libre accès.	Lancement étude février 2022 travaux station-service automne 2021	2 000 000 €	2 500 000 €	non		sept-21	juin-22	Développement de carburant alternative au pétrole = nécessité d'avoir un mix énergétique diversifié en matière de mobilité (électrique, GNC, en attendant développement hydrogène, etc.), surtout dans un territoire rural restant dépendant de la voiture.	Nb de pompes Kg de gaz délivrés/an Nb de véhicules s'avitaillant
CCSB	CCSB	prestataires	non	Biodiversité - réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité (haies, mares, gîtes, tours, etc.)	Transition écologique	Après la finalisation du Marathon de la biodiversité (réalisation de 42 km de haies, 42 mares) en juin 2022, définition d'un nouvel objectif plus ambitieux pour accélérer la dynamique engagée avec les différents acteurs du territoire (agriculteurs, communes, particuliers, etc.)	maîtrise d'œuvre	600 000 €	1 200 000 €	non	70%	2021	2026	Reconquête biodiversité Lutte contre le remembrement Lutte contre l'érosion des sols	Km haies plantées Nb mares créées
CCSB	CCSB	prestataires	non	Création de parkings covoiturage, relais	Transition écologique	Structurer un réseau de parkings à report modal sur ensemble du territoire à l'échelle du territoire CCSB en lien avec une application mobile + animation entreprise-citoyen-administration	études	400 000 €	700 000 €	non	50%	2021	2026	Report modal	Nb de places de covoiturage Inscriptions application covoiturage
CCSB	CCSB + autres partenaires	bureaux d'études spécialisés	Société de projets avec participations public/privé	Valorisation chaleurs fatales de deux entreprises électro intensives	Transition écologique/développement économique	Valorisation de la chaleur fatale de deux entreprises électro intensives du territoire (après étude des gisements de réduction des potentiels en interne). Entreprises se positionneront en tant que fournisseurs d'énergie, les montages technico-économiques des réseaux de chaleur avec partenaires viendront dans un second temps.	études + investissement	100 000 €	500 000 €	demandes aides à la décision ADEME 50% + fonds chaleur seront à réaliser		1er semestre 2021 pr études de gisement	2026	Utilisation de chaleur fatale en substitution d'une autre source d'énergie	Réseaux opérationnels Nb de clients raccordés KWh produits/consommés TegCO2 évitées
CCSB	CCSB	Cabinet GIVORD	Exploitation par une entreprise de réinsertion	Recyclerie	Cohésion, Transition écologique	Réhabilitation complète d'un bâtiment pour créer une recyclerie. Cette recyclerie permettra de détourner un important tonnage de déchets collectés en déchèterie et de favoriser le réemploi. Cette recyclerie sera gérée par une entreprise de réinsertion.	Avant-projet définitif remis en février 2021 Consultation des entreprises pour les travaux mi-mai 2021	900 000 €	1 500 000 €	oui DETR 213750 € Département : 80000 € Pacte : 350 000€ DTER énergétique : 213 734€		Sept/oct 2021	juin-22	Réduire les tonnages de déchets collectés en déchèteries, diminuer les coûts de traitement, augmenter la part des déchets réemployables, favoriser l'insertion	Tonnages détournés des déchèteries Nb d'emplois en réinsertion créés
CCSB	CCSB	Etablissement public de la Villette	sans objet	Micro-folie	Cohésion	Le projet Micro-Folie s'articule autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs. En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le Musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité. L'objectif est de créer un espace multiple d'activités accessible et chaleureux.	Faisabilité en cours	150 000 €	150 000 €	FNADT : 24 160€ + 32 000€ pour une micro-folie fixe et une itinérante	au moins 30%	janv-22	sept-21	Permettre l'accès aux œuvres et à la culture à toute la population et aux scolaires Renforcer le caractère de tiers-lieu du centre culturel Le Singulier(s) Accentuer le développement de la culture numérique et scientifique	Nombre de visites Nombre de public scolaire
CCSB	CCSB	sans objet	sans objet	Lutte contre la fracture numérique - mise en œuvre d'EPN sur le territoire	Transition écologique, cohésion	Achat de 2 chariots de 15 ordinateurs portables	demande de devis mars/avril 2021	50 000 €	50 000 €	aide de l'Etat pour le poste de conseiller numérique	au moins 30%	mai-21	sept-21	soutenir l'utilisateur dans ses démarches quotidiennes et permettre de maintenir l'accès aux droits en le rendant autonome favoriser les usages citoyens et critiques œuvrer à l'inclusion et l'éducation dans les lieux de passage : bibliothèques/médiathèques, france service... sensibiliser l'utilisateur au zéro papier	fréquentation développement de l'action sur les tiers lieux réduction papier retour utilisateur/mesure de l'autonomie réelle acquise

CCSB	CCSB	AMI en cours réponse en mars	Interbeaujolais + Lycée Bel'air + Rectorat	Grange Charton - création d'un tiers lieu tiers-lieu, pépinières, campus des métiers et des qualifications	Compétitivité/Cohésion sociale/Transition écologique	En 15 années, le vignoble Beaujolais a perdu 40% de sa surface et 50% de son CA. La transmission des exploitations est devenue un enjeu majeur pour le territoire et la profession. En même temps, les vins du beaujolais sont aujourd'hui en tête des progressions à l'export. Ils bénéficient d'une image positive et de convivialité. De plus, il apparaît que de plus en plus de vignobles s'équipent de lieux totémiques pour incarner, valoriser, et animer leur positionnement, leur dynamique ou encore leur projet collectif. grâce à ces lieux l'objectif est de se différencier et d'afficher une identité une ambition et une excellence. Le caractère emblématique d'un site, lui-même porteur de valeurs et d'un message identitaire fort, constitue un des gages de réussite de ces projets. Ce projet basé sur un principe de pluri-activité se décline	Faisabilité en cours-acquisition du foncier en déc 2020- études programmatiques en cours	3 000 000	7 000 000	AAP en cours sur CMQ + structuration des filières agricoles	50%	2ème semestre 2021	2024	réussite éducative, boost de la filière viticole pépinière d'entreprise	emplois créés, formations créées, réussite, implantation sur le territoire
CCSB	CCSB			Mobilités	Transition écologique/mode alternatif voiture/ schéma des modes alternatifs à l'échelle du territoire	objectif : structurer le développement du reseau cyclable par la définition d'un schéma cyclable intégrant notamment : un accès facilité à la voie verte, l'apaisement des centres-villes, la résorption des discontinuités et points durs ; renforcer l'usage du vélo pour les déplacements à vocation plus utilitaire, accompagner la pratique par le déploiement d'une politique de jalonnement et de stationnement. Inscrit au CPER-		15 000 000	20 000 000	non		2021	2025	baisse de la pollution, meilleure santé, meilleure offre de transport	baisse de l'utilisation des véhicules, hausse des modes alternatifs
CCSB	CCSB			Piscine, tiers-lieu à énergie positive	Transition écologique	Première en France : créer une piscine exemplaire sur le plan écologique et environnemental. Volonté de créer un réseau de chaleur qui alimente le lycée et gymnase situés à proximité de l'équipement. La piscine a été construite en 1971 et contient deux bassins : bassin de 25 m intérieur avec 5 couloirs + un bassin extérieur 50m avec 6 couloirs. Création d'un tiers lieu entièrement végétalisé, intergénérationnel. le sport comme vecteur de réalisation de soi, de cohésion sociale. Pratique sport de haut niveau- Inscrit au CPER	Esquisse	15 000 000	20 000 000	non	50% au moins	2021	2026	Créer un réseau de chaleur qui distribue de l'énergie dans les équipements publics situés à proximité + rénover cet équipement de manière exemplaire sur le plan énergétique et environnemental création d'un tiers lieu entièrement végétalisé, intergénérationnel. le sport comme vecteur de réalisation de soi, de cohésion sociale. <Pratique sport de haut niveau	taux de fréquentation, baisse de la consommation en eau et énergie, nombre d'enfants apprenants à la nage
CCSB	CCSB	AMI en cours réponse en mars	non	PAT	Transition écologique, compétitivité	Structurer une offre alimentaire locale et durable + permettre l'accès à tous à des produits de qualité notamment les publics précaires + identifier la coopération territoriale comme moteur de la future stratégie alimentaire. Le PAT a vocation à être transversal et à toucher différentes thématiques alimentaires. Les actions liées à la demande, à la sensibilisation et à l'environnement seront traitées à l'échelle intercommunale.	faisabilité	170 000 €	180 000 €	AMI 100 000/3ans maxi	70%	2021	2024	Rendre accessible une alimentation de qualité pour tous tout en minimisant les impacts environnementaux liés à l'alimentation (gaspillage, GES, qualité de l'eau ...)	mise en place de circuits courts sur le territoire, nombre de bénéficiaires
CCSB			Une SEMop à créer	Unité de méthanisation territoriale STEP	Transition écologique	Dans le cadre des démarches TEPOS et du PACAET, la volonté politique est de proposer une offre de développement des synergies entre l'ensemble des activités du territoire dans une logique d'économie circulaire. Ceci afin de maîtriser les impacts environnementaux et énergétiques : valorisation agronomique et énergétique des déchets organiques du territoire, limitation des nuisances olfactives, sonores. La méthanisation est un processus biologique de dégradation de la matière organique par fermentation bactérienne productrice de méthane (biogaz) dans une enceinte fermée en l'absence totale d'O2. Construction d'une unité de méthanisation territoriale avec injection du biométhane (420Nm3/h) dans le réseau GDF ou GRT	Consultation	10 000 000 €	15 000 000 €	à demander une fois la SEMop créée	55%	2022	2024	Accélération concrète de la transition énergétique avec production d'une énergie renouvelable sur le territoire, solution environnementale pour les déchets méthanogènes du territoire (boues d'épuration, effluents d'industrie agroalimentaire ou viti-vinicole) et outil majeur de l'économie circulaire en synergie avec le monde agricole.	Tonnage de déchets valorisés, amélioration qualité de la rivière, Mézèrnez, débit BioCH4 injecté, nombre de partenariats agricole mis en place
CCSB	CCSB			Aménagement d'une maison de santé	Transition écologique/cohésion sociale	Aménagement maison de santé- commune de Cercié	regroupement des services médico-sociaux et (soins à domicile) CMP adulte et enfant... autres professionnels de santé	1 400 000 €	1 400 000	DETR, DSIL, FNADT (massif central), EUROPE, Département, Région, Europe		2023	2026	Social	Renforcer le pôle santé et répondre aux demandes d'implantation locale, éviter le départ de professionnels de santé des territoires ruraux

TOTAL

57 465 000

81 030 000

Communes/CCSB	Maîtrise d'ouvrage	AMO	Montage particulier éventuel (concession, Partenariat Public Privé,...)	Projet	Pilier du CRTE (Cohésion, Transition écologique ou Compétitivité)	Descriptif sommaire du projet	Etape d'avancement (Opportunité, Programme simple, Etude de faisabilité avec ou sans diagnostics techniques ou Maîtrise d'œuvre)	Budget minimum de travaux HT	Budget maximum de travaux HT	Subventions demandées et/ou obtenues	Besoin éventuel de couverture en subvention pour lancer le projet	Début de travaux	Fin de travaux	Objectifs environnementaux, sociaux, économique,...	Indicateurs des objectifs
---------------	--------------------	-----	-------------------------------------------------------------------------	--------	-------------------------------------------------------------------	-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------	------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	------------------	----------------	-----------------------------------------------------	---------------------------

Belleville en Beaujolais

Projets prêts à démarrer 2021-2022

Belleville-en-Beaujolais : une ville vigilante	Belleville-en-Beaujolais	sans objet	sans objet	Videoprotection	Cohésion et développement économique, transition écologique	Consolidation d'équipements de vidéoprotection de la commune sur l'ensemble des secteurs vu en concertation avec le service de police et de gendarmerie (y compris référents sûreté) et une surveillance plus particulière des Point d'Apport Volontaire afin d'agir concrètement contre les dépôts sauvages et les incivilités	Faisabilité, accord-cadre en place- Autorisation de la préfecture obtenue pour la nouvelle tranche	150 000 €	320 000 €	DER : 35590,27 Région : 43 265	Oui au oins 30%	mai-21	déc-22	L'objectif est la cohésion avec une aide concrète à la prévention des incivilités et un soutien à l'économie du territoire par les travaux et les contrats de SAV utiles. Parallèlement l'opération permettra aussi de participer à la transition écologique en incitant fortement à la bonne utilisation des PAV en luttant contre les dépôts sauvages	Statistiques invivilités, nombre d'utilisation des équipements pour résoudre un fait
Belleville-en-Beaujolais : au service de ses habitants	Belleville-en-Beaujolais	sans objet	sans objet	Maison France Service	Transition écologique, cohésion	Aménager le bâtiment actuellement dédié à l'accueil de services publics (CPAM/MSA/CAF...) au sein du quartier prioritaire d'Aiguerande afin de maintenir sur le territoire la présence des services présents et développer les partenariats - accessibilité : mise en place d'un ascenseur - création d'un bureau/banque d'accueil pour accueil des agents qui seront recrutés sur la mission - grille de sécurisation - bouton d'alarme et signalétique, changement des huisseries	Lancement de la consultation mars/avril 2021 Attribution du marché mai/juin 2021	100 000 €	110 000 €	DETR : 31252,20 bonus relance : 52 087	Oui au moins 30 %	juin-21	oct-21	Réduire la consommation énergétique maintenir sur le territoire les services publics d'état ainsi que les partenaires oeuvrant pour l'accès aux droits, la parentalité.....et développer l'accueil de nouvelles permanences telles que planning familial, CMP... Améliorer les conditions d'accueil du public	impact des travaux sur l'activité de la maison des services en terme de fréquentation du public mais également en mesurant le développement de l'offre
Belleville-en-Beaujolais des écoles vertes et éco-responsables	Belleville-en-Beaujolais	maîtrise d'œuvre	sans objet	Rénovation du chauffage et VMC à l'école DAILLOUX	Transition écologique, cohésion		étude d'avant projet	100 000 €	125 000 €	PACTE + DETR 2019 et 2020 + Dsil énergétique 2021 en cours	79% sans DSIL RE	juil-21	août-21	Réduire la consommation énergétique améliorer le confort thermique et la fiabilité du système de chauffage et, améliorer la Qualité de l'air intérieur	réduction des consommations de gaz, d'intervention de maintenance et bien être, niveau de satisfaction des utilisateurs
Belleville-en-Beaujolais des écoles vertes et responsables	Belleville-en-Beaujolais	maîtrise d'œuvre	sans objet	Remplacement de menuiseries et de BSO au groupe scolaires DUMOULIN	Transition écologique, cohésion	Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment d'origine de l'école élémentaire et remplacement des BSO (brises-soleil orientables) façade sud	étude d'avant projet	120 000 €	150 000 €	DSIL énergétique 2021 en cours	Oui au moins 30 %	juil-21	août-21	réduction des consommations de gaz, bien être, niveau de satisfaction des utilisateurs Réduire la consommation énergétique améliorer le confort thermique et visuel	réduction des consommations de gaz, d'intervention de maintenance et bien être, niveau de satisfaction des utilisateurs
Belleville-en-Beaujolais des écoles vertes et éco-responsables	Belleville-en-Beaujolais		sans objet	Programme de désimperméabilisation des cours d'écoles, végétalisation des cours d'école	Transition écologique							juin-21	août-21		
Belleville-en-Beaujolais œuvre pour le bien-être	Belleville-en-Beaujolais	maîtrise d'œuvre	sans objet	Travaux d'amélioration technique de la MAIRIE de SAINT-JEAN-D'ARDIERES	Transition écologique, cohésion	Rénovation du système Chauffage - Ventilation - Climatisation, renforcement de l'isolation et protection solaire des façades vitrées	étude de faisabilité	113 000 €	125 000 €	DSIL énergétique 2021 :120 880	Oui au moins 30 %	juin-21	août-21	Réduire la consommation énergétique améliorer le confort thermique et la fiabilité	réduction des consommations d'énergie, bien être, niveau de satisfaction des utilisateurs
Belleville-en-Beaujolais : plus de cohésion sociale	Belleville-en-Beaujolais	oui	sans objet	Centre social - Réhabilitation complète : mise en accessibilité du bâtiment + création d'un ascenseur intérieur pour la desserte de 3 niveaux , aménagement du RDC : création de bureaux et locaux associatifs, aménagement d'une cuisine aux normes, reconstruction de la véranda, travaux de rafraîchissement. Rénovation énergétique avec travaux de reprise de façade (couverture, isolation par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment) + remplacement de la chaudière gaz par une chaudière basse consommation énergétique + pose de PV sur le toit, ECS, végétalisation et désimperméabilisation de la cour extérieure, changement des huisseries.	Cohésion, Transition écologique	Réhabilitation complète du bâtiment et Mise en accessibilité	Programme fonctionnel validé, Projet en cours de finalisation, Consultation MOE à lancer et démarrage des travaux fin 2021/début 2022	865.000 €	1.500.000 €	582.664€ de subventions acquises (DETR, DSIL, CAF, département) +DSIL énergétique 2021 : 434 951	67% sans DSIL RE	2ème trimestre 2021	dec-2022	Amélioration globale de la performance énergétique du bâtiment Amélioration des conditions d'accueil des usagers et des enfants de l'accueil de loisirs	réduction des consommations d'énergie, bien être, niveau de satisfaction des utilisateurs
Belleville-en-Beaujolais : rénovation de l'EP - le led au service des économies d'énergie	Belleville-en-Beaujolais	SYDER	sans objet	Eclairage économique des espaces sportifs	Transition écologique, développement économique	L'opération consiste à réhabiliter intégralement l'éclairage des espaces sportifs par la mise en place d'éclairage LED (le boulodrome, les 4 stades du complexe Rosselli, le stade Giroud et le stade d'honneur Jomard Dury)	Consultation printemps 2021	400 000 €	430 000 €	non	au moins 30%	juin-21	sept-22	L'objectif environnemental est très fort avec une économie escomptée d'environ 41MWH par an ainsi que le développement économique par le soutien induit à l'activité économique du territoire	Suivi des consommation et maîtrise du SAV (budget)

Belleville-en-Beaujolais 2035 : projet urbain - ville bioclimatique et positive	BenB	Oui	BenB a été retenue pour contractualiser dans le cadre du dispositif "Petite ville de demain"	Projet urbain	Transition écologique/cohésion sociale/ compétitivité	La commune de BenB poursuit son engagement en faveur de la transformation de sa commune. Retenue dans le cadre du dispositif Tepos et engagée dans un PCAET à l'échelle intercommunale, la collectivité lance les études d'un projet d'envergure. Plus de place à la nature (désimperméabilisation), aux modes actifs et plus d'espaces pour améliorer le cadre de vie des habitants. Métamorphoser la ville en six points essentiels : transformer les entrées de ville, requalification du centre-ville, développement de l'éco-quartier Chambord, faire une priorité du quartier Aiguerande (QPV), maîtrise du développement de la zone commerciale "Prés cloche", maîtriser la densification de la commune (en particulier les divisions parcellaires). Les projets sont déclinés dans les lignes suivantes :	Etudes					2021	2035		
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique et positive	Belleville-en-Beaujolais	sans objet	sans objet	Etude urbaine globale Belleville-en-Beaujolais 2035	Cohésion, Transition écologique	Mise en œuvre du projet urbain incluant : - plan de déplacement - plan lumières - plan de végétalisation - schéma modes actifs - revitalisation du bourg centre Penser et prévoir l'aménagement de la ville et l'accueil de nouvelle population dans un cadre cohérent à échelle 15/20 ans. Etude stratégique prospective et globale, multithématiques avec zooms sur des secteurs à forts enjeux (centre historique ancien, entrées de ville, éco-quartier, espaces publics, requalification des axes routiers, plan de circulations, plan de végétalisation, plan lumière, plan de stratégie foncière, etc.) associant fortement habitants et forces économiques de la commune. Etablissement d'un diagnostic avec enjeux, scénarii et plan-guide d'urbanisme.	Lancement de la consultation mars/avril 2021 Attribution du marché juin/juillet 2021 Rendu du plan-guide juin/juillet 2022	250000 (étude)	350000 (étude)	non		juin/juillet 2021	juin/juillet 2022	Cadrage des projets urbains avec objectifs ambitieux et innovants (isolation renforcée, production d'énergie, ...) Reprise des espaces publics (désimperméabilisation, végétalisation, ...) Fluidité des circulations et facilitation/développement des mobilités actives Végétalisation massive des espaces publics Objectifs : - développer une ville verte à « énergies positives » - placer l'environnement comme une priorité dans les politiques urbaines	réduction émissions CO2 des constructions nombre m² désimperméabilisés nombre d'arbres plantés
Belleville en Beaujolais s'engage auprès des bailleurs sociaux	BenB		Opération dont la MOA est l'OPAC + soutien de la collectivité sur une opération de rénovation énergétique exemplaire du bâti	Amélioration du cadre de vie, dédensification, accompagnement de la rénovation énergétique et développement d'un projet participatif QPV (avec cultures, jardins partagés ou autre,...)	Cohésion sociale/transition écologique/développement économique	La résidence Aiguerande a été construite en 1965. Elle comprend 5 bâtiments collectifs et 3 tours pour un total de 277 logements. Une réhabilitation lourde a été réalisée en 1999. La résidence est actuellement classée énergétiquement en D. Objectifs des futurs travaux : démolition + relogement (création de trouée vertes afin de casser l'aspect "barre d'immeuble", création d'aménagements paysagers et jardins partagés en lien avec l'existant public, ascenseurs et mise en accessibilité de l'existant, production d'ECS collective avec pose de PV ou production d'électricité, changement des menuiseries extérieures, travaux d'isolation, rénovation chaufferie ..	faisabilité-APS	500 000	700 000	le bailleur social peut bénéficier des mesures Plan de relance + exonération TFPB	au moins 30% sur le soutien financier apporté par la commune au programme de réhabilitation (7% du coût des travaux)	2022	2024	Réhabilitation d'un bâti existant, situé en PQV par l'OPAC. Accompagnement sur une opération de rénovation énergétique et de mise en accessibilité lourde. Création d'un poumon vert, d'une respiration pour mieux vivre ensemble.	Economie d'énergie, végétalisation, émission de GES réduite
Belleville en Beaujolais, un écoquartier exemplaire et vertueux	BenB		Aménageur	Accompagnement au développement de l'éco-quartier Chambord	Transition écologique/cohésion sociale	la commune est propriétaire du foncier (réserve foncière). Le choix de l'aménageur est en cours. La collectivité s'engage dans la création d'un éco-quartier exemplaire : conception écologique, performance énergétique des bâtiments, réduction des GES, contrôle des consommations d'eau et des déchets Situé à proximité de la gare de Belleville, la collectivité s'engage sur la création d'une passerelle accessibilité au dessus des voies ferrées + création d'un réseau de chaleur fatale avec la fonderie Boisson situé à proximité pour alimenter le quartier.	faisabilité études	1 500 000	2 000 000	CRTE	au moins 30%	2021-2022	2026		
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique et positive	BenB	Oui	Non	Mise en œuvre du projet urbain: réseau de parcs publics (parc forestier, parc des naissances, forêts primaires,...)	Transition écologique	- Plan de végétalisation et de déminéralisation urbain de la ville avec retour d'une vraie nature en ville et réouverture des canaux - Déminéralisation des cours d'école: les aménagements sans regrets favorables à la biodiversité (haies, tas de bois, zones engerbées, etc.) en cours d'arbitrage sur 2021 doivent permettre d'aller plus loin dans la réflexion avec les écoles et rendre les cours d'école encore moins minérales : horizon 2022 - Des espaces verts plus favorables à la biodiversité : rendu d'études en cours par l'association Arthropologia auprès des élus et des équipes d'espaces verts, mise en œuvre dès juin 2021 (gestion raisonnée des espaces verts en faveur des pollinisateurs sauvages en intervenant mieux, choix d'essences d'arbres adaptés au contexte local, favoriser les fleurs à pollen, etc.) - Création de plusieurs forêts locales types "Miyawaki" en centre ville : 3 à 5 forêts de 1000 à 3000 m2 (en lien avec les plantations d'arbres dans le cadre du projet 1 arbre, 1 naissance - environ 150 naissances/an avec choix d'espèces favorables à la biodiversité) - Réalisation de jardins partagés et de jardins familiaux : entre 20 et 40 jardins - Implantation de vergers à disposition de tous : 500 arbres - Réalisation d'un atlas de la biodiversité (réponse à l'appel projet national en cours) : mise en œuvre en 2022 - Développement des refuges LPO : une étude à venir en 2022 avec la LPO du Rhône pour évaluer la faisabilité d'autres refuges LPO sur d'autres bâtiments gérés par la collectivité et permettant de	Etude ou maîtrise d'œuvre	100 000 €	250 000 €	non		2021	2024	Lutte contre l'artificialisation des sols Résilience des systèmes naturels en favorisant la biodiversité des espèces végétales/animales Désimperméabiliser la ville Favoriser la biodiversité dans les espaces verts et la préservation des pollinisateurs sauvages Faire revenir une vraie nature en ville Favoriser une agriculture de proximité Créer des zones humides sur le parcours des eaux pluviales	M² de surface désimperméabilisés Nombre de création de zones humides Diversité des espèces présentes Mesure de la qualité de l'air Nombre d'arbres plantés Tonnes de CO² captés
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique et positive	BenB	Oui	DSP	Expérimentation navette sans chauffeur au centre de BenB	Transition écologique	Créer un ou deux parkings relais champ de foire et/ou à l'entrée de ville sud/est. Réfléchir aménagement circulation centre-ville, éviter les voitures en centre bourg	Opportunité	200 000 €	400 000 €	non				Lutter contre l'autosolisme Favoriser le report modal vers les modes actifs Sortir la voiture de l'hyper centre	Navette mise en pace Taux de fréquentation Part report modal
Belleville-en-beaujolais : le lien social	BenB/Département		MOA déléguée	Création d'un pôle émancipation de la jeunesse	Cohésion sociales/Transition écologique	Création/construction d'un pôle qui réunit toutes les thématiques relatives à la jeunesse : maison des ado, CPEF, maison de la jeunesse et co-construction avec le Département	Opportunité	1 000 000 €	2 000 000 €	non		2023		Lutter contre l'isolement de la jeunesse, intervenir sur les thématiques de la santé, du lien, de l'emploi ,,,	Nombre de personnes accueillies et informées, taux de fréquentation,

Belleville-en-Beaujolais : la réussite éducative	commune de Belleville-en-Beaujolais		Université Lyon 2 Petite ville de demain	Hôtel Dieu-Campus connecté et création d'un tiers lieu	Compétitivité/Cohésion sociale/Transition écologique	Mots clés du projet : Emancipation, convivialité, attractivité, réussite éducative. Il s'agit de permettre à tous les sjeunes et à tous les habitants de pouvoir s'accomplir librement grâce à une formation universitaire en luttant contre les fractures sociale, économique, géographique, culturelle et numérique. L'Hôtel Dieu est situé en coeur de ville et accueilli déjà un musée, un pub/café ainsi que de nombreuses activités et expositions éphémères. Il deviendra avec le campus connecté et d'autres services tels que le coworking (déjà développé sur notre territoire) un lieu emblématique d'accès à la culture, la connaissance, à l'émancipation, à l'économie locale et à la convivialité. Les enjeux 'accès aux études supérieures pour les publics qui pourraient s'en sentir éloignés, entrent en résonance avec les préoccupations de l'université Lumières 2. Il s'agit d'offrir une meilleure adaptation du service public d'enseignement supérieur aux besoins des populations et des territoires dans leur diversité.		4 500 000	5 000 000	PACTE : 228 000€ FNADT ?	oui au moins 50%	2022	2024	Le constat d'une fracture quant à l'accès aux études supérieures ou d'une orientation subie est très prégnant sur le territoire. Il y a une inclination très forte vers l'orientation subie du fait de la reproduction sociale et des préjugés socio-culturels. L'objectif est de lutter contre cette forme de déterminisme	Implantation d'un campus connecté à l'Hôtel Dieu, en cœur de ville dynamisera le lieu et l'inscrira dans la logique de projet urbain en cours afin de renforcer l'attractivité le cadre de vie et le développement économique de la commune. C'est un projet qui s'inscrit en faveur de la lutte contre la fracture numérique et l'exclusion sociale, qui permet aux étudiants de s'épanouir et d'être accompagnés par la commune et ses partenaires, qui construit un lien fort avec l'université Lyon 2, mais aussi qui permet d'imaginer d'autres développements : lieu d'expérimentation, il développera des partenariats avec le futur campus des métiers et des qualifications que la CCSB entend co-construire avec le lycée Bel'Ar et la Région, elle installera prochainement une agence des quartiers : un lien s'instaurera entre le capus connecté et ses 15 jeunes
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique	Belleville-en-Beaujolais	oui	Sans objet	Herriot : Ecole sans voitures		Située à proximité immédiate du centre ville, l'école Élémentaire Edouard Herriot souffre : - d'un engorgement au moment des entrées et sorties d'école qui génère des difficultés de circulation, des comportements automobilistes dangereux et représente un risque pour la sécurité des enfants et des piétons en général - de l'exiguïté des locaux induite par la forte augmentation de la population scolaire : pas d'espace communs, pas de salles d'arts plastiques, EPN, de garderies De plus ; bien que l'école soit fréquentée très majoritairement par les enfants du quartier prioritaire il ne lui est pas possible de s'inscrire dans le dispositif du dédoublement des classes de CP et CE1 pris par l'Éducation Nationale pour lutter contre l'échec scolaire. - d'une salle de restauration situé en dehors de l'établissement qui oblige les enfants à quitter l'école pour se rendre à la cantine	1 300 000		non	oui au moins 30 %			Créer au sein de l'école un bâtiment annexe au sein de laquelle se trouveront au rdc une salle de restauration adaptée et à des salles de classes et de garderies qui permettront de prétendre au dispositif de dédoublement des classes déplacer l'entrée principale de l'école qui se trouve actuellement sur la rue principale en direction de l'arrière de l'école (et en bordure du bâtiment envisagée) qui débouche sur un chemin	mesure des incivilités évaluation de l'impact énergétique niveau de satisfaction des utilisateurs	
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique	CCSB-BenB ?			Mise en œuvre du projet urbain: requilification, apaisement et limitation de la place de la voiture sur la rue de la République	Transition écologique	pas plus de détails, ça fait partie du projet urbain , dans son versant plan de déplacement, plan de végétalisation, schéma modes actifs (GC)									
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique	CCSB-BenB ?			Mise en œuvre du projet urbain: requilification, apaisement et limitation de la place de la voiture sur la D 306	Transition écologique	pas plus de détails, ça fait partie du projet urbain , dans son versant plan de déplacement, plan de végétalisation, schéma modes actifs (GC)									
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique et positive	Belleville-en-Beaujolais	amo	sans objet	Schéma directeur d'assainissement	Transition écologique, développement économique	Mise en œuvre d'une étude de cadrage ambitieuse de schéma directeur d'assainissement de la commune avec un volet eaux pluviales ambitieux (désimperméabilisation, déconnexion...)	établissement cahier des charges	100 000 €	200 000 €	non mais des subventions seront sollicitées aussi auprès de l'agence de l'eau		juin-21	juin-22	L'objectif est un document de cadrage en superposition au projet urbain qui permette de structurer durablement l'infrastructure d'assainissement collectif de la commune, de définir une programmation pluriannuelle hiérarchisée et d'engager un travail ambitieux sur la gestion des eaux pluviales (désimperméabilisation, règlement d'urbanisme, déconnexion, infiltration à l'parcelle, contrôle des branchements) et de structurer l'organisation la gouvernance et le pilotage de la compétence avec les enjeux de la loi NOTRe.	Mise en place d'une programmation hiérarchisée; évolution des indicateurs SISPEA (montant travaux, renouvellement...)
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique et positive	Belleville-en-Beaujolais	amo	sans objet	Schéma directeur eau potable	Transition écologique, développement économique	Mise en œuvre d'une étude de cadrage ambitieuse de schéma directeur d'eau potable de la commune avec un volet secours et interconnection avec les territoires voisins ambitieux et opérationnels, aussi en préfiguration de l'évolution des compétences à l'horizon 2026	établissement cahier des charges	50 000 €	100 000 €	non mais des subventions seront sollicitées aussi auprès de l'agence de l'eau		juin-21	juin-22	L'objectif est un document de cadrage en superposition au projet urbain qui permette de structurer durablement l'infrastructure d'eau potable de la commune, de définir une programmation pluriannuelle hiérarchisée, d'engager un travail ambitieux sur l'interface avec les structures voisines en terme de secours et d'interconnection et de structurer l'organisation la gouvernance et le pilotage de la compétence avec les enjeux de la loi NOTRe.	Mise en place d'une programmation hiérarchisée; évolution des indicateurs SISPEA (montant travaux, renouvellement...)
Belleville-en-Beaujolais 2035 : ville bioclimatique et positive	Belleville en Beaujolais + CCSB coMOA			Port fluvial et quartier du port	Cohésion sociale/transition écologique/développement économique	Aménagement du quartier du Port et la halte fluviale y compris avec modes actifs pour maillage	MOE à lancer	1 500 000	2 000 000	non	80%	2023	2025	Aménagement du port à Belleville-en-Beaujolais comme espace de rencontres et événementiel, aménagement de la halte fluviale avec massification de l'offre touristique et projet avec des ambitions environnementales fortes (végétalisation de l'espace, modes alternatifs ...)	Nombre de visiteurs, ration surface perméable/imperméable

Belleville-en-Beaujolais des écoles vertes et éco-responsables	Belleville-en-Beaujolais	maîtrise d'œuvre	sans objet	Création d'une cuisine centrale et d'une salle de restauration pour une cantine exemplaire (à intégrer au PAT) + création d'une restauration collective pour le personnel de la mairie avec l'hôpital de BenB	Transition écologique; cohésion	La restauration scolaire fonctionne pour partie en liaison froide avec un prestataire de l'agglomération lyonnaise et pour partie en cuisine centrale/liaison chaude avec une cuisine faite sur place. La volonté de la collectivité est de fournir à l'ensemble des enfants du territoire une restauration de qualité en construisant une cuisine centrale dédiée. la commune souhaite que ce projet soit exemplaire tant du point de vue environnemental que de celui de l'accès à la restauration pour tous. d'autre part la fréquentation de la restauration scolaire est en augmentation et les salles de restauration sont insuffisamment grandes ; il est nécessaire de construire de nouvelles salles de restauration. Une concertation aura lieu avec les équipes pédagogiques et la possibilité d'ouvrir un lieu de restauration multi-générationnel fortement étudié	faisabilité	5 000 000	5 500 000		Oui au moins 30 %	2022-2023	2024-2025	servir une cuisine bio en circuit ultra court : lien avec le plan Alimentaire et le projet de ferme municipale éduquer les enfants à l'alimentation et à la santé Améliorer et augmenter la capacité de la restauration scolaire réduire la consommation énergétique développer les échanges intergénérationnels	augmentation de la fréquentation étude de satisfaction mesure des déchets mesure de l'impact des animations
----------------------------------------------------------------	--------------------------	------------------	------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------	-----------	-----------	--	-------------------	-----------	-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

22640000

Communes/CCSB	Maitrise d'ouvrage	AMO	Montage particulier éventuel (concession, Partenariat Public Privé,...)	Projet	Pilier du CRTE (Cohésion, Transition écologique ou Compétitivité)	Descriptif sommaire du projet	Etape d'avancement (Opportunité, Programme simple, Etude de faisabilité avec ou sans diagnostics techniques ou Maitrise d'œuvre)	Budget minimum de travaux HT	Budget maximum de travaux HT	Subventions demandées et/ou obtenues	Besoin éventuel de couverture en subvention pour lancer le projet	Début de travaux	Fin de travaux	Objectifs environnementaux, sociaux, économique,...	Indicateurs des objectifs
Quincié	Quincié (60%) /CCSB(40%)	Agence Départementale	co-maitrise d'ouvrage maîtrisée d'ouvrage déléguée	Médiathèque Espace ENS B. Pivot	Cohésion sociale/Transition écologique	Afin de développer l'accès à la culture pour tous, essentielle en milieu rural, la commune de Quincy-en-Beaujolais travaille au transfert de la bibliothèque dans un bâtiment qui accueillait jusqu'alors la caserne des pompiers et le service technique communal. Ces locaux, de propriété communale, sont désormais disponibles pour recevoir pour partie la médiathèque, et pour une seconde partie la ludothèque communale, un espace dédié à la vigne et au vin ainsi que la Maison des Landes du Beaujolais. Dans le même temps, et de façon liée, des aménagements urbains vont être réalisés visant à créer de la cohésion entre les activités (commerciales, culturelles, associatives ...), conduites dans le centre du village, et à sécuriser les déplacements. L'objectif est de créer une dynamique au cœur de la vie communale en créant du lien entre les commerces, la future bibliothèque, les espaces dédiés aux Landes du Beaujolais et au vin, l'espace de l'Orée des vignes à vocation multiple ainsi que la place du village d'ores et déjà très occupée par les associations de la commune. Quincy-en-Beaujolais est en effet forte d'une vie associative très ancrée et active.	Esquisses	1 565 000	1 800 000	non	au moins 50%	2021	2023	rénovation d'un bâtiment de manière exemplaire + offre culturelle au service du plus grand nombre	
Quincié	Quincié			Aménagement des cours d'école	Transition écologique	écologique de type Biokrom, constitué de la ressource locale et pour partie d'un liant clair partiellement issu de la filière végétale, qui aidera à lutter contre le dégagement excessif de chaleur durant les périodes les plus chaudes de plus en plus fréquentes. En outre, ce revêtement peut être adapté pour gérer les eaux de ruissellement et lutter contre l'imperméabilisation du sol, conduisant ainsi à une préservation de la ressource en eau. Les cours seront entièrement décaissés pour que le revêtement actuel, imperméable, soit retiré et laisse ainsi la place à des aménagements favorisant la pénétration des eaux dans le sol (couche de grave). La commune prévoit également de traiter différemment les eaux pluviales issues des toitures afin de limiter et réduire la quantité d'eaux claires parasites se déversant dans le réseau collectif d'assainissement. Les eaux pluviales des toitures seront déconnectées du réseau d'eaux usées et rendues au milieu naturel par infiltration. Les travaux projetés permettront ainsi d'exclure 283m3/heure d'eau (soit 78.65 litres/s) du réseau unitaire ce qui est conséquent pour le milieu naturel. En outre, afin de préserver au maximum les qualités de ce revêtement, les zones de végétalisation seront préalablement définies et aucune installation de jeux (avec dalles amortissantes) ne sera réalisée. Les élus préféreront en effet la matérialisation de jeux par du marquage au sol au positionnement d'équipements de jeux qui nécessiteraient des revêtements amortissants et par conséquent imperméables. Un travail attentif sera réalisé sur les aménagements des cours afin de répondre aux besoins de toutes saisons, avec des îlots végétalisés pour garantir une certaine fraîcheur en période estivale et la conservation d'espaces à découvert pour un ensoleillement maximal en hiver. L'objectif étant en effet de répondre à des exigences environnementales et d'avoir une conception ajustée aux besoins des enfants. Ces revêtements biosourcés sont en effet plus doux, limitant ainsi les blessures en cas de chute et très agréables à la marche. Le confort apporté aux occupants sera en effet grandement amélioré et permettra une utilisation plus développée des cours qui pourront ainsi devenir de véritables lieux supplémentaires d'enseignement.		107 186	120 000	DSIL : 21 457€ PACTE : 31 821€	oui	2022	2023	confort des usagers, îlots de fraîcheur	
Quincié	Quincié			Construction d'un local associatif	Cohésion	La commune de Quincy-en-Beaujolais compte une bonne vingtaine d'associations aussi actives les unes que les autres. Les associations, sportives notamment, sont particulièrement présentes et font vivre le tissu associatif avec brio. C'est donc naturellement que les élus communaux soutiennent avec force les associations communales en mettant des moyens à disposition : bâtiments et espaces publics aménagés, participation financière annuelle globale de plus de 20 000€ ... Les élus se penchent depuis de nombreux mois déjà sur la possibilité de créer un nouvel espace à proximité du boulodrome qui aurait de multiples usages et pourrait ainsi répondre à la demande des associations de disposer d'un espace couvert pour organiser leurs manifestations ou se réunir. Ce nouvel espace est idéalement situé puisqu'il est au cœur d'une zone dense de logements locatifs (dont la société Alliage Habitat notamment).	Programme simple et chiffrage	100 000	100 000	PACTE : 25 975€ DETR : 31 170€	Oui au moins 60 %	fin 2021	début 2022	*création d'un lieu de rencontre sociale revêtant de multiples usages *soutien au dynamisme associatif existant *lieu clos et couvert facilement accessible aux associations *création d'un lieu clos et	*cohésion sociale par la mixité des usages et des personnes *impact économique (organisation de manifestations par les associations) *réduction des effets du changement climatique par
Quincié	Commune de Quincy-en-Beaujolais			Rénovation énergétique de la salle polyvalente: isolation thermique, ventilation, rénovation de l'éclairage	transition écologique	La commune de Quincy-en-Beaujolais est dotée d'une salle polyvalente construite en 1972, ce qui explique que son isolation thermique est presque inexistante. Cette salle, de 1200 m² environ et d'une hauteur sous plafond de plus de 12 mètres à certains endroits, dispose d'une chaudière au gaz qui est déclenchée dès lors que les lieux sont occupés. La commune déplore le paiement de factures énergétiques très élevées compte-tenu de l'absence d'isolation, tant en toiture qu'en parois, et de la forte fréquentation de la salle toute l'année majoritairement durant les périodes de chauffe. La commune de Quincy-en-Beaujolais met notamment la salle à disposition de l'association Beaujolais Basket, très dynamique, et qui peut se réjouir de compter plus de 230 licenciés, dont 1 équipe jouant en national 2, 4	Programme simple et chiffrage	520 000	520 000	Oui au moins 80 %	Oui au moins 80 %	2025	début 2026	*réduction de la consommation énergétique (gaz et électricité) *rendre l'occupation de ce lieu plus agréable: diminution de l'impression de froid et de chaleur, meilleure qualité de l'air, éclairage plus accueillant	*maîtrise des coûts de fonctionnement par une réduction de la facture énergétique *continuité dans les actions de développement durable déployées par la commune *image positive de la commune qui met en œuvre des mesures pour lutter contre la
Saint Etienne La Varenne	Saint Etienne La Varenne	maitre d'œuvre architecte	RAS	Réhabilitation d'une partie de l'école avec mise aux normes accessibilités et rénovation énergétique	transition écologique et cohésion	L'école du village composé de 4 classes a connu une réhabilitation d'une partie du bâtiment il y a quelques années. Aujourd'hui il reste environ 70 m2 de construction (vestiaire ,toilettes ,chaufferie) bati dans la décennie 1960 cette partie étant énergivore et non conforme à l'accessibilité .Le projet consiste à démolir cette fraction de bâtiment pour reconstruire une surface plus importante avec la création d'une salle informatique,un vestiaire ,des toilettes aux normes accessibilités ,un préau,le déplacement de la chaufferie .L'ensemble du bâtiment est chauffé par une chaudière granulés bois récente	Diagnostic Dépôt du permis de construire fin du mois	Travaux 313 000€ HT maitre d'œuvre plus bureau de contrôle 41 000€ HT	354 000	Demandées Région: 80 000€ DETR: 124 055 € Département :78 889 €	sans observation	juin-21	sept-21	Réduire la consommation énergétique, finaliser la mise aux normes accessibilités Améliorer les conditions éducatives	Réduction de CO2 Impact sur l'activité économique Améliorer les conditions d'accessibilité
Saint Etienne La Varenne	saint Etienne La Varenne	non déterminé	L'objectif est de faire le séparatif eaux pluviales eaux usées et en même temps de réaménager notre centre village pour la zone de rencontre	Mis en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales	transition écologique et compétitivité	Création d'un réseau eaux usées d'environ 750ml et création d'un réseau d'eaux pluviales d'environ 650ml	Travaux prévues dans le cadre schéma d'assainissement	travaux: 766 000€ HT MO 76 600€ HT	850 000	A demander : agence de bassin RMC - 252 780€ HT	oui projet financé par un prêt	sept-22	oct-23	Réduction des eaux claires parasites	Impact: sur le traitement des effluents ,environnemental et économique

Saint Etienne La Varenne	saint Etienne La Varenne et CCSB	non déterminé	Projet programmé en 3 étapes	Aménagement centre bourg et zone de rencontre	cohésion	Dans le cadre de la mise aux normes accessibilités de la voirie l'ensemble du bourg de saint Etienne La Varenne sera classé en zone de rencontre les travaux seront étalés sur plusieurs années et programmés à la suite des travaux du séparatif	- Pose de la signalétique et marquage au sol en juin 2021 - Aménagement qualitatif pour sécuriser l'entrée du bourg coté Nord en 2023 - Aménagement qualitatif pour sécuriser la globalité du bourg entre 2024 et 2026	4000€ HT pour la 1ère étape, 95 000€ HT pour la 2ème, 400 000€ HT pour la 3ème étape	500 000	A demander : DSIL - Région Département	oui	juin-21	2026	- Améliorer l'accessibilité, - Sécuriser au mieux le centre bourg en gardant le caractère rural et le rendre attractif	Impact sur les conditions d'accessibilité ,la sécurité l'environnement
Saint Etienne La Varenne	Saint Etienne La Varenne	non déterminé	Projet programmé avec l'extension du bourg qui prévoit environ une quinzaine de logement	Création d'une cantine scolaire et d'une garderie	transition écologique et cohésion	La cantine et la garderie ne correspondent plus aux besoins et exigences actuelles. Le projet consiste à construire un bâtiment à énergie positive dans l'extension du village	- Projet validé par le conseil municipal, parents d'élèves et l'association du Sou des écoles (gère la cantine) - programmation dans notre PLU actuellement en révision	Travaux 900000€ HT MO et bureau d'études :120000€ HT	1 000 000	A demander : DSIL Département Région CAF	oui	2024	2025	Réduire la consommation énergétique, améliorer : - les conditions d'hygiène et sanitaire, - la qualité de la prestation pour les élèves , - les conditions de travail des agents construire un bâtiment répondant totalement aux normes accessibilités	Réduction d'émission de CO2 Impact sur l'accessibilité ,les conditions de travail des agents ,le respect des règles d'hygiène et sanitaire ,la qualité d'accueil des enfants, améliorer et augmenter la capacité de la restauration
Saint Etienne La Varenne	Saint Etienne La Varenne	non déterminé	Projet programmé avec l'extension du bourg qui prévoit environ une quinzaine de logement	Cimetière communal : - agrandissement du cimetière -aménagement des allées pour l'accessibilité - création d'un mur de clôture	cohésion	Travaux de terrassement et création d'un mur de clôture	programmation dans notre PLU actuellement en révision	Travaux 50000€ HT	50 000	A demander : DSIL Département	sans observation	2025	2026	- Améliorer l'accessibilité - Mise aux normes de la réglementation funéraire - Répondre aux besoins des habitants de la commune	Impact sur l'accessibilité et mise aux normes de la réglementation funéraire
Lantignié	Lantignié			Rénovation bâtiment communal CEP : isolation toiture et menuiserie, chauffage	Transition écologique , efficacité énergétique, cohésion sociale	Le bâtiment CEP est composé, au RDC, d'une salle de réunion avec sanitaires destinée aux associations communales, au 1er étage, de bureaux d'accueil et sanitaires pour une association et au 2ème étage, d'une salle destinée à la pratique d'une activité sportive. Aucune action d'amélioration n'a été engagée depuis les années 1980. Des travaux d'isolation sont nécessaires : isolant de toiture très vieillissant, simple vitrage sur les menuiseries peu étanches à l'air, appareils de chauffage obsolètes, toilettes inadaptées.	audit énergétique globale 2016	50000	30000	non	oui le max possible	2024	2024	réduire la consommation énergétique de 40% sur le bâtiment	réduire la consommation énergétique de 40% sur le bâtiment
Lantignié	Lantignié			Rénovation salle des sports : isolation, installation chaudière granulés bois	Transition écologique	La salle des sports a été construite en 1983 et n'est pas adaptée aux normes actuelles. Ce bâtiment est utilisé par les associations sportives du village et extérieures à la commune, ainsi que par l'école communale et le collège de Beaujeu, Aucune amélioration d'isolation n'a été effectuée. Toiture non étanche avec fuites, murs en béton cellulaire non isolants. Les chaudières existantes sont en fin de vie, dont 1 est hors d'usage. Menuiseries en simple vitrage	audit énergétique globale 2017	1 000 000	1 500 000	non	oui le max possible	2023	2024	réduire la consommation énergétique du bâtiment	réduire par 4 les émissions de CO2 + optimisation du lieu
Lantignié	Lantignié			Rénovation école/mairie : isolation changement de menuiseries + pose de store isolant	Transition écologique	C'est le bâtiment principal de la commune abritant l'école et la mairie. Il est utilisé quotidiennement par une centaine de personnes (enfants et personnel enseignant et agents communaux). Continuation du remplacement des menuiseries et pose de stores isolants	audit énergétique globale 2017	95000	95 000	oui	DETR 41 639€	2022	2022	réduire la consommation énergétique du bâtiment	réduire par 4 les émissions de CO2 + optimisation du lieu
Lantignié	Commune	sans objet	SYDER	Remplacement des sources éclairage public	Transition écologique Energie et Climat Efficacité énergétique	Remplacement des sources lumineuses avec passage à 100 % leds	Diagnostic patrimoine et estimatif	108 000,00€	108 000	non	sans objet	2022	2022	Réduire la consommation énergétique, réaliser des économies sur les factures d'énergie, améliorer le confort	Réduction de la consommation électrique et des coûts de maintenance de 50 %
Charentay	Charentay			Aménagement salle d'activités scolaire : amélioration énergétique du bâtiment	Transition écologique	Rénovation thermique des bâtiments scolaires		12000	12 000		au minimum 30%	mai-21	sept-21	réduire la consommation énergétique	réduction de la consommation
Charentay	Charentay			Aménagement bâtiment Damiron : isolation charpente + plafond	Transition écologique/cohésion sociale	Isolation charpente du bâtiment + création d'une salle professionnelle		41500	41 500	Etat : non financés	au minimum 30%	févr-22	oct-22	réduire la consommation énergétique/ coup de pouce économique et dynamique village	économique et réduction des coût de consommation énergie
Charentay	Charentay			Remplacement de l'éclairage existant par des leds sur la mairie	Transition écologique	Remplacement de l'ensemble des éclairages du bâtiment mairie		18 000	18 000	PACTE : 112 000€	au minimum 30%	dec-21	mars-22	réduite la consommation électrique sur l'ensemble du bâtiment	économie d'énergie
Cenves	Cenves/SYDER	Agence technique départementale + MOE		Changement chauffage bâtiment public dont école	Transition écologique	Remplacement chaudière	Opportunités	25000	30000	DSIL : 9 160€	au minimum 30%	mai-22	sept-22	remplacement d'une énergie fossile par une énergie vertueuse	réduction émission CO2
Cenves	Cenves/SYDER/ALTE	Agence technique départementale + MOE		Rénovation gîtes communaux (gîte 44 places)	Transition écologique	Isolation externe bardage bois	Opportunités	150000	200000		au minimum 60%	2022	2023	réduire la consommation énergétique 40%	réduction émission CO2
Cenves	Cenves			Rénovation d'un gîte (4 places)	Transition écologique	Isolation extérieure bardage bois	Opportunités	40 000	40 000		au moins 40%	2022	2023	réduire la consommation énergétique 40%	réduction émission CO2

Cenves	Cenves			Rénovation énergétique chambres d'hôtes	Transition énergétique	isolation extérieure	Opportunités	60 000	60 000					réduire la consommation énergétique 40%	Améliorer le confort des locataires et réduire les émissions de CO2
Cenves	Cenves/Soleil en beaujolais	Rénov en Beaujolais		Rénov en Beaujolais : panneaux solaires production électricité	Transition écologique	Production d'électricité par la commune	Opportunités	?			2022	2023	production énergie-meilleur bilan carbone	réduction émission CO2	
Cenves	Cenves	Agence technique départementale + MOE		Rénovation énergétique et isolation extérieure salle des fêtes	Transition écologique	Rénovation thermique	Opportunités	700 000	700 000	au minimum 40%	2022	2023	réduire la consommation énergétique 40%	réduction émission CO2	
Cenves	Cenves			Raccordement réseau EU à la STEP	Transition écologique		Opportunités ?	100 000	100 000						
Cenves	Cenves			Abris vélos sécurisé + borne rechargeable solaire			Opportunités	30 000	30 000	au minimum 40%	2023	2024	favoriser le déplacement doux en moyenne montagne	réduction des émissions CO2	
Chiroubles	Chiroubles			Opération dynamisation centre-ville	Transition écologique/compétitivité	Etudes sur la dynamisation du centre-ville avec des étudiants de Lyon II : convention, restitution en février 2022, réunion publique, idée d'installer un ripper café.	Opportunité	pas de budget demandé sur étude-					ne pas faire de Chiroubles une cité dortoir, volonté de transformer le cœur de village vers le bioclimatisme	réduction émission de gaz à effet de serre	
Chiroubles	Chiroubles			Ecole	Transition écologique	changement de chaudière- biomasse	en cours	40 000	45 000				departement 16 300€ DSIL : 8300€	exemplarité énergétique	réduction émission de gaz à effet de serre
Chiroubles	Chiroubles			Réseau de chaleur	Transition écologique	volonté de créer un réseau de chaleur alimenté avec les sarment des vignes	Opportunité								
Emeringes	Non encore définie			Réhabilitation de l'ancien local pompiers	Transition écologique/ Cohésion sociale	Réhabilitation de l'ancien local pompier (environ 100m ²) afin de créer une salle d'activités dédiée à l'usage scolaire et une salle réservée aux associations. L'objectif est de créer du lien social avec le tissu associatif et les habitants mais aussi de donner de l'espace aux enfants pour leur créativité. La réhabilitation sera exemplaire sur le volet énergétique tant intérieure(isolation, chauffage, ECS, PV en toiture) qu'extérieure (question de la récupération des eaux pluviales, réflexion sur la végétalisation et la désimperméabilisation de la cour)	Etudes programmatiques	220 000	300 000	A venir 2021 DETR DSIL RE 2021 Département	80%	début 2022	2023	- Créer du lien social Répondre aux besoins locaux Rénovation énergétique et thermique du bâti - Améliorer les conditions éducatives de l'école (locaux existants sous-dimensionnés) - Fin de programme de mise aux normes en vue de l'accessibilité aux	Végétalisation de la cour d'école (au - 15%) Gain énergétique sur tout le bâtiment réhabilité (au - 30%) Récupération EP
LANCIE - 2021	LANCIE - OPAC	néant	néant	Rénovation accessibilité Mairie	Transition écologique / Accessibilité PMR	La mairie n'a pas bénéficié de travaux de rénovation depuis 33 ans. Le projet consiste en une rénovation thermique complète, isolation, changement des ouvrants, adaptation chauffage. Le projet comprend aussi la mise en accessibilité du bâtiment : salle du conseil et salle des mariages qui se trouvent au premier étage sans moyen d'accès pour les personnes à mobilité réduite et sans possibilité d'installer un ascenseur. Cette mise au norme PMR sera réalisée par la création d'une salle du conseil et des mariages en rez de chaussée, contigüe au bâtiment existant. Par ailleurs, la surface du bâtiment sera adaptée aux besoins actuels en lien avec une population qui a presque doublé depuis la création de cet équipement public.	Nous avons signé avec l'OPAC un contrat de maîtrise d'ouvrage mandatée. La définition du programme est fait, nous allons travailler sur la partie architecture à compter du mois de mars 2021, l'objectif étant de réaliser les travaux d'ici fin 2022.	900 000 €	900 000	DSIL RE : 720 063€	Au minimum 50%	janv-22	déc-22	Réduire la consommation énergétique du bâtiment de 50 %	Réduction d'émissions de CO2 et mise en accessibilité PMR
LANCIE - 2022	LANCIE	ABILOM	néant	Rénovation de l'école primaire	Transition écologique	Le projet consiste en la rénovation thermique de 3 classes de l'école primaire (2 classes élémentaires et 1 classe maternelle) ainsi que le bâtiment qui abrite la cantine. L'ensemble de ces locaux fera l'objet d'une rénovation complète : isolation, ouvrants et changement du mode de chauffage par suppression de la chaudière fioul et remplacement par un mode défini par une étude thermique réalisée.	Les diagnostics thermiques sont réalisés, le cabinet de maîtrise d'œuvre est choisi.	700 000 €	700 000		Au minimum 50%	janv-22	déc-22	Réduire la consommation d'énergie de 60%	Réduction des émissions de CO2
LANCIE - 2022	LANCIE	CALAD ETUDES	néant	Mise en place de mode déplacements doux sur les axes principaux de la commune et mise en sécurité des usagers.	Déplacements modes doux	Le projet consiste en la création de cheminements piétons sur plusieurs voies communales afin de faciliter leurs déplacements. Le ralentissement de la vitesse des véhicules à moteur sera également recherché par l'adaptation de la voirie.	Une étude sur les déplacements piétons et la sécurité a été faite par l'agence technique départementale.	250 000 €	250 000		au minimum 40%	mars-23	juin-23	Faciliter les déplacements des piétons et sécuriser la circulation des véhicules à moteur.	NC
LANCIE - 2023	LANCIE	SYDER	néant	Passage à l'airage LEDS de l'ensemble de l'éclairage public	Transition écologique	Le projet consiste au passage de l'ensemble des points lumineux d'éclairage public de la commune (Nombre de points à préciser) en éclairage LEDS.	Le SYDER a chiffré l'ensemble du projet.	185 000 €	185000		au minimum 50%	janv-22	déc-22	Réduire la consommation d'énergie de ? (Voir étude SYDER)	Réduction des émissions de CO2
LANCIE - 2023	LANCIE	GREEN STYLE	néant	Végétalisation des espaces verts de la commune	Transition écologique	Le projet consiste à végétaliser les espaces verts de la commune. Deux espaces sont prioritaires : l'aire de loisirs du Petit Péron et la place des Pasquiers.	Une étude a été réalisée sur les deux sites ainsi que des études de sol.	230 000 €	230 000		au minimum 40%	nov-23	déc-23	Végétalisation de deux zones de loisirs qui représentent environ 3 hectares.	NC
LANCIE - 2024	LANCIE	OPAC	néant	Création d'une place centrale végétalisée	Aménagement urbain	Le projet consiste en la création d'une place végétalisée au centre du village, proche de la Mairie, des commerces et de l'espace loisirs.	Etude OPAC	600 000 €	600 000		Au minimum 40%	mai-24	juin-24	Aménagement urbain	aménagement sur foncier existant, revitalisation du centre-village, végétalisation de la place
AIGUEPERSE	AIGUEPERSE			Remplacement des huisseries de l'école	Transition écologique	fabrication et pose des menuiseries sur mesure de l'école du village		19 160 €	20 000	DSIL : 5 000€ + 2173,72€ PACTE		juil-05	juil-05	réduire la consommation énergie	facture énergie
AIGUEPERSE	AIGUEPERSE			Changement sens circulation voirie, accès PMR + changement des jeux dans l'aire	cohésion sociale	Changement sens circulation voirie, accès PMR + changement des jeux dans l'aire	études	50 000 €	55 000	non	au minimum 40%	juil-05	juil-05		
AIGUEPERSE	AIGUEPERSE			Transformation ancienne poste bibliothèque en maison des associations	cohésion sociale et transition écologique	réhabilitation du site et rénovation énergétique	études	100 000 €	120 000	non	50% minimum	juil-05	juil-05		

Julienas	julienas			Rénovation énergétique école	transition écologique	rénovation énergétique école (verrière et logement)	Travaux	20 000 €	25 000	DSIL : 5 000€	30% minimum	juil-05	juil-05	réduction de la consommation d'énergie	factures de consommation énergétique
Saint Lager	Saint Lager	Agence Technique Spécialisée	non	Rénovation station épuration	Transition écologique ou cohésion	La station d'épuration de la commune de Saint Lager date de plus de 40 ans (1976), sa reconstruction ou une connexion vers une station d'épuration aux normes représente un enjeu milieu obligatoire. C'est dans ce cadre que l'agence de l'eau a inscrit dans son 11ème programme l'évolution de cette ancienne station. Une aide de l'agence de l'eau de 50% mais limitée, pour la construction d'une station d'épuration, à 475 €/Habitants est allouée à la commune. Cette aide de 50% peut aussi être allouée pour une solution de raccordement vers la station de Belleville. Elle porterait sur le réseau dans la limite de 350€/ml, sur les postes de relevage et sur la maîtrise d'oeuvre dans le cadre de cette connexion à une autre station. Notre choix se trouve vers la connexion à la station d'épuration de Belleville mais nous attendons l'accord officiel de Belleville pour mettre en oeuvre cette solution moins onéreuse.	Etudes de faisabilité avec diagnostics	le budget est soit de 1750K€ HT dans le cadre de la construction d'une nouvelle station soit de 850 K€ HT dans le cadre d'une connexion à une station existante	1 750 000	agence de l'eau, Subvention limitée à 260K€ pour la construction d'une station, subvention de 425 K€ pour la connexion à une station existante de Belleville	Oui 30 % pour le projet de connexion, et 65 % pour le projet de création d'une nouvelle station.	début 2022	2 semestre 2023	objectifs environnementaux liés à la station d'épuration actuel qui pose des problèmes de milieu liés à des non conformités	conformité à la Directive Eau Résiduaires en performance et équipements
Saint Lager	Saint Lager			Construction d'un local technique mutualisé avec la commune de Cercié	Transition écologique/cohésion sociale	construction neuve sur la commune de st Lager + mutualisation du matériel et d'un lieu avec la commune de Cercié + construction d'un local dédié au personnel	projet	600 000	700 000	ND					
Saint Didier sur Beaujeu	Saint Didier sur Beaujeu			Aménagement d'un city-stade, pumtrack et aire de jeux	Cohésion sociale/transition écologique	création en entrée de village d'un lieu permettant d'exercer du sport nature, entièrement dédié à la jeunesse. Il comprend l'aménagement d'un city-stade (terrain multisports se présentant sous la forme d'un ou plusieurs terrains entourés d'une enceinte en une zone bien définie et proposant diverses activités sportives), d'un espace pumtrack (parcours n=en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, qui peut-être utilisé avec différents équipements sportifs, dont les VTT et les BMX) et une aire de jeux dédiée aux enfants,	projet	100 000	160 000	Département PACTE : 46 658€ Etat : 46 657€	80%	2021	2021	sport nature- cohésion sociale	jour et taux de fréquentation
St Georges de Reneins	Saint-Georges-de-Reneins	Cabinet d'architecture	Gestion en régie	Complétude du nouveau quartier scolaire, péri et extra scolaire	Cohésion sociale des services enfance et petite enfance, vision écologique et énergétique de la gestion et des usages, rationalisation par l'accueil sur un même site des fonctions scolaire, péri et extra scolaire et petite enfance	La commune de Saint Georges de Reneins souhaite relocaliser au sein d'un nouveau quartier les équipements publics remplissant les fonctions liées à l'accueil des enfants : halte-garderie, école maternelle, restaurant scolaire. Ce pôle sera l'occasion d'adapter également les équipements en question aux mutations démographiques de la commune actuelles et prévisionnelles (extension de l'école maternelle, relocalisation du restaurant scolaire avec réorganisation de celui-ci, relocalisation et extension des capacités d'accueil en petite enfance). Ce quartier s'intégrera au tissu urbain et aux équipements publics à proximité et sera structuré autour de procédés et aménagements vertueux d'un point de vue environnemental.	Etude de programmation et d'organisation	5.000.000 € HT	5 000 000	En attente de réponse : 16 800 € (Région)	Oui au moins 50 %	début 2022	2024	Mise en cohérence des équipements publics dédiés à l'enfance, rationalisation et sécurisation. Mise en adéquation de ces équipements avec les évolutions actuelles et perspectives attendues en matière démographique sur la commune. Objectifs	Création de nouvelles salles de classe pour l'école maternelle, amélioration de la fonctionnalité et du confort (acoustique, surface, ...) du restaurant scolaire pour le personnel et les élèves, réduction d'émission de CO2 et GES, limitation voire neutralité dans le
St Georges de Reneins	Saint-Georges-de-Reneins	cabinet d'études	Gestion en régie	Projet de requalification urbaine de la route départementale N°20 (RD20) en traversée d'agglomération	Transition écologique et cohésion sociale	Le projet consiste à réaménager/requalifier la route départementale 20 (RD20) : rue du Beaujolais / boulevard Emile Guyot, en traversée d'agglomération, entre le giratoire nord et la sortie d'agglomération à l'Ouest. Cet axe est régulièrement emprunté par de nombreux véhicules et représente un enjeu en terme de sécurité du fait de la présence du collège de Bois Franc (750 élèves) qui génère de nombreux flux de différentes natures (bus, véhicules individuels, piétons, cyclistes). La commune envisage son développement selon plusieurs axes : - Apaiser les vitesses de circulation, - Favoriser les modes alternatifs de déplacement et mobilités douces, - Assurer la continuité, l'accessibilité et la sécurisation des cheminements piétons, - Améliorer l'éclairage, - Embellir l'entrée Ouest du village.	Etude de faisabilité avec diagnostics	1.200.000 € HT	1 200 000	Subvention demandée auprès de l'Etat avec le CRTE	Oui au moins 50 %	2021	2022	Amélioration du paysage, intégration urbaine, l'amélioration du cadre de vie des riverains, amélioration des réseaux d'eaux usées et mise en séparatif, meilleure gestion de l'éclairage public et optimisation des consommations	réduction d'émission de CO2 et GES nombre de m² réimpermeabilisée, suppression de zones imperméabiliser par une appropriation environnementale de l'espace public (plantations, arbres,...)
St Georges de Reneins	Saint-Georges-de-Reneins	Cabinet d'études/ Cabinet d'architecture	Gestion en régie	Requalification du centre Bourg	Cohésion sociale avec redynamisation d'une vie de quartier et de proximité (réimplantation de commerces en RDC, recréation d'espaces publics de proximité et lieux de convivialité, offre de logements diversifiés pour la complétude du parcours résidentiel).	La commune de Saint Georges de Reneins souhaite réaliser un projet de renouvellement et revitalisation urbain sur plusieurs quartiers composant le centre-ville : Espace Charles de Gaulle, rue des Jardins, rue de l'Eglise, ... Pour cela, la commune a démarré une politique d'acquisition foncière systématique sur l'emprise de ces futurs éco-quartiers ainsi qu'une étude de requalification du centre-ville. Les objectifs poursuivis sont les suivants : - doter les futures constructions d'une diversité dans la typologie des biens mis en location afin de compléter l'offre en matière de parcours résidentiel des habitants de la commune et environs, - relocaliser des commerces, restaurants, activités en rez-de-chaussée afin d'assurer une vie de quartier et de proximité au sein de l'éco-quartier, - réaliser des espaces publics, trame verte et espaces récréatifs de qualité pour la vie sociale et convivialité du quartier,	Acquisition foncière engagée Etude de requalification urbaine	3.000.000 € HT à 5.000.000 € HT	5 000 000	Subvention demandée auprès de l'Etat avec le CRTE	Oui au moins 50 %	2021	2026	Objectifs sociaux : - redynamisation de la vie de quartier et de proximité, - offre de logements locatifs pour répondre à l'ensemble du parcours résidentiel, Objectifs économiques : - réimplantation de commerces et activités de proximité, Objectifs	Création de nouveaux logements de typologie diversifiée, amélioration du confort et de la qualité de vie, réduction d'émission de CO2 et GES, limitation et gestion alternative des eaux pluviales
St Georges de Reneins	Saint-Georges-de-Reneins	Agence Technique Départementale et cabinet d'études	Maîtrise d'ouvrage déléguée	Projet de requalification urbaine de la route départementale N°306 (RD36) en traversée d'agglomération	Transition écologique et cohésion sociale	La commune de saint Georges de Reneins souhaite requalifier la route départementale 306 (RD306), ou avenue Charles de Gaulles/Léon Foillard, en traversée d'agglomération, entre le giratoire nord et la sortie d'agglomération au sud. Au niveau du Plan d'Aménagement et de développement durable (PADD), la commune envisage son développement selon 5 axes : - Renforcer la centralité et la densification du bourg - Mettre en oeuvre des opérations de renouvellement urbain d'envergure - Développer et structurer de nouveaux quartiers - Identifier et conforter les hameaux principaux - Modérer la consommation d'espace	Etude de faisabilité avec diagnostics	5.000.000 € HT	5 000 000	Subvention demandée auprès de l'Etat avec le CRTE	Oui au moins 50 %	début 2022	2025	réduction d'émission de CO2 et GES nombre de m² réimpermeabilisée, suppression de zones imperméabiliser par une appropriation environnementale de l'espace publique	réduction d'émission CO2 et Ges, nombre de m² réimpermeabilisés, par une appropriation environnementale de l'espace public ??

St Georges de Reneins	Saint-Georges-de-Reneins	cabinet d'études	Gestion en régie	Projet de requalification urbaine de la route départementale N°20 (RD20) en traversée d'agglomération	Transition écologique et cohésion sociale	Le projet consiste à réaménager/requalifier la route départementale 20 (RD20) : rue du Beaujolais / boulevard Emile Guyot, en traversée d'agglomération, entre le giratoire nord et la sortie d'agglomération à l'Ouest. Cet axe est régulièrement emprunté par de nombreux véhicules et représente un enjeu en terme de sécurité du fait de la présence du collège de Bois Franc (750 élèves) qui génère de nombreux flux de différentes natures (bus, véhicules individuels, piétons, cyclistes). La commune envisage son développement selon plusieurs axes : - Apaiser les vitesses de circulation, - Favoriser les modes alternatifs de déplacement et mobilités douces, - Assurer la continuité, l'accessibilité et la sécurisation des cheminements piétons, - Améliorer l'éclairage, - Embellir l'entrée Ouest du village.	Etude de faisabilité avec diagnostics	1.200.000 € HT	1 200 000	Subvention demandée auprès de l'Etat avec le CRTE	Oui au moins 50 %	2021	2022	Amélioration du paysage, intégration urbaine, l'amélioration du cadre de vie des riverains, amélioration des réseaux d'eaux usées et mise en séparatif, meilleure gestion de l'éclairage public et optimisation des consommations	réduction d'émission de CO2 et GES nombre de m² réimpermeabilisée, suppression de zones imperméabiliser par une appropriation environnementale de l'espace publique (plantations, arbres,...)
St Georges de Reneins	Saint-Georges-de-Reneins	cabinet d'architecture	Gestion en régie	Relocalisation des services techniques	Cohésion Transition écologique	Le projet consiste à relocaliser les locaux actuels des services techniques municipaux, peu fonctionnels, exigus et enclavés au sein du parc municipal de Montchervet afin de mettre à disposition de ceux-ci un équipement fonctionnel. La relocalisation permettrait également en parallèle à la commune de se réapproprié l'emprise actuelle afin d'harmoniser les fonctions du parc municipal Montchervet au service des habitants (fonctions récréatives, circulation progressivement piétonnisée, espace vert et de respiration pour les habitants).	Etude de faisabilité	500.000 € HT	500 000	Subvention demandée auprès de l'Etat avec le CRTE	Oui au moins 50 %	2021	2022	Objectifs sociaux et environnementaux : Harmonisation des fonctions du parc municipal Montchervet, piétonnisation progressive, fonction de "poumon vert" réaffirmé pour le parc Montchervet, meilleure fonctionnalité et efficacité du futur centre technique municipal	Démolition des locaux actuels des services techniques, réappropriation conforme aux fonctions récréatives et environnementales du parc
St Georges de Reneins	St GdR-CCSB			Bornes de recharges + covoiturages (création)	Plan mobilité/ Transition écologique	Aménagement de bornes de recharge et création d'aires de covoiturage	Mission de MOE engagée + CF gestionnaires engagés dans la démarche ?	200 000	200 000		au minimum 50%	2021	2023		Réduire les émissions de CO2; réduction du flux de véhicules par le partage
St Georges de Reneins	Saint-Georges-de-Reneins	Cabinet d'études	Gestion en régie	Réfection de voirie avec des matériaux innovants et durables	Transition écologique	Le projet consiste à réaliser une réfection d'une voirie communale très détériorée (linéaire = 2 km) en privilégiant, sur l'ensemble des étapes du projet et du chantier, la mise en œuvre de procédés et matériaux innovants et avec un impact moindre sur l'environnement	Coordination avec les gestionnaires engagée Mission de maîtrise d'œuvre en cours	900.000 € HT	900 000	Subvention demandée auprès de l'Etat avec le CRTE	Oui au moins 50 %	2022	2022	Objectifs environnementaux : - envisager l'ensemble des matériaux alternatifs constitutifs de la structure de chaussée	réduction d'émission de CO2 et GES, réduction de la consommation d'énergie pour les procédés de
St Georges de Reneins	St Georges de Reneins			Réhabilitation du gymnase du SIVOS, réfection piste d'athlétisme, et éclairage du stade de football		Réhabilitation du gymnase du SIVOS, réfection piste d'athlétisme, et éclairage du stade de football	programme simple	1 200 000	1 200 000		au minimum 50%	2022	2023		
St Georges de Reneins	St Georges de Reneins			Collecte séparative des eaux usées du Quartier Boucharnin	Environnement- transition écologique	Collecte séparative des eaux usées du Quartier Boucharnin				DSIL part exceptionnelle : 211 000€		2021	2022		
St Georges de Reneins	St Georges de Reneins	SYDER		Passage aux leds sur la totalité de l'éclairage public communal	Transition énergétique	Passage aux leds sur la totalité de l'éclairage public communal	Opportunité	700 000	700 000	non	au minimum 50%	2023	2025	économie d'énergie	
Les Ardillats	Les Ardillats	Agence architecte		Rénovation du bâtiment de la mairie	Transition écologique	Le bâtiment de la mairie, d'une surface de 580 m² sur 3 étages, construite dans les années 1900, réhabilité en 1990, a besoin d'une rénovation partielle de l'intérieur et de l'extérieur avec une réfection partielle de l'isolation. Les études de faisabilité ont montré la nécessité de remplacer les huisseries, d'isoler les façades ouest et nord par l'extérieur, et de réaliser la réfection de la toiture. La commune souhaite que la mairie s'inscrive dans un projet d'économies d'énergie,	Etudes de faisabilité	180000	1 800 000	DSIL : 44 588 PACTE : 49 589€	au minimum 30%	fin 2021	2022	réduction d'émission de CO2	
Les Ardillats	Les Ardillats	Agence architecte		Rénovation de l'école communale	Transition écologique	L'école du village, d'une surface de 1200 m² sur 3 étages construite dans les années 1900, a besoin d'une rénovation de l'intérieur et de l'extérieur avec une réfection de l'isolation, et des ouvrants, Les études de faisabilité ont montré la nécessité de remplacer la chaufferie actuelle au fioul par une chaufferie nouvelle génération., L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés et l'accessibilité nécessite la réorganisation intérieure du bâtiment, Une concertation a lieu actuellement avec les membres de la communauté éducative pour les aménagements intérieurs. La commune souhaite que cette école soit exemplaire en matière environnemental et de conditions d'enseignement et de vie.	Etude de faisabilité + diagnostic	300 000	300 000	DSIL DETR Région département	au minimum 30%	2022	2024	vréation d'un lieu de vie sportif et amical	
Les Ardillats	Les Ardillats	MOE		Construction d'une aire de sport	Cohésion sociale	Création d'une aire de sport à proximité du centre-village	Etudes de faisabilité	100 000	100 000	DETR Département		2024	2024		
Les Ardillats	Les Ardillats	Agence architecte		Réhabilitation complète du CTM	cohésion sociale	Améliorer les conditions de travail du personnel- Réhabilitation complète du bâtiment , en intégrant les mises aux normes d'acceuil, simplifier et améliorer les conditions de travail et rendre le bâtiment plus fonctionnel + stockage de matériel sécurisé;		300 000	300 000	DETR Département	au minimum 30%	2024	2025	?? Ne rentre aps dans le cadre	

les Ardillats	Les Ardillats	MOE		Aménagement du centre bourg	Transition écologique	Aménagement complet du bourg : apaisement circulation, sécurisation des abords de l'école, amélioration piétons, redéfinition des entrées et sorties du cœur de village, réduction de la vitesse, amélioration du stationnements des véhicules des parents.	Etudes de faisabilité	700 000	700 000	DETR Département Amendes de police	au minimum 30%	2022	2025	Aménagement centre-village pour une réduction de la vitesse, une amélioration du cadre de vie, et une sécurisation des piétons	
Odenas	Odenas	SYDER		Bornes de recharge rapide	Transition écologique	Pour Véhicules électriques	Faisabilité	50 000	50 000					transition écologique et développer les modes de transports non polluants	
Odenas	Odenas			Mise en place de Panneaux Photovoltaïques	Transition écologique	Toit de l'école	études en cours	30 000	80 000					participer à la production d'électricité verte	
Odenas	Odenas			Halle cœur de village	Cohésion sociale	Mise en place d'une halle au cœur du village qui sera à la disposition des associations afin de favoriser les relations entre les habitants, la culture et le bien vivre	Attente CAUE	100 000	150 000	obtenues en 2020: 21 000€ Département	demande à présenter Région et Etat 2022	2022	2024		
Odenas	Odenas			revitalisation centre-bourg	Biodiversité- Transition écologique	halle + jeux pour enfants+ réfection place, buvette stade et agrandissement local voirie	Etudes à réaliser	200 000	500 000	obtenus DETR 55 968€ 55 000€ Département	région ?	2022	2024	Développement de la biodiversité au cœur du village	
CHENAS	Commune	Bureau d'étude-programmiste		Rénovation salle des fêtes	Transition écologique	Travaux de rénovation de la salle des fêtes : acquisition parcelle, accessibilité, isolation thermique, phonique, déplacement du Monuments aux Morts (aménagement d'un espace du souvenir dédié avec aménagements paysagers), PV en toiture. La chaufferie bois est déjà installée.	Etudes	800 000	1 000 000	non	au moins 60%	2021	2024	Rénovation thermique et accessibilité du bâti public de la commune	réduction de la consommation d'énergie, confort acoustique, accessibilité PMR
CHENAS	commune/CCSB	Bureau d'étude-programmiste		Marathon de la biodiversité	Transition écologique	Acquisition du foncier nécessaire, création d'un mare + clôture	foncier + travaux	50 000	60 000	non	au moins 30%	oct-21	dec-21	biodiversité	retour des espèces
CHENAS	Commune	Bureau d'étude-programmiste		Rénovation école municipale	Transition écologique/Cohésion sociale	Isolation thermique de 2 classes, halle d'entrée + désimperméabilisation -végétalisation de la cour de l'école + aménagement jardin de l'école maternelle	études	400 000	500 000	non	au moins 30%	été 2021	dec 2022	réduction de GES, économie d'énergie	réduction consommation énergie + confort des élèves
CHENAS	Commune	Bureau d'étude-programmiste		Aménagement zone de loisirs	Transition écologique/Cohésion sociale	Acquisition de foncier pour aménager une zone de loisirs avec un espace de convivialité (mobiliers, aire de jeux, aire de pique-nique), la création d'un parking (véhicules légers, camping-car, mobilité douce) avec borne de recharge, la végétalisation du site, la réalisation d'un parcours sportif, un accès sentier pour le développement touristique du territoire	Etudes + acquisition foncier	400 000	500 000	non	au moins 70%	debut 2023	2025	retour de la biodiversité, développement touristique et rayonnement de la commune, création d'un lieu de convivialité	fréquentation du lieu, retour d'espèces
CHENAS	Commune	Bureau d'étude-programmiste		Création d'une centralité/densification maîtrisée du territoire	Cohésion sociale	Achat de foncier pour aménagement de l'espace, créer une centralité + développement d'une opération immobilière de logements intermédiaires afin d'offrir l'opportunité aux habitants de la commune et leurs enfants de rester sur le territoire, permettre à l'école de poursuivre son rôle éducatif et éviter la fermeture de classes, développer mais maîtriser la densification de la commune	opportunité	600 000	700 000			2024	2026	cohésion sociale : créer des lieux de vie, proposer de l'habitat accessible	vente des futurs biens aux habitants, fréquentation de la place
Corcelles en Beaujolais	Commune	Architecte		Construction du restaurant scolaire	Transition écologique/cohésion sociale/Compétitivité	Construction d'un bâtiment neuf aux normes thermique, acoustique RT 2012	MOE	1 200 000,00 €	1 300 000	RARA : 100 000€ DTER/DSIL : 142 000€ Département : 160 000€	au moins 70%	2021	2023	cohésion sociale, accessibilité, rénovation	confort des enfants, nombre de repas/mois, consommation d'énergie maîtrisée
Corcelles en Beaujolais	Commune	Architecte		Création de l'école de la gourmandise + réorganisation des espaces de l'école	Transition écologique/ Cohésion sociale	Dans le cadre de cette opération, deux modules seront rapatriés au sein du groupe scolaire, l'espace libéré sera aménagé, du foncier sera acquis pour la création de jardins partagés, d'une forêt gourmande (végétalisation de l'espace)	Etude de faisabilité	400 000,00 €	600 000	34 000 €	au moins 30%	2022	2024	développement de la biodiversité au cœur du village, fonction éducative et pédagogique du jardin, offrir l'accès à tous de cultiver son jardin	actions éducatives grâce à l'école, fréquentation des lieux, demandes de réservation
Corcelles en Beaujolais	Commune			Redynamisation du centre-bourg	Cohésion sociale/compétitivité	Acquisition du terrain de l'ancienne boulangerie pour créer des commerces de proximité et notamment une superette, café, tabac, presse + possibilité d'ouverture d'un salon de coiffure.	Opportunité + études de faisabilité	600 000,00 €	800 000	PACTE : 169 355€	au moins 30%	2021	2023	Créer du lien social, dynamiser le centre-bourg, développer une offre de commerces de proximité	fréquentation du lieu, attractivité du cœur de ville
St Igny des Vers	St Igny de Vers			Mise en conformité assainissement non collectif vestiaire stade de football	Transition écologique	Mise en conformité assainissement non collectif vestiaire stade de football	études	30 000	30 000			2022	2023		

St Igny des Vers	St Igny de Vers			Création de deux déversoirs d'orage	Transition écologique	Création de deux déversoirs d'orage	Diag 2016	10 000	10 000						
St Igny des Vers	St Igny de Vers			Nettoyage des réseaux	Transition écologique	inspection télévisée + nettoyage réseaux		23 430	23 430			2021			
St Igny des Vers	St Igny de Vers			Réhabilitation friche	Transition écologique Compétitivité	attente retour de l'AMI, Trois entreprises artisanales souhaitent s'installer sur la commune,		700 000	900 000	AMI de l'Etat	oui	2022	2025	réhabilitation de friche	
St Igny des Vers	St Igny de Vers			Rénovation vestiaire	Transition écologique/Cohésion sociale	Rénovation vestiaire stade + travaux assainissement non collectif		180 000	200 000	80%	oui	2024	2025	rénovation exemplaire + accessibilité	
St Igny des Vers	St Igny de Vers			Réhabilitation cimetière	Cohésion sociale	reprise des concessions d'ici fin 2022 + rénovation ancien cimetière									
Jullié	oui	sans objet		Rénovation bâtiment 71 grande rue	Cohésion sociale et transition écologique	Rénovation d'un bâtiment acquis par la commune en 2020 (71 grande rue) pour création de logements passifs afin d'installer des familles et ainsi préserver l'école et les commerces du centre bourg.	Etude de faisabilité avec diagnostics (bien acquis en 2020)	1 000 000 €	1 000 000	En attente de réponse : 16 800 € (Région)	oui au moins 60 %	2022	2024	Réduire la consommation énergétique. Proposer	Taux de remplissage du bâtiment Suivi de la consommation fluides,
Jullié	oui	sans objet		Rénovation bâtiment mairie/école/services périscolaires (cantine et garderie)/agence postale communale	Cohésion sociale et transition écologique	Renforcer les panneaux photovoltaïques déjà en place, isoler l'intégralité du bâtiment, proposer un service aux familles sur un même lieu, débituer la cour d'école, désimperméabiliser les sols, prévoir un bâtiment intégralement accessible à toutes les formes de handicap et faire de ce bâtiment une exemplarité environnementale.	Etude de faisabilité	1 200 000 €	1 200 000	obtenus : 65 644 € (DSIL). PACTE : : 12 732€	oui au moins 60 %	2022	2024	Réduire la consommation énergétique. Proposer un service de qualité à la population en	Economie d'énergie supérieure à 30% : kWh consommés Taux de production énergie verte : kWh produits
Jullié	oui	sans objet		Rénovation énergétique des logements communaux	Transition écologique	Diminution des consommations énergétiques des appartements communaux	Etude de faisabilité	100 000 €	100 000	non	oui au moins 60 %	2023	2023	Proposer aux locataires des appartements qui	suivi de la consommation
Jullié	oui	Ferme solaire avec le SYDER et		Aménagement de l'ancienne carrière	Transition écologique	Création d'une ferme solaire, d'une zone de loisirs et d'un théâtre de verdure	Etude en cours	2 200 000 €	2 220 000	non	oui au moins 60 % amende de police : 8000€	2024	2024	Aménagement d'un lieu culturel et touristique mettant en valeur les	Tendre vers l'autonomie énergétique
Jullié	oui	sans objet		Aménagement entrée de bourg	Transition écologique et cohésion sociale	Aménagement d'une zone de loisirs (création d'un parking de covoiturage, installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, aire de jeux). Aménagement résidentiel et touristique en relation notamment avec la rénovation du bâtiment 71 grande rue	Discussion en cours sur l'acquisition du terrain	220 000 €	220 000	non	oui au moins 60 %	2023	2023	Faire sortir la voiture du centre bourg et favoriser le mode doux	taux de fréquentation du lieu, taux de remplissage du
Jullié	OUI			Construction nouvelle STEP	Transition écologique	construction d'une nouvelle STEP en lieu et place d'une installation vieillissante et non conforme aux exigences environnementales datant de 1965.C'est un ouvrage de type filtre plantés de roseaux sur un terrain acquis par la commune en 2016. Un dossier de déclaration Loi sur l'eau a été déposé en 2018,		534 434 €	600 000	Agence de l'eau : 250 000€ DSIL part exceptionnelle : 156 749€	au moins 50%	2021	2022		
Jullié	oui	sans objet		Mise en séparatif des réseaux de la rue des écoles	Transition écologique et qualité de l'eau	Cette mise en séparatif est la suite logique d'un programme sur deux mandats : mise en séparatif du réseau dans le centre bourg et renouvellement de la station d'épuration (prévu en 2021). La mise en séparatif des réseaux de la rue des écoles sera la dernière phase du	Avant projet	150 000 €	150 000	non	oui au moins 60 %	2025	2025	Amélioration de la qualité de l'eau. Meilleure gestion des	Résultats réguliers des analyses sur réseau Suivi régulier des taux
SAINT BONNET DES BRUYERES	Commune			Chauffage	Transition écologique ou cohésion	Installation de pompes à chaleur dans les logements communaux		150 000,00 €	150 000			début 2022	fin 2022	Amélioration du chauffage des locataires avec réduction de la consommation	réduction d'émission de CO2
SAINT BONNET DES BRUYERES	Commune			Isolation	Transition écologique ou cohésion	Isolation par l'extérieur des logements communaux		75 000,00 €	75 000			début 2022	fin 2022	Economiser du chauffage en améliorant le confort	réduction d'émission de CO2
MARCHAMPT	Marchampt	en cours d'attribution	S.O.	Travaux de rénovation écologique de l'école	Transition écologique et cohésion sociale	L'école du village a besoin d'être isolée complètement sous toiture. Un premier contact a été réalisé avec l'organisme SEQUOIA afin de diligenter des études thermiques. L'amélioration de la qualité de ce bâtiment permettra à la commune de réaliser des	Etudes de faisabilité sans diagnostics	De 70 000 € à 150 000 € selon choix du programme	150 000	Demandes en cours d'instruction	Oui au moins 70 %	Courant 2022	Fin 2022 début 2023	Réduire la consommation énergétique de manière drastique	Réduction d'émission de CO2 Amélioration du confort du bâtiment, taux de fréquentation
MARCHAMPT	Marchampt	en cours d'attribution	S.O.	Aménagement d'un parc de 35 660 m² sur le thème de la préservation de la biodiversité et l'émergence de la créativité Rénovation complète du bâtiment "Un petit coin de Paradis"	Transition écologique et cohésion sociale	Reprise d'un mur de soutènement afin de sécuriser le site, création d'espaces ludique et créatif, aménagement du parc, sentier pédagogique de découverte apiculture et vignes, lieu de vie intergénérationnel, réhabilitation du bâtiment "Un petit coin de Paradis" (plantation, culture, sentier, prairie, piétons, signalétique)	Etudes de faisabilité sans diagnostics	250000 minimum, 300 000€ max	300 000	Demandes en cours d'instruction	Oui au moins 70 %	fin 2022	Courant 2023	Création d'un poumon vert sur le territoire de la commune, préservation des espèces, création de lieux de vie et de créativité, rénovation énergétique d'un	évaluation du retour des espèces grâce à un diagnostic post-aménagement, économie d'énergie sur facture en kWh
MARCHAMPT	Marchampt			Logement communal travaux de rénovation	Transition écologique	Travaux d'isolation	études de faisabilité	40 000 €	40000	non	oui au moins 70%	2024	2026		
PROPIERES	PROPIERES			Isolation thermique bâti public	Transition écologique	travaux d'isolation gymnase, toiture mairie + logements communaux, isolation ancienne poste	études d'opportunité	80 000 €	100 000 €	non	oui au moins 70%	2024	2026		
PROPIERES	PROPIERES			création pumtrack	cohésion sociale	sport nature	études d'opportunité	90 000 €	150 000 €	non	oui au moins 70%	2022	2024		
PROPIERES	Commune de PROPIERES		sans objet	Acquisition et réhabilitation de la boulangerie	Transition écologique et/ou cohésion sociale/compétitivité	Notre projet consiste en : l'achat de l'immeuble boulangerie. Aménagement au RDC d'une nouvelle surface de vente avec accès par le parking de la mairie. Au même niveau, création d'une "arrière boutique" pouvant accueillir un laboratoire de boulangerie-pâtisserie . A l'étage aménagement d'un logement. Notre souci c'est l'économie d'énergie c'est pourquoi toutes les huisseries seront remplacées en vue d'obtenir une bonne isolation. Les combles et les murs seront également doublés avec des éco-matériaux et un système de chauffage par pompe à chaleur sera installé.	Contrat de maîtrise d'œuvre signé; avant-projet validé par le conseil municipal.	(Achat de l'immeuble et du matériel: 110 000 euros; travaux: 320 000 euros; maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, contrôles techniques: 30000 euros). Coût total estimatif: 460 000 euros	460 000	Subventions obtenues: DETR (40% - 184 000 €). Appel à projet département du Rhône (15% - 69 000 €). En attente de réponse: Région AURA (10% - 46000 €). Demande à venir: DSIL (15% - 69000 €)	25% (si pas de subvention de la Région AURA ni DSIL)	été 2021	dernier trimestre 2022	Une boulangerie est un commerce essentiel dans une commune. On l'a vu lors de la réouverture d'un local de dépôt de pain. C'est un lieu où on se procure de la nourriture, mais aussi un endroit où les habitants se rencontrent et parlent entre eux. La réouverture de notre boulangerie recréera du lien social après cette	Réduction des émissions de CO2 impact sur l'activité économique

PROPIERES	Commune de PROPIERES	Agence Technique Départementale	sans objet	Travaux sur réseau d'assainissement collectif- Déconnexion des eaux parasites et rénovation du réseau	transition écologique	Il s'agit d'une première phase de travaux en vue de la reconquête de la conformité du système d'assainissement.	Contrat de maîtrise d'œuvre signé. L'étude de diagnostic préalable aux travaux est en cours	Maîtrise d'œuvre, AMO et études complémentaires: 70000 euros. Travaux: 330000 euros	400 000	PACTE : 35 000€. L'Agence de l'eau sera également sollicitée ?	50% minimum	L'étude diagnostic a débuté en mars 2021. Les travaux seront réalisés à partir d'avril 2022	sept-22	Les travaux doivent permettre de déconnecter un maximum d'eaux claires parasites pour réduire les volumes à traiter sur la station et de remédier à des défauts structurels importants tout en assurant une pérennité des futurs réseaux	Amélioration de la qualité de l'eau restituée au milieu naturel
VILLIE MORGON	Commune	Non	réunir les travaux relatifs à la RE : école, salles des fêtes et salle des boules	Ecole Primaire	Transition écologique	Ecole Primaire : remplacement des néons d'éclairage par de spots leds		20 000 €	20000	Non	Oui au moins 50%	Fin 2021	Début 2022	Economie d'énergie	Economie d'énergie
VILLIE MORGON	Commune	Oui		Ecole maternelle	Cohésion	Ecole maternelle : réhabilitation et mise aux normes de deux salles de classes, une salle de couchettes et les sanitaires.	Etudes de faisabilité	80 000 €	86 418 €	oui	DETR : 30 246€	Fin 2021	2021	Confort et qualité de vie pour les enfants	Confort et qualité de vie pour les enfants
VILLIE MORGON	Commune	Oui	Une seule et même opération : le château et le parc	Château	Transition écologique	Château de fontcrénne: réhabilitation du secrétariat de mairie avec mise aux normes pour les personnes handicapées, changement de la chaudière fioul par une chaudière au gaz, changement des fenêtres, réfection de la toiture	Etudes de faisabilité	1 300 000 €	1300000	Non	Oui au moins 70%	2022	2023	Economie d'énergie; PMR; Sociaux	Economie d'énergie; PMR; Sociaux
VILLIE MORGON	Commune	Non		Parc		Parc du château : mise aux normes d'accessibilité des allées du Parc, replantation d'arbres, réfection des volières	Etudes de faisabilité	95 000 €	95000	Non	Oui au moins 50%	2023	2024	Environnementaux et sociaux	Environnementaux et sociaux
VILLIE MORGON	Commune	Non	réunir les travaux relatifs à la RE : école, salles des fêtes et salle des boules	Salle des fêtes	Transition écologique	Salle des fêtes : changement de la chaudière fioul par une chaudière au gaz, sonorisation de la salle	Etudes de faisabilité	80 000 €	80000	Non	Oui au moins 50%	2023	2024	Energétique	Energétique
VILLIE MORGON	Commune	Oui		Salle des Boules	Transition écologique	Salle des boules : rénovation énergétique + accessibilité	Etudes de faisabilité	100 000 €	100000	Non	Oui au moins 50%	2022	2023	Energétique + PMR	Energétique + PMR
VILLIE MORGON	Commune			Amélioration du réseau d'EP et EU suite au schéma directeur d'assainissement collectif	Environnement- transition écologique	Amélioration du réseau d'EP et EU suite au schéma directeur d'assainissement collectif	études			oui	73 000 €	2021	2022		
VERNAY	COMMUNE	COMMUNE		isolation mairie et accessibilité	Transition énergétique	Il s'agit d'isoler le bâtiment mairie y compris la cave et d'effectuer le remplacement de toutes les huisseries.	études d'opportunité	15 000	20 000	non	80%	2024	2026	Réduire la consommation énergétique de la mairie	
VERNAY	COMMUNE	COMMUNE		Travaux de rénovation intérieur église	compétitivité- cohésion sociale- culturelle	il s'agit d'assurer le relamping de l'ensemble de l'église + réalisation d'une fresque	devis détaillé	30 000	40 000	Oui au moins 80 %	Bonus relance ? et Département : 8000€	mars-22	juin-22	énergétique	consommation électricité
VERNAY	COMMUNE	COMMUNE		Aménagement touristique randonneurs	Developpement touristique- cohésion sociale	projet d'accueil touristique avec acquisition parcelle	opportunité	20 000	25 000			2025	2026	attractivité	taux de fréquentation
BEAUJEU	Commune	AGENCE TECHNIQUE DEPART SAFEGE (SUEZ ENVIRONNEMENT)	S.O.	Mise en séparatif réseau obligatoire en 2021	Transition écologique	Aménagement urbain Etoux (mise en séparatif)	Avant Projet Détaillé	287 000 €	287 000	DSIL Part exceptionnelles 110 000 € + Agence de l'eau 100 000 € ?	80%	2021	2021	Protection du milieu mise en séparatif secteur à fort impact eaux pluviales sur la station	Obligation Européenne DERU contractuelle avec Police de l'eau et Agence
BEAUJEU	Commune	Archi. du Patrimoine CHANU	S.O.	Rénovation de l'église Phase II PLAN DE RELANCE PATRIMOINE	Developpt touristique et patrimoine	Poursuite de la rénovation des parties extérieures de l'église classée et des vitraux du XVe classés au mobilier MH	Etude avec maîtrise d'œuvre spécialisée première phase en 2020	461 000 €	461000	DSIL Patrimoine + DRAC = 350 000 €	76% (DSIL + DRAC)	2021	2021	Touristique et économique patrimonial	Deuxième phase sur les extérieurs - PLAN DE RELANCE
BEAUJEU	Commune	Archi, M. RAMAGE	S.O.	Aménagement de locaux spécifiques attenants à l'école, pour le centre aéré et l'Amicale Laïque, en complément des équipements existants	Cohésion Sociale	Aménagement de locaux pour le centre aéré supra communal (accessibilité, isolation)	Etude de maîtrise d'œuvre en cours pour fin février 2021	300 000 € (estimation)	300 000	DETR : 150 750 € Fonds Régional Relance ?	70%	2021	2022	Environnemental et Social (le centre aéré a de plus en plus d'enfants du bassin de vie et besoin de locaux dédiés en lien avec l'utilisation prévue de l'école : city stade, préau, salle d'évolution, bibliothèque cantine)	Rénovation complète ancienne partie de l'école élémentaire relocalisée en 2014 (locaux de direction, médecin, psychologue et appartement instit.)
BEAUJEU	Commune	AGENCE TECHNIQUE DEPART et Bureaux d'études spécialisés	S.O.	Suivi des débits, suppression DO, neutralisation bassin d'orage, dégrilleur automatique	Ecologie, rivière	Programme assainissement contractuel (Agence de l'Eau et Police de l'eau)	Faisabilité : Agence Technique Départementale	114 000 €	114000	Agence de l'eau	50 % (agence de l'eau)	2021		Protection du milieu mise en séparatif secteur à fort impact eaux pluviales sur la station	Obligation Européenne DERU contractuelle avec police de l'eau et Agence
BEAUJEU	Commune	Association AMA	S.O.	Regroupement du marché autour de la place de l'hôtel de ville qui nécessite un changement des surfaces	Economie	Rénovation du Square (marché)	Association AMA	90 000 € (estimation)	90 000	Conseil Départemental (répartition autres opérations de 2022)		2022		Economie	Restructuration et relance du marché local
BEAUJEU	Commune		S.O.	Créer une deuxième micro crèche pour les besoins du secteur	Social	Ancienne gendarmerie création d'une micro-crèche	Programme en cours d'élaboration (besoin du Haut Beaujolais)	150 000 €	150 000	DETR 60 000 € Département 50 000 €		2022		social	Améliorer l'accueil des jeunes enfants du secteur
BEAUJEU	Commune		S.O.	Rénovation du Musée de France Marius Audin des arts et traditions populaires	Tourisme	Rénovation du Musée de France (Programme scientifique, mobilier et travaux)		700 000 €	700 000	DETR 100 000 € DSIL 100 000 € Région 210 000 € Drac : 120 000 €	75%	2022		Economie tourisme	Remettre en valeur le patrimoine local
BEAUJEU	Commune	Agence technique départementale	S.O.	Contraintes de la nappe phréatique qui entre dans le réseau au niveau du centre ville et des commerces ouverture de la rue		Programme assainissement contractuel	Aménagement centre ville (trottoirs, zone commerces - séparatif)	800 000 €	800 000	DSIL 150 000 € Départ 120 000 € Agence : 160 000 €	54%	2023		Protection du milieu mise en séparatif secteur à fort impact eaux pluviales sur la station	Obligation Européenne DERU contractuelle avec police de l'eau et Agence
BEAUJEU	Commune		S.O.	Rénovation de la perception en centre de télétravail	Economie	Rénovation de la perception en centre de télétravail		70 000 €	70000			2023		Economie	Relocaliser le travail et les populations

BEAUJEU	Commune		S.O.	Projet de centre culturel sur le couvent des Ursulines acheté par la commune en 1998 et commencé en 2014 avec la création de la Médiathèque. Ecole de musique et salle de conférence/cinéma	cohésion sociale, culture	Aménagement de la chapelle Sainte Angèle et déplacement de l'école de musique à Ste angèle	Pôle culturel : Salle de conférence et de cinéma, école de musique, médiathèque (2010), Cloître lieu d'expo (2010)	700 000 €	700 000	DETR 150 000 € DSIL 150 000 € Région 120 000 € Départ : 120 000 € Fonds Cinéma ?	77%	2024		culture, Economie, tourisme	Apporter de la culture en milieu rural
BEAUJEU	Commune		S.O.	Améliorer l'accès au centre ville développement du marché	Economie, social	Création d'une halle d'animation (+ marché)		500 000 €	500 000	DETR 200 000 € Région 120 000 €		2026		économie d'énergie	Créer un nouveau pôle pour redynamiser le marché
RÉGNIE-DURETTE	Commune		S.O.	Rénovation de plusieurs bâtiments publics	Transition écologique	Bâtiment de l'école, la salle des sports, la maison associative, la mairie-cantine : relamping en pavé leds, travaux d'isolation, changements de menuiseries, poses de VR et BSO, refecton de titure	Etude de faisabilité avec diagnostics	240 000	240 000	DSIL : 80 294€	au moins 80%	janv-22	janv-25	réduire la consommation de tous les bâtiments	facture de consommation d'énergie
Vauxrenard				Ecole		Ecole Communale (1 classe du RPI) 1. réfection cour d'école et préau 300 m2 2. amélioration sécurité d'accès (portes-portail) 3. remise en état salle de classe (sol, murs, plafonds, huisserie) 4. Sécurité évacuation, incendie: création issue de secours	Etudes de faisabilité en cours avec SCE et entrepreneurs pour inscription au programme d'investissement	1 : 20 k€ 2 : 5 k€ 3 : 10 k€ 4 : 8 k€	43000	en cours	oui	2022	2023	désimperméabiliser les sols utilisation améliorée pour accueil enfants réduire consommation énergétique sols aux normes d'hygiène	
Vauxrenard				Sécurité incendie		1. Défense incendie territoire communal 2. Création poteaux incendie et citernes selon analyse et préconisation SDMIS	Etudes de faisabilité en cours avec SDMIS et entrepreneurs/SIEHB pour inscription au programme d'investissement	100 k€ 25 k€	125000	-	oui	2023	2026	Protection civile des personnes et des biens Protection du massif forestier des Eguillettes 1000Ha; de la forêt départementale et de l'Espace naturel sensible)	
Vauxrenard				Forêt communale		Valorisation/Sécurisation du périmètre du massif des Eguillettes par acquisition/extension de la forêt communale	Négociation pour 9Ha en cours avec le Département du Rhône pour inscription au programme d'investissement	80 k€	80000	-	oui	2022	2025	Massification du domaine forestier pour la protection du territoire Valorisation écotouristique Cadre de vie Inscription GéoPark Beaujolais	
Vauxrenard				Projet maison de la Pépinière		Accompagnement d'un projet écotouristique sur le site de la Pépinière départementale -viabilisation (réseaux, voirie...) -rénovation énergétique -transition énergie renouvelable (photovoltaïque) -défrichage	Etudes de faisabilité en cours avec publication d'un appel à manifestation d'intention	95 k€	95000	-	oui	2023	2025	Protection de site Développement économique et touristique Projet de territoire Développement de commerce de proximité	
Vauxrenard				Activités pastorales		Projet d'Association foncière pastorale pour reconquête du territoire	Etudes de faisabilité engagée depuis 5 ans avec Chambre d'agriculture	150k€	150000	-	oui	2025	2026	Revalorisation des friches agricoles Favoriser les implantations pastorales	
Vauxrenard				eau potable		Distribution d'eau sur hameau isolé non raccordé avec exploitations agricoles liée au tarissement des sources (effet sécheresse)	Etudes de faisabilité réalisée avec SIEHB	130 k€	130000	SIEHB : 65000	oui	2022	2023	Maintien d'activités agricoles (production laitière) Maintien de population	
Vauxrenard				Assainissement		Assainissement : -besoin d'évolution du lagunage actuel -extension du réseau dans la perspective du PLUIH	Etudes de faisabilité en cours pour partie (étude SUEZ 2020)	200 k€	200000	-	oui	2024	2025	Amélioration écologiques des effluents Maintien/évolution des populations dans le cadre du projet de développement du territoire	
Vauxrenard				Centre bourg		Aménagement urbain et paysager de cœur de village: 1.Création d'un lieu de vie paysager 2.Requalification d'espace public (esplanade) 3.Végétalisation de l'axe principal du bourg	Approche ABF Etudes de MOe à mener	150 k€	150000	-	oui	2023	2025	Désartificialisation, végétalisation, favoriser les lieux de vie et de lien social	

TAPONAS	MAIRE			Rénovation des salle des fêtes	chaleur eau permettant de réaliser des économies d'énergie importante. La salle communale a fait l'objet de peu de travaux de rénovation intérieure depuis sa création. La commune a fait le choix de sélectionner des entreprises locales. Entreprise SEGAUD située à TAPONAS Secteur d'activité : Platerie peinture Cette entreprise aura en charge la rénovation des murs et l'isolation des plafonds. Il est prévu des plaques acoustiques pour limiter toutes nuisances sonores ceci afin de respecter les normes et la réglementation en vigueur en matière d'acoustique. Un doublage isolant est prévu afin de mieux gérer la température des locaux et de limiter toute perte énergétique. Entreprise LANDAIS située à LIMAS Secteur d'activité : menuiserie Fournitures et pose de panneaux bois en soubassement pour éviter les dégradations. Entreprise THIVENT située à SAINT JEAN D'ARDIERES Secteur d'activité : Platerie peinture		47 697 €	47697	22 309€ PACTE Région ?	Oui au moins 80 %	juin-21	août-21	Réduire la consommation énergétique	Réduire la consommation énergétique		
PROGRAMMATION 2021																
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			Rénovation énergétique de bâtiments communaux énergivores	Transition écologique ou cohésion	AVENAS - multiservices - changement de chaudière par une chaudière à granulés bois de marque Froling, modèle PE1, 30kw, classe5, flamme verte, 7 étoiles, énergie A++, tout automatique, avec aspiration de granulés et régulation	programme simple	89 800 €	95 000 €	RÉGION : 35 920 € DSIL : 35 920 €	80%	2e trim 2021	3e trim 2021	Baisse de la consommation - Utilisation d'énergie non fossile	Suivi des relevés de consommation	
						TRADES - restaurant du complexe touristique, propriété communale - remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries à rupture de pont thermique, réalisation d'un doublage intérieur avec isolant laine de verre de 100 mm, réalisation d'un faux-plafond avec	maîtrise d'œuvre				80%	mi-2021	fin 2021			
						AVENAS - Mairie annexe : le hall d'entrée-secrétariat-salle du conseil municipal n'est pas isolé, les murs du bâtiment sont en pierre, Les murs intérieurs ne sont pas doublés, les fermetures sont des baies en double vitrage récent sans occultation. La solution proposée	maîtrise d'œuvre									
						MONSOLS - Mairie annexe - travaux de rénovation énergétique - changement fenêtres - éclairage leds et régulation de chauffage	programme simple	800 000 €	1 000 000 €	DSIL exceptionnel (34 151 €) - DSIL - (24 290 €) Département (75 000 €) Demander DSIL SCLM en 2022	80%	2021	2022	Economie d'énergie - Amélioration des conditions de travail	Suivi des relevés de consommation	
						MONSOLS - Centre social - travaux de rénovation énergétique : isolation par l'extérieur - Remplacement des menuiseries extérieures avec volets roulants - isolation des combles - remplacement éclairage par des naves leds	maîtrise d'œuvre									
						SAINT-CHRISTOPHE - Salle des fêtes - travaux de rénovation énergétique : isolation par l'extérieur et des combles - changement des fenêtres	maîtrise d'œuvre							Economies d'énergie		
PROGRAMMATION 2022																
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			Rénovation énergétique des écoles publiques	Transition écologique ou cohésion	AVENAS - école - isolation par l'intérieur de la globalité du bâtiment et remplacement des portes et fenêtres - Remplacement des radiateurs et de l'éclairage (par des Leds) - Accoustique	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'œuvre	900 000 €	1 000 000 €	Département : 160 000 € (08/11/2021) DETR : 63 900 € (école Avenas) reste à demander école et cantine OUROUX	80%	2022	2024	Performance énergétique et acoustique - Amélioration des conditions éducatives	Suivi des relevés de consommation	
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES	Agence technique départementale		Mise en sécurité du secteur du Razay et du centre village	cohésion	SAINT MAMERT - voirie départementale en agglomération - mise en sécurité en lien avec le Département	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'œuvre	50 000 €	60 000 €	20 000 € (08/11/2021)	80%	2022	2023	Mode de déplacement doux - sécurisation des riverains - Baisse de la vitesse - diminution de la pollution atmosphérique	Appréciation des usagers	
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			Aménagement du complexe sportif	cohésion, transition écologique	OUROUX : installation d'un city-stade, de jeux ludiques pour enfants et adolescents, aménagement de parkings (suppression de sols imperméables, ...)	étude de faisabilité	300 000 €	400 000 €	Subvention Départementale, Régionale, DETR, lutte contre obésité (parcours de santé, ...)	80%	2023	2025	répondre aux besoins des écoles et des habitants, rendre plus perméable les espaces aménagés	satisfaction des usagers	
DEUX-GROSNES/Ouroux	DEUX-GROSNES			clocher de l'église d'Ouroux	cohésion sociale	OUROUX : Restauration du clocher de l'église Saint-Antoine		200 000 €	250 000 €	DRAC et Région, DSIL	80%	2022	2023	Restauration du clocher classé, sauvegarde du patrimoine architectural		
DEUX-GROSNES/Monsols	DEUX-GROSNES			ASSAINISSEMENT : mise aux normes	Transition écologiqie	MONSOLS : mise aux normes du réseau public	étude de faisabilité, maîtrise d'œuvre	1 500 000 €	1 800 000 €	DSIL	80%	2021	2022			
PROGRAMMATION 2023																
DEUX-GROSNES/CCSB (salle Fontalet)	DEUX-GROSNES			Rénovation énergétique de bâtiments recevant du public	Transition écologique	AVENAS - Salle des fêtes - isolation par l'extérieur sur 3 côtés et plafond - remplacement des fenêtres et portes	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'œuvre	1 400 000	1 600 000	80%			fin 2023	début 2025	Economies d'énergie - Suppression de l'utilisation d'énergie fossile - Amélioration du confort des usagers - amélioration des conditions éducatives	Suivi des relevés de consommation
						MONSOLS - Salle des fêtes Fontalet - isolation toiture - changement des éclairages - remplacement de la baie vitrée côté Ouest - changement des aérothermes							fin 2023	fin 2024		
						MONSOLS - école maternelle - isolation des murs par l'extérieur - changement des huisseries et vitrages - remplacement éclairage par des leds - VMC							Eté 2023	Eté 2024		
						OUROUX - salles de réunion et bibliothèque et 3 logements - isolation par l'extérieur et changement des fenêtres - remplacement du système de chauffage							début 2024	fin 2024		
						SAINT MAMERT - mairie annexe - isolation - remplacement des fenêtres, portes - éclairage							2024	2024		
				Rénovation énergétique du logements communaux	Transition écologique	MONSOLS - bâtiment de la Pharmacie - rénovation énergétique des logements à l'étage - isolation par l'intérieur - mise aux normes électrique - remplacement de la chaudière fioul	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'œuvre	350 000	400 000		80%	2024	2024	Economies d'énergie - utilisation d'énergie non fossile	suivi des relevés de consommation	
				ASSAINISSEMENT	Transition écologique	TRADES et OUROUX : extension du réseau public	étude de faisabilité, maîtrise d'œuvre	400 000 €	500 000 €		80%	2023	2025	Baisse de la pollution	résultats d'analyses	
DEUX-GROSNES	SYDER			Démarche performancielle de	Transition écologique	Remplacement des installations : armoires, points lumineux, réseaux aériens et souterrains	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'œuvre	350 000	400 000		80%	2023	2025	diminution des puissance	Suivi des consommations	

DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			ASSAINISSEMENT	Transition écologique	MONSOLS : mise aux normes de la STEP	étude de faisabilité, maîtrise d'oeuvre	2 600 000 €	3 000 000 €	DSIL	80%	2023	2025		résultats d'analyses
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			ASSAINISSEMENT	Transition écologique	SAINT-CHRISTOPHE : extension du réseau public	étude de faisabilité, maîtrise d'oeuvre	100 000 €	150 000 €		80%	2023	2024	Baisse de la pollution	résultats d'analyses
PROGRAMMATION 2024															
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			Rénovation énergétique de divers bâtiments	transition écologique et cohésion	SAINT JACQUES DES ARRETS - logements communaux à refaire intégralement en respect des contraintes énergétiques : installation d'une chaudière commune avec réseau de chaleur pour ERP et logements SAINT JACQUES DES ARRETS - Auberge rurale : fissures dans structure - isolation de la salle communale, l'auberge et les logements	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'oeuvre	900 000	1 100 000		80%	2025	2026	Economies d'énergie - Suppression de l'utilisation d'énergie fossile -Sécurisation du bâtiment de l'auberge - amélioration des conditions des usagers de la bibliothèque	Suivi des consommations
						Remplacement de chaudière SAINT MAMERT : salle communale	programme simple								
						MONSOLS -résidence du Magnolia - isolation des murs par l'extérieur - changement des fenêtres - Bibliothèque : remplacement des éclairages par leds et des radiateurs	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'oeuvre								
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES	Agence technique départementale		Aménagement de l'accessibilité du bourg	cohésion	OUROUX - Aménagement complet du cœur de village pour le rendre plus accessible et sécurisé pour les riverains et piétons	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'oeuvre	400 000	450 000		80%	début 2025	fin 2025	Déplacement mode doux - Accessibilité	Appréciation des usagers
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			ASSAINISSEMENT	Transition écologique	AVENAS - le village : extension du réseau public SAINT-JACQUES-DES-ARRETS- Chagny: extension du réseau public	étude de faisabilité, maîtrise d'oeuvre	400 000 €	500 000 €		80%	2024	2025	Baisse de la pollution	résultats d'analyses
PROGRAMME 2025															
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			Rénovation énergétique de divers bâtiments	Transition écologique ou cohésion	MONSOLS - bâtiment de l'ancienne gendarmerie - isolation des murs par l'extérieur et changement de fenêtres en double vitrage MONSOLS - Local technique -bureau-2 appartements- isolation de la toiture et des murs OUROUX - logements communaux (madame Terrier, Jean-Guy BESSENAY, App CCAS)	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'oeuvre	800 000	1 000 000		80%	mi 2025	fin 2026	Economie d'énergie - Suppression de l'utilisation d'énergie fossile - Amélioration des conditions de travail et d'accueil	Suivi des consommations
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			ASSAINISSEMENT	Transition écologique	AVENAS -Le Pardon : réseaux collecte et transports + STEP	étude de faisabilité, maîtrise d'oeuvre	400 000 €	500 000 €		80%	2025	2026	Baisse de la pollution	résultats d'analyses
PROGRAMME 2026															
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			Rénovation énergétique de différents bâtiments communaux	Transition écologique	OUROUX - mairie annexe et gîtes communaux - isolation par l'extérieur des bâtiments - remplacement des portes et fenêtres - changement des radiateurs - isolation des combles TRADES - gîtes communaux-salle communale-appartements -isolation des bâtiments communaux publics et privés SAINT-CHRISTOPHE - Mairie annexe-école-logements - travaux de rénovation énergétique : isolation - changement des fenêtres et portes-remplacement de chaudière	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'oeuvre	800 000	900 000		80%	2026	juin-55	Economie d'énergie - Amélioration de l'accueil	Suivi des consommations
DEUX-GROSNES	DEUX-GROSNES			ASSAINISSEMENT	Transition écologique	MONSOLS : mise en séparatif - dernière tranche	étude de faisabilité, maîtrise d'oeuvre	1 000 000 €	1 200 000 €		80%	2026	2027	Baisse de la pollution	résultats d'analyses
DEUX-GROSNES	SYDER			Démarche performancielle de	Transition écologique	Remplacement des installations : armoires, points lumineux, réseaux aériens et souterrains	Etudes de faisabilité avec diagnostics et maîtrise d'oeuvre	350 000	400 000					diminution des puissances	Suivi des consommations
Fleurie	Fleurie	les jardins de salamandre-Stephanie JAMET		Réhabilitation du parc municipal	Transition écologique	le parc municipal d'une surface de 5 000M ² environ est le poumon vert la commune de Fleurie. Véritable lieu de rencontre et d'animation du village, son aménagement a besoin d'être repensé. En effet, le nombre d'enfants scolarisés est en constante augmentation et l'aire de jeux qui leur est destinée est obsolète tant en terme de sécurité qu'en terme de matériaux. Le projet consiste à remplacer ce matériel obsolète par des matériaux écoresponsables puis de les repenser au sein du parc pour créer un lieu plus intégré. Plus globalement le parc doit être repensé pour augmenter sa végétalisation et la diversifier. Le réaménagement du parc permettra aussi et surtout de requalifier les espaces en limitant les possibilités de stationnement des véhicules aux deux extrémités du parc, à proximité des bornes électriques de recharge. Cela permettra de mettre en avant les modx de déplacements au sein du parc et de laisser un véritable espace de loisirs et de convivialité aux piétons. La volonté de réaménager le parc s'inscrit dans une vraie démarche de développement durable qui a pour objectif de définir une trame verte en intégrant le parc aux sentiers pédestres sur la commune.	Etudes de faisabilité avec diagnostics	600 000	800 000	pour le parc : DSIL et DTER en cours pour l'aire de jeux : DSIL 14 800€	30% au moins	nov-21	janv-23	augmenter la qualité et la quantité des espaces verts, redéfinir l'écoulement des eaux pluviales, augmenter la capacité d'accueil du parc en le sécurisant notamment pour la zone enfant avec aire de jeux, développer des capacités en stationnement aux abords du parc en favorisant le stationnement du co-voiturage et les véhicules électriques (borne de recharge installée) stationnement	Augmenter la biodiversité du parc, préservation du patrimoine végétal, créer une continuité avec les sentiers pédestres de la commune. Réduire la consommation de l'éclairage du parc, retravailler le drainage des eaux pluviales du parc
Fleurie				Réhabilitation caveau	cohésion sociale-attractivité	réhabilitation du caveau situé en dessous de la mairie Lieu de réception, festif, insonorisation et isolation du bâtiment		250 000	350 000			juil-05	juil-05		

Fleurie	Fleurie			Entrée de ville	Transition écologique	sécurisation/végétalisation/mode doux/circulation apaisée	Etude d'opportunité	300000	400000		50% au moins	2022	2023	réduction des GES	baisse de la vitesse
Fleurie	Fleurie			Cœur de ville	Cohésion sociale-Compétitivité	végétalisation de la place de l'église, sécurisation						2024	2025		
Fleurie	Fleurie			rénovation thermique de plusieurs bâtiments publics (école et foyer rural)	transition écologique	isolation/aménagement salle de classe supplémentaire/	Etude économe de flux SEQUOIA	350000	450000		50% au moins	2024	2026	réduction des GES	baisse de la consommation énergie sur facture élec
Commune de Cercié	Commune de Cercié / CCSB	non connu à ce jour	arbitrage en cours	Maison de santé / maison de santé pluridisciplinaire	Cohésion sociale, transition écologique et compétitivité	Maison de santé / maison de santé pluridisciplinaire par la construction d'un bâtiment R+2 (surface totale environ 900 m2) avec achat parcelle de terrain pour réalisation parking perméable VL, vélos favorisant les modes actifs. Construction d'un bâtiment à objectifs environnemental et social dont l'objectif est de réorganiser et dynamiser les professions médicales et paramédicales du secteur pour répondre à la demande croissante des locaux comme des habitants des communes voisines. Cercié est une commune placée à la porte des Crus, au centre du Beaujolais, traversée par une moyenne de 10 000 véhicules/jour. Acquisition foncière en cours,	Demande émanant des professionnels de santé de la commune et d'autres professions paramédicales, discussion en cours avec l'ensemble de ces professionnels, recherche d'un prestataire pour l'étude de faisabilité	entre 2 000 000 € HT à 3 000 000 € HT	3 000 000	pas encore demandées mais le maximum est souhaité. Sollicitation prévue à la DSIL part exceptionnelle, DETR, région, département, ARS	oui au moins 80 %	2024	2026	Construction d'un bâtiment à objectifs environnemental et social à faible empreinte carbone voire à énergie positive ou à faible émission de CO2 en facilitant l'ensemble des véhicules qui traversent Cercié à trouver l'ensemble des professions de santé sur un seul lieu sans se détourner de sa route, en bénéficiant d'un stationnement écologique à haute qualité environnementale pluviale végétalisée, desservant l'ensemble des professionnels	Chaque année, les coûts de fonctionnement des professions médicales dans leurs nouveaux locaux respectifs (chauffage, électricité, eau ... variant en fonction de leurs différents besoins) seront comparés avec leurs charges actuelles
Commune de Cercié				Réhabilitation phonique, acoustique et thermique des salles communales	Les 3 piliers	Traitement Phonique acoustique de la salle des fêtes, de la salle des associations et de la salle d'évolution, et thermique de la salle des fêtes.	Programmé, finalisation des dossiers	90 000 € HT	90 000	DSIL Excep 17 622€, Bonus relance Région 41 000 €, Département 20 600 €	oui au moins 50 %	2021	2021	changement huisseries, rampe accès PMR et traitement acoustique de la salle des fêtes + traitement acoustique et phonique de la salle des associations et de la salle d'évolution de l'école	
Commune de Cercié	Commune de Cercié	Bureau d'études	Sans objet	Salle d'Animation Rurale	Transition écologique	Programmation d'une étude générale du bâtiment : thermique et structure, bâtiment énergivore, Passoire thermique	Programmé, finalisation des chiffrages	10000	15 000	AMI SEQUOIA	oui au moins 50 %	?	?	Afin de pouvoir programmer d'autres projets de rénovation thermique, pose de panneaux	
Commune de Cercié	SYDER	SYDER	Plan CRTE SYDER	Passage de l'éclairage public au tout LED - SYDER	Transition écologique	Passage de l'ensemble des candélabres au LED. Une rencontre avec M. JACOBELLI du SYDER est programmée le 21.04.2021 afin de travailler plus précisément sur une proposition concrète.	Programme simple	140 000 € HT	140 000 €	Via le SYDER	oui au moins 50 %	?	?	Economie d'énergie et objectifs environnementaux	
Commune de Cercié	Commune de Cercié	SOGEDO	SO	Diagnostic assainissement	Transition écologique	Diagnostic obligatoire tous les 10 ans. Il permettra d'engager des travaux de révision du réseau jusqu'en 2026	Appel d'offres, consultation de bureaux d'études	50 000 € HT	50 000 €	A demander : Agence de l'eau, DSIL part résilience part exceptionnelle	oui au moins 50 %	2021	2022	Avoir un réseau assainissement collectif en bon état pour le début de réfection de la	
Commune de Cercié	Commune de Cercié / SIAMVA	Bureau d'études / agent intercommunal	Suivant l'option retenue	Station d'épuration des eaux usées	Transition écologique	La STEP de CERCIE et une STEP "Ponchon" du SIAMVA ont plus de 40 ans. 2 études ont été faites conjointement pour évaluer les possibilités de réhabilitation. 2 Solutions à ce jour. Soit refaire une station mutualisée SIAMVA/CERCIE soit se connecter sur celle de BELLEVILLE.	Etudes	1 500 000 € HT	1 500 000	A demander : Agence de l'eau, DSIL part résilience part exceptionnelle	oui au moins 50 %	2026	2027	Mettre aux normes la solution de traitement des eaux usées de PONCHON (SIAMVA) et CERCIE. Engager le réseau assainissement	
Commune de Cercié	Commune de Cercié / Département du Rhône	Agence technique départementale / CAUE / Bureau d'études	A voir avec les services du département	Etude-plan guide pour la réhabilitation du centre bourg	Compétitivité	Faire réaliser des études de faisabilité en partenariat avec la CCSB le Département, afin de trouver des solutions architecturales pérennes sur la traversée du village par la D337. Aujourd'hui notre centre village est traversé par en moyenne 10 000 véhicules jour. Ceci est un fort inconvénient mais pourrait devenir également un formidable potentiel pour notre village et notre terroir, Ceci étant notre centre village n'est pas attractif et ne donne pas une image positive que le Beaujolais est en droit d'attendre. Il n'est également pas adapté à ce que les « traversants » puissent rapidement stationner pour venir utiliser l'ensemble des commerces que beaucoup de villages nous envient. Nous avons un fort potentiel de ce point de vu là. De plus la vue de cette départementale longue, peu esthétiquement et traversante amène les utilisateurs à rouler au-delà de la vitesse réglementaire, ce qui créer un danger permanent et une insécurité ressentie et réelle,	Réflexion	25 000 € HT	25 000 €	A demander : Région, Département, CCSB	oui au moins 50 %	2022	2023	Ce projet de reconstruction du centre bourg a 3 objectifs : économique en permettant de conserver les commerces, sociale en sécurisant le centre village qui est fréquenté en moyenne par 10 000 véhicules par jour et dynamiser les bien vivre en Beaujolais, environnemental en structurant par l'apport d'espaces verts la D337	Une analyse d'accidentologie pourrait compléter la présente analyse en mettant en relief les points les plus sensibles de la traversée. Cette analyse pourrait être complétée par un sondage du ressenti et des besoins des riverains et comparée à l'analyse d'accidentologie.
Commune de Cercié	Commune de Cercié / Organisme Privé	Organisme privé en lien avec les souhaits de la commune	Partenariat public / privé	Résidence seniors	Cohésion / compétitivité	Sur les parcelles C506 et C963 au centre du village, nous imaginons une résidence seniors à taille humaine avec des petits logements de type 3 d'environ 50 à 70 m2 avec un petit extérieur de 100m2 chacun. Cette résidence serait au coeur du Beaujolais, à 2 pas des commerces du village, ouverte sur la voie verte, proche du grand parking de la Salle d'Animation rurale. Ces logements totalement adaptés aux personnes à mobilité réduite, seraient proposés à la location. Un espace commun mutualisé pourrait être créé avec une crèche par exemple.	Réflexion	1 500 000 € HT estimés	1 500 000 €	A demander : Région, Département, CCSB, Anah, ... ?	En phase de consultation de professionnels du secteur	2025	?	Apporter une alternative aux personnes encore mobiles et ne souhaitant pas intégrer des organismes institutionnels comme les maisons de retraites, EHPAD	
Commune de Cercié	Commune de Cercié / CCSB / Etat / Associations du patrimoine	Architecte des bâtiments de France / DRAC	CCSB, partenariat avec association de protection du patrimoine, ... ?	Réhabilitation de la Chapelle St ENNEMOND	Cohésion, Tourisme	La commune à été propriétaire de cet édifice le 26 octobre 2015. Cette chapelle nécessite une sérieuse réhabilitation (toiture, vitraux, portes et éléments intérieurs éventuels). Une estimation du bâtiment à été réalisée par les Domaines en décembre 2010 (7 800€)	Réflexion	120 000 € HT minimum	120 000 €	A rechercher	oui	2026		Renouveau de la Chapelle qui est du patrimoine communal depuis le 26 octobre 2015. Elle pourrait entrer dans le patrimoine	
Commune de Cercié	Commune de Cercié	Commune de Cercié / CCSB	CCSB, Patrimoine, SMRB	Réhabilitation du lavoir avec création d'une aire de services aux camping-cars	Compétitivité, Patrimoine	Notre commune possède actuellement sur la parcelle C001, un lavoir qui mériterait une mise en valeur par une rénovation/réhabilitation afin d'en faire un site attractif et un véritable atout touristique. Une aire de services pour 2 ou 3 camping-cars pourrait facilement être créée sur l'espace disponible aux abords du vide de ce lavoir.	Réflexion	100 000 € HT estimés.	100 000 €	A demander : CCSB	oui au moins 50 %	2024	2025	Développer le tourisme, en apportant un espace d'accueil de qualité aux camping cars.	
Commune de Cercié	Commune de Cercié / CCSB	CCSB		Marathon de la biodiversité, Réfection de 2 marres et création de 600 m1 de haies	Ecologique	Dans l'appel à projet Marathon de la Biodiversité, nous avons identifié 2 marres pouvant être réhabilitées et la possibilité de créer 600 ml de haie.	En cours	5 000 € HT pour la protection des haies et préparation pour plantation.	5 000	CCSB		2021	2022	Mettre à nouveau un habitat naturel au cœur de notre village	

Commune de Cercié	Commune de Cercié / SMRB / Conseil Départemental	SMRB		Création d'un plan d'eau / Etang sur la parcelle C990	Transition écologique	La parcelle C990 est une parcelle de terrain située en zone humide Espace boisé classé propriété du groupe ALLIADE. Cette parcelle n'est pas entretenue par son propriétaire de part la complexité d'approche. L'idée est de créer un étang d'agrément sur cette zone humide tout en conservant l'espace boisé. Cette parcelle est située en face du lavoir. Cette étang pourrait servir de zone d'inondation pour la rivière L' Ardières, qui est mitoyenne de cette parcelle, lors des différentes crues de cette dernière.	Réflexion	8 000 € HT	8 000 €	A demander : CCSB / ADEME AE / Département / SMRB	oui au moins 50 %	2026	2027	Environnementaux, touristique
Commune de Cercié	Commune de Cercié	Commune de Cercié		2ème défibrilateur - emplacement école	Cohésion sociale	Mettre en place un 2ème défibrilateur sur notre commune, au centre du village, devant l'école, sur un lieu passant,	Projet	2 000 € HT	2 000 €	A demander : au département	50%	2022		Resserrer le maillage pour la sécurité.